

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 25 Juillet 2015 - 9 Chaoual 1436 - N° 1027 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT  
ET LA DÉ-RADICALISATION

## La conférence d'Alger «un message clair» au monde entier

P.6

**Messahel :**  
«Soutien  
indéfectible  
de l'Algérie aux  
efforts de l'ONU  
pour régler  
la crise libyenne

LA CHEF DE DÉLÉGATION AMÉRICAINE,  
PAIGE ALEXANDER :  
**L'Algérie est un  
partenaire de  
«très haut niveau»  
en Afrique du Nord**

P.6

ALGÉRIE-FRANCE  
**Entretien  
Lamamra -  
Fabius  
à Paris**

P.28

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET MODERNISATION DE LA JUSTICE

# Les nouveaux chantiers du Président

Boualem Branki

La déprime économique mondiale, qui touche de plein fouet l'économie algérienne, incite beaucoup plus à la pondération, la sérénité et le travail qu'une quelconque volonté de faire paniquer les citoyens. Au contraire, le président de la République Abdelaziz Bouteflika, qui a présidé un important Conseil des ministres en fin de semaine, a rassuré sur la volonté des pouvoirs publics de gérer au mieux cette difficile phase sociale et économique. Et de poursuivre sans flétrir le vaste chantier des réformes allant dans le sens d'une gouvernance citoyenne. C'est ainsi que le Président Bouteflika, dans son analyse de la LFC 2015, qui introduit plus de rigueur et d'austérité dans la gestion des dépenses publiques, a estimé qu'en dépit de la chute des prix du pétrole, "l'Algérie entend poursuivre la mise en œuvre de son programme quinquennal de développement". C'est là une annonce qui confirme et consolide autant la volonté des pouvoirs publics de ne pas rognier sur les dépenses allant dans le sens du développement local et des régions, mais également pour que ce même développement local soit équilibré et juste entre toutes les régions du pays.

P.3



## DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Promesse  
tenue

M. SELLAL INVITÉ DE L'ÉMISSION «HIWAR ASSAÀ»  
DÉBAT DE LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE :

**Le dernier Conseil des ministres  
est «historique» et ses décisions  
«courageuses»**

P.5

MESURES DU DERNIER CONSEIL  
DES MINISTRES

**L'UGTA EXPRIME SA  
“SATISFACTION”**

P.28

SANTÉ

**DMLA**  
Première  
grefve  
d'un œil

Pages 14-15

**L'ASTA**

L'ACADEMIE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES D'ALGERIE

**Une institution  
pour concourir  
au développement  
des sciences et de  
leurs applications  
en Algérie**

P. 20

**FOOTBALL**

**Ligue des champions**

CE SOIR À 21H30 AU 8-MAI-45,  
ES SÉTIF-EL MERREIKH (SOUDAN)

**Madoui et son  
groupe pour une  
deuxième victoire  
consécutive**

P. 25

**MDN**

**Un terroriste  
abattu  
à Tizi Ouzou**

Saisie de plus de  
660 kg de kif traité  
dans plusieurs  
régions du pays

P. 4

## Météo



### Régions Nord : 33° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

### Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

### CE MATIN AU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Conférence nationale des recteurs et des chefs d'établissements universitaires



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Tahar Hadjadj, présidera ce matin au siège du ministère, les travaux de la conférence nationale des recteurs et des chefs des établissements universitaires.

### DU 25 AU 30 JUILLET À SOUK EL KHEMIS Festival culturel local de la poterie de Maâtkas

Plus de 165 artisans représentants différents métiers artisanaux (bijouterie traditionnelle, vannerie), sont attendus du 25 au 30 juillet à Souk El Khemis (wilaya de Tizi-Ouzou), pour le traditionnel festival culturel local de la poterie de Maâtkas.

### AUJOURD'HUI À LA PROMENADE DES SABLETTES Programme d'animation pour enfants

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à partir de 17h à la promenade des Sablettes (Alger), un programme d'animation pour enfants.



### AUJOURD'HUI AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE TIPASA Université d'été de l'UFC



L'université de la formation continue (UFC), organise jusqu'au 25 juillet, l'université d'été au niveau du centre universitaire Morsli-Abdallah de Tipasa.

### BÉCHAR 200 bacheliers bénéficient de séjours au bord de la mer



Près de 200 nouveaux bacheliers (filles et garçons) de la région de Béchar bénéficieront dès samedi prochain de séjours au bord de la mer, a-t-on appris hier auprès de la ligue des activités de plein air, de loisirs et d'échange entre jeunes (LAPLEJ). Cette initiative, qui s'étendra jusqu'au 18 août prochain sous forme de sessions d'une dizaine de jours pour chaque groupe, est organisée pour la première fois par LAPLEJ avec l'aide de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) dans l'objectif d'offrir aux bacheliers (session juin 2015) un espace de repos et de loisirs avant de rejoindre les bancs de l'université, a-t-on précisé.

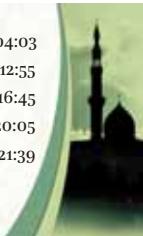


	Max	Min
Alger	33°	19°
Oran	33°	23°
Annaba	30°	21°
Béjaïa	32°	22°
Tamanrasset	36°	23°

### Horaires des prières

Samedi 8 Chawal 1436

Fajr	04:03
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:05
Isha	21:39



### JUSQU'AU 9 AOÛT À BOUMERDÈS Université d'été des cadres du Front Polisario et de la Rasd



En collaboration avec l'ambassade de la République arabe algérienne démocratique en Algérie, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasps), organise jusqu'au 9 août, à l'université de Boumerdès, l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la Rasd.

### MARDI 28 JUILLET AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE Rencontre nationale sur les changements climatiques



Le ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement, organise mardi 28 juillet 2015 à partir de 9h30 au Centre national de l'armée à Beni Messous, une rencontre nationale de concertation et de consultation sur les changements climatiques. Cette rencontre qui réunira les représentants de la société civile, les acteurs économiques, les collectivités locales, les experts et les spécialistes des changements climatiques s'inscrit dans le cadre du processus engagé pour la prise en charge de la problématique de la lutte contre les changements climatiques.

### DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT 37e Festival international de Timgad



Le théâtre de plein air du site archéologique de Timgad (Batna), abritera à partir du 30 juillet et jusqu'au 6 août 2015. La 37<sup>e</sup> édition du Festival international de musique de Timgad.

### Mobilis toujours derrière les Verts : Bonne chance aux U23



Mobilis partenaire officiel de la Fédération Algérienne de football (FAF) et de l'Equipe nationale de football, encourage les Olympiques à la veille de leur match retour du dernier tour des qualifications la Coupe d'Afrique U23, qui aura lieu en décembre prochain au Sénégal. En effet, notre onze affrontera, ce samedi 25 juillet 2015 à 20h45, son homologue du Sierra Leone au stade Mustapha Tchaker de Blida. Le match de la sélection olympique algérienne, sera arbitré par le libyen Wahid Tamuni Salah qui sera assisté de ses compatriotes Attia Amsaad et Salah Elshougi. Il y a lieu de rappeler que le Championnat d'Afrique U23 est qualificatif pour les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

### LUNDI À L'AURASSI Conférence sur «La contribution du FCE pour l'émergence de l'économie algérienne»

Le président du Forum des chefs d'entreprise, M. Ali Haddad, animera une conférence de presse, lundi 27 juillet 2015 à 10h30, à l'Aurassi. La rencontre sera consacrée à la présentation des propositions du document portant : «Contribution du FCE pour l'émergence de l'économie algérienne».



### JIJEL Colloque sur «La toponymie algérienne : du local au national»

En collaboration avec le ministère de la Culture et la wilaya de Jijel, le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 1<sup>er</sup> août à Jijel, un colloque intitulé «De la toponymie algérienne : du local au national». L'événement qui s'inscrit dans le prolongement du programme général lancé par le HCA connaîtra la participation d'un panel de chercheurs nationaux issus des différentes universités algériennes.

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET MODERNISATION DE LA JUSTICE

# Les nouveaux chantiers du Président

**Boualem Branki**

**La déprime économique mondiale, qui touche de plein fouet l'économie algérienne, incite beaucoup plus à la pondération, la sérénité et le travail qu'une quelconque volonté de faire paniquer les citoyens.**

Au contraire, le président de la république Abdelaziz Bouteflika, qui a présidé un important Conseil des ministres en fin de semaine, a rassuré sur la volonté des pouvoirs publics de gérer au mieux cette difficile phase sociale et économique. Et de poursuivre sans flétrir le vaste chantier des réformes allant dans le sens d'une gouvernance citoyenne. C'est ainsi que le Président Bouteflika, dans son analyse de la LFC2015, qui introduit plus de rigueur et d'austérité dans la gestion des dépenses publiques, a estimé qu'en dépit de la chute des prix du pétrole, "l'Algérie entend poursuivre la mise en œuvre de son programme qui-



quernal de développement".

C'est là une annonce qui confirme et consolide autant la volonté des pouvoirs publics de ne pas rognier sur les dépenses allant dans le sens du développement local et des régions, mais également pour que ce même développement local soit équilibré et juste entre toutes les régions du pays.

Le président a, dans ce sens, réitéré "l'attachement de l'Etat à sa politique de solidarité nationale et de justice sociale", et a dès lors chargé le gouvernement de veiller à la rationalisation de cette politique, tout en œuvrant également à éliminer toute

forme de gaspillage des ressources publiques. C'est là un des points sur lesquels le président Bouteflika a énormément insisté" lors de ce conseil des ministres. Sur le volet de la justice et les droits de l'homme, il y a cette avancée extraordinaire décidée par le président, qui, en fait a rappelé que devant la loi tous les Algériens sont égaux, et qu'ils doivent être traités selon les principes du respect des droits de l'homme. Il est ainsi de la modification du code de procédure pénale, une mesure qui s'inscrit en fait dans le processus continu de modernisation de la justice, engagé par le président de la République. Ce nou-

veau texte introduit plusieurs modifications destinées à moderniser l'action publique, la dépenalisation de l'acte de gestion, l'allégement de la procédure de la garde à vue, ainsi que plusieurs nouvelles dispositions de nature à consolider les réformes de la justice.

C'est en réalité un grand pas en avant vers autant la modernisation de la justice algérienne que son intégration dans le processus de mondialisation de la justice, avec comme objectif le respect de la dignité humaine, tout en restant une justice au service de la Nation, du citoyen et la protection des biens de la collectivité. En somme, le dernier Conseil des ministres a délivré deux importants messages: le premier est que l'économie algérienne, étranglée par la baisse de moitié de ses recettes d'exportation, est capable de traverser, avec le concours de tous, sans encombre cette mauvaise conjoncture économique. Le second est que le Président Bouteflika mène de front plusieurs chantiers, dont celui de la modernisation de la justice et son "humanisation" n'est pas le moindre.

## NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF Promesse tenue

**Kamel Cherif**

La nomination de walis-délégués à la tête des 10 nouvelles circonscriptions administratives va dans le sens de la concrétisation des engagements et promesses du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette promesse était contenue dans le programme d'actions qu'avait présenté et expliqué le chef de l'Etat lors de la campagne électorale pour la présidentielle du mois d'avril 2014, pour son quatrième mandat consécutif.

La création effective de ces nouvelles circonscriptions a été consacrée à l'occasion de la réunion du Conseil des ministres qui s'était tenu mercredi dernier sous la présidence du chef de l'Etat. Il s'agit des circonscriptions de Timimoun et Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar), Ouled Djellal (Biskra), Béni Abbas (Bechar), In Salah et In Guezam (Tamanrasset), Touggourt (Ouargla), Djinet (Illizi), El Meghaïer (El Oued), et El Meniaa (Ghardaïa).

Toutes ces circonscriptions sont situées au Sud du pays, ce qui dénote de l'importance qu'accorde le président de la République aux régions du Sud, contrairement à ce qui a été colporté au sujet de la prétendue marginalisation de cette partie indivisible du pays.

Les régions du Sud sont exploitées par certaines parties pour tenter de déstabiliser le pays. De Bordj Badji Mokhtar à Ghardaïa, en passant par Ouargla, Laghouat et In Salah, plusieurs actions de protestation, parfois violentes, avaient été initiées par des parties ayant tenté de faire croire que le Sud était marginalisé par rapport au Nord. Or, les plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, ont toujours mis l'accent sur l'intégration totale du Sud. Pour preuve, le Premier ministre avait entamé sa tournée à travers les wilayas du pays en 2013, par la wilaya de Ouargla. C'est dire toute l'importance qu'accorde l'Etat au Sud du pays. Mieux encore, l'Etat ne lésine pas sur les moyens actuellement du fait de l'insécurité qui guette les régions du Sud en raison de la situation prévalant dans les pays du voisinage. Aujourd'hui, la création de nouvelles circonscriptions administratives devraient booster davantage le développement local dans les régions du sud du pays.

Ces nouvelles circonscriptions devraient être dotées de toutes les ressources humaines nécessaires pour garantir le bon accomplissement des missions qui leur sont dévolues. Il s'agit là d'une instruction du président de la République qui a donné des directives pour que tous les moyens soient mobilisés en faveur des régions du Sud.

## RENTRÉE SOCIALE

# Bouteflika trace la feuille de route

**Walid B.**

En présidant mercredi la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura tracé la feuille de route pour la prochaine rentrée sociale qui s'annonce d'ores et déjà prometteuse avec les nouvelles mesures prises par le gouvernement. Il aura également défini aux membres du gouvernement le programme à suivre visant, entre autres, l'accélération de la modernisation de la justice, la dynamisation de l'outil économique, la préparation de la rentrée sociale et l'amélioration du service public.

S'agissant de la justice, le président de la République a chargé le gouvernement de "prendre les mesures nécessaires pour l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions dans un délai maximal de six mois comme le prévoit la loi adoptée".

Reaffirmant, par ailleurs, l'attachement de l'Etat à sa politique de solidarité nationale et de justice sociale, le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de veiller à sa rationalisation, tout en œuvrant pour éliminer toute forme de gaspillage des ressources publiques.

Dans la même finalité et tout en réitérant l'appui de l'Etat à l'investissement et à la production nationale, le président de la République a instruit le gouvernement de "lutter, avec toute la rigueur de la loi, contre toutes les formes de fraudes fiscales, douanières et sur les charges sociales".

Concernant la réglementation des marchés publics, le Président Bouteflika a indiqué qu'il revient désormais aux cadres et responsables chargés de ces dossiers de "di-

gencer les procédures de lancement des programmes et chantiers publics et de prévenir ainsi à l'avenir, les réévaluations financières coûteuses ainsi que les retards dans la livraison des projets".

S'agissant du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Conseil des ministres a approuvé la liste des membres fondateurs de l'Académie algérienne des sciences et technologies.

A ce titre, le chef de l'Etat a indiqué que l'Algérie "attend des compétences nationales siégeant dans cette Académie, de faire avancer davantage encore le pays sur la voie des sciences et des technologies, véritables atouts d'un développement puissant dans tous les domaines".

S'agissant de la préparation de la rentrée sociale, le gouvernement a été instruit par le président de la République de procéder au versement, dès le mois d'août, des augmentations salariales découlant du nouveau contenu du salaire national minimum garanti (SNMG) ainsi que de la revalorisation de l'indemnité forfaitaire compensatrice.

Ces améliorations de revenus, avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, bénéficieront à près de deux millions de travailleurs des institutions et administrations publiques et du secteur économique.

Le gouvernement conduit par le Premier ministre a été, en outre, chargé par le chef de l'Etat de prendre "toutes les dispositions nécessaires pour la réussite des prochaines rentrées scolaire, universitaire, et de la formation professionnelle".

Le gouvernement a été, par la même occasion, instruit d'œuvrer au renforcement de l'action des différentes administrations et des services publics concernés pour "réunir les meilleures conditions possibles pour la

réussite de la rentrée sociale dans tous les domaines".

La décision du gouvernement de mettre en place les mécanismes nécessaires à cet effet, traduit la volonté et la détermination de l'exécutif à mieux prendre en charge les aspirations et les attentes de la population et ce, conformément aux orientations données en ce sens par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

C'est dans ce sens que l'action du gouvernement doit intégrer les concertations nationales et locales requises, tirer les leçons des expériences passées et améliorer son impact sur le développement local, mais aussi sur le développement d'une économie productive et compétitive dans tous les secteurs.

En vertu de cette nouvelle orientation, le gouvernement est appelé à prendre en considération les expériences de la mise en œuvre des plans précédents, en vue de réaliser une meilleure croissance économique et d'amorcer ainsi le développement économique et social du pays.

Pour ce faire, le chef de l'Etat avait relevé que la bataille de l'emploi ne doit pas perdre de vue celle, tout aussi essentielle, liée à la compétitivité des entreprises. Il avait, dans ce cadre, indiqué que les deux batailles, qui doivent être menées simultanément, doivent

être réalisées ensemble, précisant que le pacte national économique et social de croissance constitue le cadre privilégié à travers lequel il faudra mutualiser les efforts de tous les partenaires, pouvoirs publics, syndicats et patronat public et privé. L'objectif étant d'optimiser les chances afin d'être plus performants et, par conséquent, éviter les compressions d'effectifs et pour lutter contre le sous-emploi et la précarité du travail.

A ce propos, le programme du président

de la République vise à bâtir une économie émergente avec pour enjeu principal, de donner un coup d'accélérateur au développement économique du pays et consolider sa base productive.

Il s'agit, en fait, de traduire la volonté du chef de l'Etat d'aller de l'avant dans cette nouvelle approche de diversification de l'économie nationale pour qu'elle soit totalement indépendante des hydrocarbures.

C'est sur cette base que le gouvernement a fixé les grands axes qui conduisent son action, en vue de répondre aux attentes des citoyens et œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Aujourd'hui, il s'agit de concrétiser toutes les promesses en mettant en place les instruments nécessaires permettant de répondre aux exigences de l'heure, notamment en ce qui concerne l'emploi, le logement, la santé, l'éducation et les infrastructures, des revenus et des conditions de vie.

Le second volet des priorités fixées dans l'agenda du Président est celui lié au développement économique qui s'appuie sur la réforme économique et sociale, la diversification de l'économie et l'amélioration de ses performances.

Dans cette perspective, le Premier ministre n'avait pas manqué d'insister, chaque fois, sur la nécessité de résoudre tous les problèmes qui entravent le développement local et freinent les initiatives liées à l'investissement productif et à la création de l'emploi dans tous les domaines, notamment les créneaux porteurs comme l'agriculture, l'industrie et le tourisme, secteurs sur lesquels le gouvernement table pour mettre fin au chômage galopant parmi les jeunes.

## Le MSP envisage le lancement d'une "Caravane de fraternité et d'union nationale" à destination de Ghardaïa



Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) envisage de lancer, dans les tout prochains jours, une "Caravane de fraternité et d'union nationale" regroupant des citoyens de différentes wilayas du pays, à destination de Ghardaïa, a annoncé vendredi le président son président Abderezak Mokri. "A travers cette initiative, le MSP entend apporter sa propre contribution aux efforts de réunification des rangs des Ghardaouis et de restauration du calme et de la quiétude dans cette ville", a indiqué M. Mokri dans son intervention lors de la réunion du Conseil consultatif du mouvement saluant par la même la position du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui a "salué" cette initiative (caravane), la considérant comme une action "nationale louable".

L'occasion était pour M. Mokri de condamner l'acte terroriste "abject" qui a fait plusieurs morts parmi les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Aïn Defla, rappelant son soutien aux efforts de lutte contre le terrorisme. S'exprimant sur sa dernière rencontre avec le directeur de cabinet, Ahmed Ouyahia, M. Mokri a indiqué que cette rencontre avait permis d'élucider la position du parti selon laquelle le règlement des problèmes de l'Algérie "passe par l'organisation d'élections régulières supervisées par une commission nationale indépendante ou la reconnaissance du consensus établi sur la base du document de Mazafran".

Au plan international, le président du MSP a salué les positions de la diplomatie algérienne mettant en garde contre les "dangers" de la stratégie occidentale tendant à diviser les pays arabes à travers la propagation des conflits communautaires.

## AÏN TÉMOUCHENT M. Ghoul appelle les partis politiques et la société civile à privilégier l'unité nationale



Le président du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a appelé vendredi depuis Ain Temouchent les partis politiques et la société civile notamment à "privilégier l'unité nationale et à éloigner toute surenchère".

Animant un meeting à la bibliothèque Malek-Benabi, M. Ghoul a précisé que ces appels concernent "la phase actuelle sensiblement que connaît la région et les situations critiques traversées par certains pays voisins". Il a, dans ce sens, invité les forces vives de la nation à "s'unir pour contrecarrer toutes les visées de certaines parties, et poursuivre l'édition du pays dans le cadre de l'entraide et du partenariat positif".

Le président de TAJ a estimé que "cinq dossiers requièrent un intérêt particulier pour la stabilité et la sécurité du pays". Il s'agit, premièrement, et au dessus de tout, a-t-il soutenu, de privilégier "la stabilité et la sécurité du pays", "l'édition d'une économie nationale diversifiée et forte hors hydrocarbures", l'attachement de tous les Algériens autour de leur pays", "l'enraide entre Algériens qui doit prévaloir en ces moments de chute du prix du pétrole" et, enfin, "semer la culture de l'espoir et de la foi et d'éviter le rejet d'autrui". Après avoir donné un aperçu sur la situation prévalant dans la région qui est marquée par des actes terroristes déstabilisateurs, M. Ghoul, tout en mettant l'accent sur "les capacités nationales pour enrayer et lutter contre toute atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie", a répondu aux déclarations de l'ancien président français qu'il a qualifiées d'"irresponsables".

"L'Algérie ne servira jamais de tremplin le (Sarkozy) menant une nouvelle fois à la présidence française", a-t-il déclaré en substance, rappelant qu'"il s'agit bien d'un Etat indépendant qui attend toujours les excuses de cet ancien chef d'Etat concernant les crimes coloniaux commis contre le peuple algérien". "Le peuple algérien ne dérogera jamais à ses principes fondamentaux", a-t-il affirmé en réponse également à ce même responsable concernant son projet d'UPM (Union Pour la Méditerranée) pour débâtar de dos-siers internationaux en suspens.

Tout en soulignant par ailleurs que "la stabilité des pays de la région constitue une stabilité pour l'Algérie", le président de TAJ a salué "les efforts des autorités du pays visant à résoudre les problèmes vécus par certains pays voisins, notamment, leur contribution à la résolution du problème malien". "L'Algérie est prête à exporter sa politique de réconciliation nationale qui lui a permis de dépasser la décence noire", a-t-il ajouté.

## Les nouvelles dispositions du code de procédure pénale visent à garantir les droits et les libertés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé jeudi à El Bayadh que les nouvelles dispositions du code de procédure pénale adopté par le Conseil des ministres visent à renforcer les droits de la défense et à garantir les droits et les libertés. Intervenant en marge de l'inauguration de la cour de justice d'El Bayadh, le ministre a indiqué que «la législation algérienne inclut, pour la première fois, le droit du suspect à la visite de ses avocats pendant l'enquête préliminaire».

Dans le cadre du renforcement de l'autorité judiciaire pour imposer le respect de la loi, d'autres mesures ont été prises en faveur du magistrat notamment en ce qui concerne les libertés. «Il s'agit d'une grande responsabilité autant pour le magistrat que pour le juge d'instruction», a-t-il ajouté.

Le code de procédure pénale vise également à renforcer la liberté de circulation des personnes.

Le premier responsable du secteur de la Justice a annoncé l'installation prochaine d'un comité de travail com-



posé d'avocats, de magistrats et de professeurs pour présenter des propositions relatives à la réforme du tribunal criminel.

La cour suprême connaîtra également une série de «réformes conformément au code de procédure civile et pénale visant à renforcer l'autorité judiciaire et garantir les droits individuels et collectifs». Selon le ministre, le système de formation du secteur de la justice connaîtra lui aussi des réformes à travers la révision des programmes de formation.

L'école supérieure de la magistrature sera ouverte dès la prochaine année judiciaire aux bacheliers selon des conditions bien définies.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a inauguré, lors de cette visite, le siège provisoire de la cour de justice d'El Bayadh où il a procédé à l'installation de M. Ben Omar Benkhedda à la tête de celle-ci et Farid Gouasmia, procureur général.

Quatre cours de justice seront ouvertes avant la fin de l'année en cours dans les wilayas de Mila, Khencela et El Tarf en application aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le ministre. M. Louh a enfin inauguré le tribunal d'El Bayadh pour lequel une enveloppe de 387 millions de dinars a été dégagée et qui s'étend sur une superficie globale de 4.800 m<sup>2</sup>.

## Saisie de plus de 660 kg de kif traité dans plusieurs régions du pays (MDN)



16.628 litres destinées à la contrebande.

En 6e Région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam ont arrêté onze (11) contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi deux véhicules tout-terrain, (18) détecteurs de métaux, (108) grammes d'or et sept téléphones portables.

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued/4e Région militaire a saisi un camion chargé de 5.760 bouteilles de boissons, selon le MDN.

Des éléments de l'Armée nationale populaire ont saisi plus de 660 kg de kif traité et des quantités de carburant destinées à la contrebande dans plusieurs régions du pays, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense. Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen/ze Région militaire ont saisi le 23 juillet 2015, une quantité de kif traité s'élevant à 214,4 kilogrammes et 4.980 litres de carburant, précise le com-

muniqué. Aussi, des éléments des gardes-côtes ont saisi, à Ain Temouchent 24,77 kilogrammes de kif traité, ajoute la même source.

Au niveau de la 3e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'Adrar ont également saisi 424 kilogrammes de kif traité.

D'autre part, des éléments des gardes-frontières relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tébessa, Souk-Ahras et d'El-Tarf/5e Région militaire ont saisi des quantités de carburant s'élevant à

## Saisie d'armes artisanales et blanches et arrestation de 7 personnes à Ghardaïa



Les services de sécurité de Ghardaïa ont saisi des armes blanches et des armes à feu artisanales et leurs accessoires et procédé à l'arrestation de sept (7) personnes, durant les dernières 48 heures à la faveur des investigations menées à la recherche des personnes impliquées dans les incidents qu'a connus récemment cette wilaya, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Par ailleurs, les barrages dressés par les services de police au niveau des entrées et des sorties de la ville de Berriane, ont permis d'intercepter un véhicule transportant des armes blanches. Six personnes ont été arrêtées à la faveur de cette opération portant le nombre des personnes arrêtées à sept (7), (une personne à Guerrerra). Les prévenus ont été présentés à la juridiction territorialement compétente.

Agissant sur des informations concernant la possession par certaines personnes d'armes blanches utilisées dans les incidents qu'a connus récemment la région de Guerrera (Ghardaïa), et

## Un terroriste abattu à Tizi Ouzou (MDN)

Un terroriste a été abattu jeudi dans la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1<sup>re</sup> Région militaire) a abattu le 23 juillet 2015 à 20h 00, un terroriste lors d'une embuscade tendue près de la commune d'Ighigha, daira d'Azzaga, précise le MDN.

L'opération a permis de récupérer un fusil automatique de type kalachnikov, une quantité de munitions, quatre téléphones portables et d'autres objets, ajoute la même source.

APS



## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LA DÉ-RADICALISATION

### Messahel pour une adaptation des législations à la lutte antiterroriste

Le ministre des Affaires maghrébines, de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine a insisté jeudi à Alger sur la nécessité d'adapter les législations nationales aux nouvelles exigences de la lutte antiterroriste dans ses différentes dimensions, y compris la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation.

Dans une allocution prononcée à la fin des travaux de la Conférence internationale de lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation, il a souligné l'«urgence» d'une révision des législations nationales en vue de les adapter aux nouvelles exigences de la lutte antiterroriste dans ses différentes dimensions, y compris la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation.

Le ministre a mis en exergue l'importance «cruciale» de la thématique de l'extrémisme violent et de la dé-radicalisation dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme, ajoutant qu'un «consensus» sur le besoin de privilier les «approches intégrées» a été dégagé lors de cette rencontre.

Il a relevé le nombre «croissant» de pays qui adoptent des politiques de dé-radicalisation sous différentes appellations et terminologies, mais avec le même objectif, à savoir «éloigner les franges vulnérables de la tentation de la radicalisation ou leur récupération durable après le constat d'une implication dans des processus de radicalisation», soulignant «la nécessité d'aller vers des politiques préventives à long terme». Il a relevé la nécessité d'élaborer des stratégies et des approches nationales et internationales «anticipationnelles et intégrées» avec la participation des acteurs nationaux et en relevant à la coopération internationale, déplorant «la volonté affirmée des idéologies terroristes à banaliser la transgres-

sion de toutes les valeurs qui unissent les pays et les peuples». Le ministre a mis en avant la révision, dans un certain nombre de pays, des instruments politiques et institutionnels de gestion, de protection et de promotion des véritables et authentiques référents religieux et leur utilisation, dont notamment l'organisation de la fetwa, la gestion des mosquées et de la zakat, ainsi que l'amélioration de la formation des imams et mohichates. Il a salué, dans ce sens, la «prise de conscience collective» de la nécessité d'une lutte contre «la normalisation de la pensée extrémiste induite par la propagande terroriste».

Il a souligné «le rôle des organisations citoyennes dans la lutte contre les processus de dé-radicalisation et en matière de dé-radicalisation, ainsi que l'importance de la mise en place de stratégies et de programmes qui engagent et impliquent de large spectres de partenaires aux côtés des autorités publiques». Il a également souligné le besoin de «travailler davantage à l'assèchement effectif des sources de financement du terrorisme» et salué «la criminalisation, par un nombre croissant de pays, du soutien multiforme aux activités terroristes, ce qui représente, a-t-il dit, «une avancée tant attendue pour véritablement améliorer la coopération internationale» en matière de lutte contre ce phénomène transnational. La conférence d'Alger constitue, selon lui, une opportunité pour «lancer des

appels en vue de promouvoir et structurer la coopération internationale dans l'exploitation des matériaux terroristes publiés sur internet, notamment en raison de la diversité des langues utilisées», ainsi que la valorisation du rôle de la prise en charge des victimes du terrorisme dans les processus de dé-radicalisation. Le ministre a également appelé à une mise en relief du «rôle déterminant» de la Justice dans la dé-radicalisation par le «renforcement et la consolidation de la relation de confiance entre le citoyen et son Etat et à la recherche de régimes pénitentiaires efficaces pour une gestion efficace des différentes catégories de terroristes». La conférence a également permis d'exprimer un besoin, par un nombre croissant de pays, de se doter des politiques et de législations de réhabilitation et de réintégration des terroristes au sein de leurs sociétés, et mettre en garde contre la gravité du problème des combattants terroristes étrangers et la nécessité de mieux connaître ce phénomène et d'organiser la coopération internationale pour sa prise en charge correctement».

M. Messahel a, en outre, relevé le «besoin de développer un contre-discours à la propagande terroriste et de former les composantes de la société pour le transmettre», estimant que «la mauvaise gouvernance agrave les problèmes et sert la cause de l'extrémisme violent et le terrorisme». Pour le ministre, «il est impératif



de développer la coopération internationale et d'approches en tant que contribution à la lutte contre l'extrémisme violent et contre le

terrorisme». Il s'agit aussi, a-t-il ajouté, de «prendre des mesures économiques et sociales en faveur des couches défavorisées, même si la pauvreté n'a jamais justifié ou expliqué le terrorisme».

Le ministre s'est félicité du «succès» de la conférence qui a permis de «dégager des recommandations pertinentes et de donner des résultats encourageants reflétant toute la complexité de la problématique de l'extrémisme violent et de la radicalisation menant au terrorisme».

### La conférence d'Alger sur l'extrémisme «un message clair» au monde entier

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe a affirmé jeudi que la Conférence internationale d'Alger sur la lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation a lancé un message clair au monde entier révélant «une détermination» pour la lutte contre ce phénomène. Dans une déclaration à la presse au terme des travaux, il a indiqué que cette conférence «a lancé un message fort et clair aux peuples du monde entier notamment ceux qui font face au terrorisme révélant un grand espoir et une détermination à œuvrer ensemble pour combattre le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme». La conférence a vu, deux jours durant, «un échange d'expériences en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et évoqué des thématiques comme l'islamophobie et la xénophobie qui est aussi une forme d'extrémisme» tout en appelant à «la lutte contre ce phénomène par la promulgation de lois». Le ministre a précisé dans le même contexte que la conférence «a été une occasion pour présenter l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. La conférence d'Alger a été sanctionnée par 30 recommandations qui seront soumises lors du sommet de New York prévu en septembre prochain.

### L'Algérie est un partenaire de «très haut niveau» en Afrique du nord

L'Algérie est un partenaire de «très haut niveau» en Afrique du nord dans la lutte contre le terrorisme, a déclaré jeudi à l'APS la chef de délégation américaine, Paige Alexander, à la Conférence d'Alger sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation.

Pour Mme Alexander, qui s'exprimait dans une déclaration à l'APS en marge de travaux, «l'Algérie a beaucoup d'expérience et une histoire dans sa lutte contre le terrorisme.

Elle est au premier rang dans la région, ce qui fait de ce pays d'Afrique du Nord «un partenaire de haut niveau» dans la région.

«Nous avons énormément dis-

cuted avec l'Algérie et les autres partenaires de la région sur la situation sécuritaire.

Nous avons vu qu'il est important de travailler, en usant des meilleures pratiques, avec l'Algérie que nous considérons comme un partenaire très important et de haut niveau (en Afrique du Nord).»

Après avoir rendu hommage à l'Algérie pour l'organisation de cette conférence, elle a affirmé que cette rencontre internationale constitue «une bonne circonstance pour pour les hôtes et les participants pour partager leurs expériences dans la lutte anti-terroriste.» «Nous espérons que nous pourrions apprendre l'un de l'autre en préparant un

document des pratiques les plus intéressantes que ce soit du côté algérien ou du côté des autres partenaires présents à la Conférence», a ajouté Mme Alexander, qui est également administrateur adjoint du bureau de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Interrogée sur la politique américaine anti-terroriste, Mme Alexander a affirmé que les Etats-Unis possèdent un système d'intelligence sécuritaire militaire pour contrer l'extrémisme violent, soulignant, toutefois, que «cela n'était pas suffisant».

«Nous avons besoin de travailler sur des approches gouvernement-

tales et sociétales supplémentaires afin d'arriver à comprendre les causes de l'extrémisme violent», a-t-elle estimé, ajoutant que «la prévention et les mesures préventives» sont souvent renvées dans les communications des intervenants lors de cette conférence.

Elle a constaté que les spécialistes ont mis l'accent sur la nécessité de comprendre de la méthode de communication et les messages utilisés par les groupes terroristes à travers les réseaux sociaux, pour faire la promotion de leurs actions et idéologie.

S'agissant de la coopération alégo-américaine en matière de sé-

curité dans la région du Sahel, la chef de délégation américaine a affirmé que les deux pays sont engagés dans une collaboration et travaillent étroitement sur la lutte anti-terroriste.

Prévue sur deux jours, la Conférence d'Alger sera couronnée jeudi en fin de journée par un document final portant sur «les engagements, les arrangements et les partenariats qui mettent en pratique les leçons retenues lors des débats».

Les recommandations d'Alger seront soumises au sommet de l'ONU prévu en septembre prochain à Washington sur la lutte contre l'extrémisme violent.

### LYES BOUKRA (DG DE L' INESG)

### L'Algérie a un rôle important dans la prise de conscience mondiale du danger terroriste

L'Algérie, qui luttait seule contre le terrorisme, a joué un rôle important dans la prise de conscience mondiale face au danger de ce phénomène transnational, a estimé jeudi à Alger le directeur général de l'Institut National d'Etudes et de Stratégie Globale (INESG), Lyes Boukra.

«L'organisation de cette conférence (internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation), prouve que l'Algérie a joué un rôle important dans la prise de conscience mondiale du danger du terrorisme, nous étions en quelque sorte l'alerte», a dé-

claré à l'APS M. Boukra, en marge des travaux de la rencontre qui a rassemblé des représentants de plus d'une cinquantaine de pays. «À l'époque où l'Algérie avait affronté seul le terrorisme elle n'a pas cessé de répéter que le phénomène est une menace transnationale.

Malheureusement beaucoup de pays n'avaient pas cru à cela», a-t-il regretté. Après avoir rappelé la tragédie vécue par le peuple algérien et les changements intervenus dans le monde et la région, le sociologue algérien a constaté que «tous les pays sont malheureuse-

ment aujourd'hui touchés par le fléau et admettent que tout ce que disait l'Algérie était vrai».

Pour faire face au fléau terroriste, M. Boukra a argumenté que la conférence d'Alger sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation était opportune dans la mesure où elle a fait comprendre que «la riposte au terrorisme et au radicalisme ne serait être strictement militaire.» C'est vrai que la réponse militaire est très importante mais elle ne suffit pas à elle seule car nous n'avons pas affaire à un simple phénomène», a dit le responsable de l'INESG, expli-

quant que «le terrorisme est une menace hybride très complexe qui prend racines dans les terreaux qu'offre la société.» Ainsi, le traitement de cette question menaçante doit être puisé dans des aspects multidimensionnels (culturel, idéologique, religieux, social et média-tique).

Revenant sur la conférence d'Alger, M. Boukra a souligné qu'elle a permis, à travers les interventions des uns et des autres, de comprendre «la complexité» d'un phénomène face auquel les efforts de toute la communauté internationale doivent se conjuguer, en

prenant compte de tous les éléments et les motivations en relation avec la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Prévu sur deux jours, les travaux de la Conférence d'Alger seront couronnés par un document final portant sur «les engagements, les arrangements et les partenariats qui mettent en pratique les leçons retenues lors des débats».

Les recommandations d'Alger seront soumises au sommet de l'ONU prévu en septembre prochain à Washington sur la lutte contre l'extrémisme violent.

# 53<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA POLICE NATIONALE



## Le saut «important» réalisé par la police algérienne rendu possible grâce au soutien du président de la République

**Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé que le saut «important» réalisé par la police algérienne a été rendu possible grâce au soutien et à l'intérêt accordés par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika à cette institution.**

Le saut «important» réalisé par la police algérienne a été rendu possible grâce au grand soutien et à l'intérêt accordés par le président de la République au corps de la Sûreté nationale, a souligné M. Hamel dans un message adressé aux éléments de la police algérienne à l'occasion du 53<sup>e</sup> anniversaire de la police. Ce soutien «se traduit clairement par les décisions sages du président de la République garantissant la mise en place des fondements de la sécurité et de la stabilité par une police forte qui veille à la protection du citoyen et de ses biens dans le cadre d'une action de proximité intégrée où le citoyen serait un partenaire direct dans la dynamisation de l'équation sécurité», a ajouté M. Hamel.

«Nous percevons également cet intérêt chez le Premier ministre qui n'a ménagé aucun effort pour répondre à nos besoins en ce qui concerne les moyens de travail ainsi que le ministre de l'Inté-



rieur et des collectivités locales qui nous accorde toute son attention en vue de promouvoir le secteur de la Sûreté nationale», a-t-il poursuivi.

Le directeur de la DGSN a souligné enfin «l'intérêt de cet événement dans la consécration de la culture de sécurité,

fruit des efforts des femmes et des hommes de la police et de leurs collègues dans les différents corps de sécurité qui ont payé de leur vie pour que vive le citoyen en sécurité et dans la stabilité et la dignité à travers tout le territoire de notre chère patrie»

Nous pouvons dire que la Sûreté nationale est un corps interministériel qui implique des relations avec le ministère de l'intérieur duquel il est organiquement dépendant, le ministère de la justice pour maintenir son action sous contrôle judiciaire, comme cela se fait dans les démocraties. Elle est conçue pour intervenir en tout lieu, tout moment et toute circonscription dans le cadre de sa participation aux missions de sécurité intérieure lorsque une situation de menace sérieuse se présente.

C'est grâce au sacrifice des policiers et de nos forces de sécurité que le pays peut aujourd'hui jouir de la paix et de la sérénité».

Effectivement, nous pouvons dire, en prolongement des déclarations du ministre de l'Intérieur, que la police a payé le tribut du sang lors de la tragédie nationale. Ses éléments ont payé de leur vie la protection des populations et de leurs biens. Ceci démontre le rôle de service public qu'elle a

## LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR : «L'Etat va agir avec rigueur contre quiconque portera atteinte à l'unité de la Nation»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a réitéré mercredi soir «la détermination de l'Etat algérien à agir avec rigueur contre quiconque portera atteinte à la cohésion de la Nation et à son unité». A l'occasion de la célébration du 53<sup>e</sup> anniversaire de la Police nationale Noureddine Bedoui, a réaffirmé dans une allocution, «la détermination de l'Etat algérien à agir avec rigueur contre quiconque portera atteinte à la cohésion et à l'unité de la Nation en appliquant les lois de la République». Après s'être recueilli à la mémoire des victimes des incidents de Ghardaïa, M. Bedoui a souhaité un prompt rétablissement aux blessés de ces douloureux incidents. Il a également présenté ses condoléances à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux familles des éléments de l'ANP tombés vendredi dernier en martyrs du devoir national.

## LA POLICE DE SÉTIF FÊTE SON 53<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE Un nouveau souffle

**De Sétif : Azzedine Tiouri**

C'est dans une ambiance et atmosphère empreintes de solennité et de sérénité que l'institution policière de la wilaya de Sétif a célébré le 53<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

La cérémonie officielle qui s'est déroulée en présence du wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, Fateh Kerrouani, du chef de la Sûreté de wilaya, Mohamed Akhrib, des autorités civiles et militaires, a débuté par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle érigée en face du siège de la Sûreté de wilaya.

Les festivités se sont poursuivies dans la maison de la culture Houari-Boumediene toujours en présence du wali, dans une salle archi-comble où le nombreux public a voulu partager la joie des policiers, le chef de Sûreté de wilaya de Sétif a pris la parole pour situer l'importance et l'historique de cette importante date du 53<sup>e</sup> anniversaire de la police algérienne placée cette année, dira-t-il, sous le thème de « Ecoute, maîtrise et perfection », avant de procéder à la lecture intégrale des deux messages émanant du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et du directeur général de la Sûreté nationale. Au cours de son intervention, le premier policier de la wilaya a indiqué que « concernant les promotions de tous grades confondus, la Sûreté de Sétif a eu la part du lion avec 315 nouveaux promus sur les 7 124 pour l'ensemble du pays ».

Cette cérémonie a été l'occasion pour les promus d'épingler sur leurs épaules leurs nouveaux grades effectués tour à tour par les autorités invitées. Les meilleurs lauréats et les enfants des policiers à l'examen du baccalauréat ainsi que ceux reçus au BEM ont été distingués. Les retraités, les policiers les plus méritants dans l'exercice de leur fonction, les sportifs vainqueurs de tournois, ainsi que le président de l'association des journalistes et correspondants de presse de Sétif ont été honorés à leur tour.

Le hall de la maison de la culture Houari-Boumediene a abrité une exposition photos sur le parcours de l'institution policière et les différentes étapes parcourues avec sur les murs des slogans tels que « Tous pour une police de proximité », « La police vous écoute, ligne verte 15 48 », « La police fête son anniversaire » etc.

Les cérémonies célébrant le 53<sup>e</sup> anniversaire de la police a débuté la veille par diverses activités intellectuelles, culturelles, sportives, de prévention etc.

## Rassurer, protéger

**DK NEWS**

La DGSN a célébré jeudi à l'école supérieure de la police Ali Toussi le 53<sup>e</sup> anniversaire de la création de la police algérienne. La cérémonie a été présidée par le ministre de l'Intérieur, M. Noureddine Bedoui et le général-major Abdelghani Hamel et elle a été rehaussée par la présence de membres du gouvernement, de représentants de l'institution militaire, de la société civile et des médias.

C'est grâce au sacrifice des policiers et de nos forces de sécurité que le pays peut aujourd'hui jouir de la paix et de la sérénité».

Effectivement, nous pouvons dire, en prolongement des déclarations du ministre de l'Intérieur, que la police a payé le tribut du sang lors de la tragédie nationale. Ses éléments ont payé de leur vie la protection des populations et de leurs biens. Ceci démontre le rôle de service public qu'elle a

joué au pire moment dans sa vie. La Sûreté nationale à l'âge de l'indépendance nationale, soit 53 années.

Protéger et rassurer sont deux concepts qui structurent la pensée stratégique de la DGSN. « Rassurer » c'est s'engager dans la prévention et la prévision. « Protéger » implique deux actions qui mettent en mouvement la sûreté nationale, c'est-à-dire réagir à l'événement ou agir dans le cadre de la prévention.

Nous pouvons dire que la Sûreté nationale est un corps interministériel qui implique des relations avec le ministère de l'intérieur duquel il est organiquement dépendant, le ministère de la justice pour maintenir son action sous contrôle judiciaire, comme cela se fait dans les démocraties. Elle est conçue pour intervenir en tout lieu, tout moment et toute circonscription dans le cadre de sa participation aux missions de sécurité intérieure lorsque une situation de menace sérieuse se présente.

Plusieurs innovations ont été apportées pour le respect des droits de l'homme. Des modules en cette matière sont ajoutés aux cursus de formation.

Mieux encore, selon les dires de M. Farrouk Ksentini lors de son passage au forum

sente sous orme de menace d'emploi des armes contre la sécurité du pays. Nous sommes toujours rassurés devant un barrage de police et la vue de l'uniforme bleu qui rend visible notre sécurité ; c'est ce que disent les automobilistes qui pensent qu'il faut en payer le prix par un embouteillage plutôt que de courrir le risque de mettre sa vie et celle des autres en danger de la prévention.

Depuis quelque temps, la police a engagé des actions en direction des populations par des actions dites de proximité.

Nous pouvons énoncer le tournant pour les jeunes qui sont encore loin de leurs domiciles, leur évitant de faire un accident à une heure avant l'adhan.

M. Bedoui a souligné l'importance de doter les policiers de moyens et d'équipements modernes pour leur permettre de faire face aux nouveaux défis sécuritaires qui s'imposent sur le plan national, régional et international.

La conclusion est revenue au DG de la SN qui a affirmé que « la police algérienne restera fidèle aux valeurs qu'elle défend qui sont celles de la justice et du droit ».

## Mme Tagabou salue les nouvelles dispositions portant octroi des marchés publics aux artisans

La ministre déléguée auprès du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou, a salué jeudi à Chlef les nouvelles dispositions introduites au code des marchés publics permettant aux artisans d'y soumissionner.

Ces nouvelles dispositions «sont un acquis pour cette frange de la société et permettent de créer une concurrence plus importante dans le secteur de l'artisanat traditionnel, avec ce que cela impliquera comme répercussions sur l'amélioration de la qualité et le développement de cette activité», a indiqué la ministre déléguée qui effectue une visite de travail dans la wilaya de Chlef.

Par ailleurs, Mme Tagabou a souligné que son département organise des cycles de formation au profit des artisans portant sur la gestion des micros entreprises et des ateliers d'artisanat, rappelant à cet effet la convention signée avec le Bureau international du travail (BIT) qui a permis à 19 000 artisans de bénéficier d'une formation en management et gestion d'entreprise. «Cette formation permettra aux bénéficiaires de mieux gérer leurs unités artisanales et de les pérenniser».

Lors de sa visite, la ministre a procédé au niveau de la Maison de l'artisanat de la commune de Chettia, à la signature de deux conventions. La première signée avec l'université de Chlef porte sur la réalisation d'études et de recherches scientifiques sur les métiers traditionnels de cette wilaya, alors que la deuxième convention signée avec l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) porte, entre autres sur la qualification et la formation des artisans.

L'objectif attendu par la signature de ces deux conventions est d'orienter et d'encourager les étudiants à réaliser des mémoires de fin d'étude sur des thèmes liés à l'artisanat et aux métiers traditionnels, afin de contribuer au développement local à travers la promotion de ce secteur en proposant des solutions susceptibles d'aider à relancer et promouvoir les métiers traditionnels appelés à jouer un rôle plus affirmé dans le développement local. Mémoires de fin d'étude qui profiteront également à la chambre locale des métiers et de l'artisanat (CAM) a-t-elle ajouté.

Ces deux conventions sont à même non seulement d'accompagner l'artisan dans la création de son unité artisanale, mais aussi de lui permettre de développer son activité et celle du secteur de l'artisanat traditionnel, a-t-elle précisé.

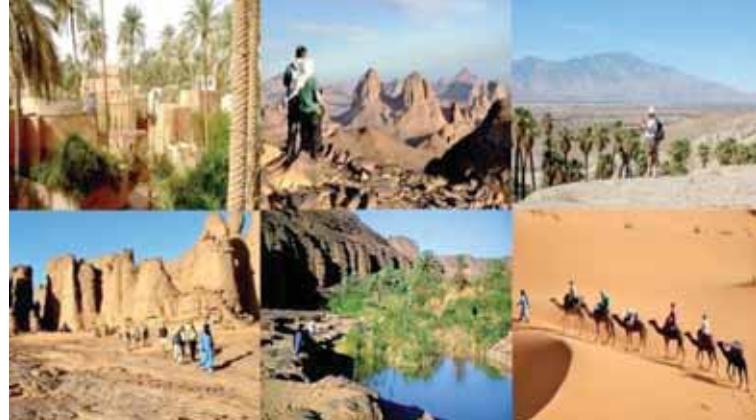
La visite de Mme Tagabou dans la wilaya de Chlef a été également marquée par la distribution de matériel, et d'attestation au profit d'artisans, dont des détenus ayant bénéficié d'une formation au sein des institutions pénitentiaires.

La ministre déléguée a souligné à ce propos que «les détenus ont besoin de formation qui leur permettra une meilleure réinsertion dans la société à leur sortie, elle leur permet également de réduire leur période de détention».

Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, Mme Tagabou a visité la Maison de l'artisanat de Chettia, une exposition de produits de l'artisanat à Ténès, et le chantier de réalisation d'une maison de l'artisanat à la cité Bensouna, dans la commune de Chlef, et dont les travaux ont atteint un taux de réalisation de 90%.



## Nouvelles mesures de facilitation de l'investissement touristique en septembre



De nouvelles mesures de facilitation de l'investissement touristique rentreront en application en septembre prochain, a annoncé, jeudi à Ain Témouchent, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

Ces mesures concernent, entre autres, la gestion du tourisme et des zones d'expansion touristiques (ZET), le lancement de grands projets touristiques dans plusieurs régions du pays et la promulgation d'un décret exécutif «important» qui déterminera avec précision les conditions de l'investissement, le cahier de charges et les procédures à suivre pour l'investissement, a expliqué le ministre lors d'un point de presse animé sur l'île de Rachegoune («Laila»).

«Ce nouveau texte diminuera sensiblement les dossiers d'investissement, les délais d'étude de ces dossiers et accompagnera les investisseurs dans ce domaine, tout en contrôlant la bonne marche de leur réalisation», a-t-il souligné, affirmant que «des pouvoirs publics sanctionneront les investisseurs récalcitrants ou ceux qui ne respectent pas les cahiers de charges, qui pourront voir le retrait de l'autorisation délivrée et même celle de l'investissement».

«Le foncier n'échappera pas à ces mesures, puisque dans certaines ZET des anomalies et des dépassements ont été relevés», a-t-il ajouté, annonçant que les petits projets d'investissement seront gérés par les autorités locales et n'ont pas besoin d'être gérés par le ministère.

Le ministre a déclaré, au sujet des prix actuellement pratiqués

au niveau des structures hôtelières, que ceux-ci résultent de la forte demande et de la faiblesse des capacités d'accueil.

«Nous sommes en train de renforcer les capacités d'accueil», a-t-il assuré.

Concernant l'île de Rachegoune, M. Ghoul a indiqué qu'elle profitera d'une convention qui sera signée prochainement avec le ministère de la Culture, ajoutant que l'île sera modernisée et réhabilitée pour être intégrée dans des circuits touristiques faisant partie des programmes touristiques nationaux et internationaux.

Une convention similaire sera passée avec le ministère des Affaires religieuses qui touchera les sites et monuments islamiques, notamment la nouvelle mosquée d'Oran.

L'opération de réhabilitation de l'île de Rachegoune doit, cependant, respecter les normes écologiques pour ne pas altérer les spécificités environnementales du site, a-t-il noté.

En visitant l'île dénommée «Laila», M. Ghoul s'est déclaré «émerveillé» par le site qu'il a qualifié de «bijou» à valoriser et à réhabiliter, en vue de l'intégrer dans le programme national et international de circuit touristique. Ce site, qui abrite un phare pour la navigation maritime datant de 1860, a fait l'objet d'une étude pour son aménagement et

a été classé en tant que zone humide d'importance internationale selon la convention Ramsar de 1971, a indiqué le représentant de la société gérante.

M. Ghoul a, en outre, affirmé que la formule du séjour chez l'habitant est toujours d'actualité et a commencé à être appliquée à Sétif notamment.

Le ministre avait entamé sa tournée dans la daïra de Beni Saf où il s'est enquis d'une étude d'aménagement de la plage de Rachegoune 1, invitant à la mise à niveau des lieux tout au long de l'année.

Il a inspecté, à cette occasion, un hôtel d'un promoteur privé à qui il a demandé de respecter le cahier de charges et les normes de construction.

En prenant connaissance des études d'aménagement des ZET, le ministre a insisté sur l'utilisation «rationnelle» du foncier qui, a-t-il dit, ne doit pas être consacrée aux parkings, mais plutôt aux services. Au chef-lieu de wilaya, il a procédé à la pose de la première pierre d'un siège de la direction du tourisme et de l'artisanat, avant de prendre connaissance d'une étude d'habilitation du projet d'institut national de formation aux techniques touristiques et hôtelières, et d'inaugurer le nouveau siège de la maison de l'artisanat, un espace de mise en valeur des potentialités de la wilaya.

## UNEP : Le nouveau décret des marchés publics assurera la flexibilité des projets

Le nouveau décret présidentiel relatif aux marchés publics, approuvé mercredi par le Conseil des ministres, permettra de lever les contraintes qui freinent les projets et de faciliter leur lancement, a indiqué jeudi à l'APS le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), Lakhdar Rakhrourh.

«Ce décret présidentiel permettra d'éviter les retards de lancement des projets grâce aux mesures de flexibilité et d'assouplissement de passation des marchés publics prévues», estime M. Rakhrourh en réaction à l'approbation de ce texte législatif.

Pour lui, le nouveau texte comprend une série de dispositions visant à limiter le nombre important des motifs d'infructuosité notamment ceux relatifs au nombre exigé des prestataires et aux rapports de justification des maîtres d'ouvrage.

En outre, le montant des projets publics, fixé pour appliquer les procédures du Code des marchés publics, passera de 8 à 12 millions de dinars, fait-il savoir.

Tout contrat ou commande dont le montant est égal ou inférieur à ce seuil, pour assurer les prestations de travaux ou de fourniture, ne donnera pas lieu, obligatoirement, à la passation d'un marché, indique M. Rakhrourh.

Pour lui, le nouveau texte, qu'il considère d'une grande importance, va libérer davantage l'initiative pour l'ensemble des entreprises et non pas seulement publiques, car il permet d'encourager le produit algérien quelle que soit la nature juridique de la société (privée ou publique).

La nouvelle réglementation prévoit l'instauration d'une clause dans les cahiers des charges relatifs aux marchés publics, qui n'autorise le recours aux produits importés que si le produit national équivalent n'est pas disponible, et ce, afin de promouvoir la place de la production nationale et de l'appareil productif local dans la réalisation des marchés, rappelle-t-on.

Par ailleurs, le président de l'UNEP salue la nouvelle disposition introduite dans l'ordonnance portant Code de procédure pénale, conditionnant l'ouverture d'une information judiciaire, pour des faits de gestion, par la plainte des organes sociaux concernés. «Cette mesure constitue une grande

avancée pour les gestionnaires des entreprises économiques publiques en matière de déprévalisation de l'acte de gestion», observe-t-il.

Selon les nouvelles dispositions de l'ordonnance, adoptée également, mercredi, par le Conseil des ministres, lorsque des infractions pénales sont commises au préjudice d'une entreprise économique dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou d'une entreprise à capitaux mixtes, l'action publique n'est engagée que sur plainte des organes sociaux concernés (Conseil d'administration, l'Assemblée générale...).

## Les cours du pétrole rebondissent en Asie

Les cours du pétrole repartaient à la hausse vendredi sous l'effet d'achats à bon compte après plusieurs séances de repli mais le marché reste déprimé par la surabondance de brut, selon les courtiers.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre, qui a décliné de 4% depuis le début de la semaine, s'appréciait de 32 cents à 48,77 dollars.

Le Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, en recul de près de 3% depuis lundi, prenait 17 cents, à 55,44 dollars.

Le baril de WTI a déjà reflué de plus de 21% depuis le 10 juin, où il avait fini au plus haut à 61,43 dollars, et les opérateurs n'excluent pas qu'il puisse descendre à son plus bas niveau de l'année (43,46 dollars) enregistré en mars.

Excédentaire et en hausse constante, l'offre mondiale de pétrole risque de gonfler davantage après l'accord entre Téhéran et les grandes puissances sur le contrôle du programme nucléaire iranien maintenant une levée progressive des sanctions internationales.

L'Iran, qui dispose des quatrièmes réserves mondiales de pétrole et des premières réserves de gaz, «pourrait doubler ses exportations dans les deux mois», selon les autorités iraniennes, a rappelé un analyste chez Capital Economics.

«L'Iran possède des quantités considérables de réserves de brut, à terre et en mer, susceptibles d'être vendues dès la levée des sanctions», a-t-il ajouté dans une note de marché, précisant que ces réserves s'élèvent à entre 10 et 40 millions de barils, en fonction des estimations.

De son côté l'Arabie saoudite, chef de file de l'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep), «ne devrait pas réduire sa production pour compenser l'afflux de pétrole iranien», a-t-il prévenu. Jeudi, le baril de «light sweet crude» avait perdu 74 cents à 48,45 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait reculé de 86 cents à 55,27 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).



## Pétrole: baisse à Londres, hausse à New York en cours d'échanges européens

Les prix du pétrole divergeaient vendredi en cours d'échanges européens, baissant à Londres et tentant de se reprendre à New York, dans un marché qui reste dominé par la surabondance des cours et la fragilité de la demande.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 55,13 dollars vers 10h20 GMT sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 14 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Le Brent est tombé vendredi (vers 9h30 GMT) à 54,80 dollars le baril, son niveau le plus faible depuis le 2 avril. Dans les



échanges européens sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 26 cents à 48,71 dollars. Le prix du

baril de WTI était tombé jeudi à 48,21 dollars, son niveau le plus bas depuis début avril. «Un mélange d'offre abondante et d'inquiétudes sur la demande met les prix sous pres-

sion», commentaient les analystes de Commerzbank. «L'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ne fait toujours pas d'efforts pour restreindre sa production» tandis que «des inquiétudes sur la demande, qui ont récemment émergé, ont été renforcées par les données chinoises publiées vendredi», expliquait-on chez Commerzbank.

La production manufacturière chinoise s'est contractée en juillet, atteignant son niveau le plus bas depuis 15 mois, selon une étude indépendante qui confirme les difficultés de la deuxième économie mondiale à relancer son activité.

## Les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis au plus bas depuis 42 ans

Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont reculé aux Etats-Unis à un seuil inédit depuis près de 42 ans, selon des données publiées jeudi par le département du Travail.

Le ministère a recensé le dépôt de 255.000 demandes d'allocations pendant la semaine écoulée, ce qui représente un plongeon de 9,2% par rapport à la semaine précédente alors que les analystes tablaient sur un très léger repli (-0,7%).

Il s'agit, selon le ministère, du niveau le plus faible depuis la fin novembre 1973, de bon augure pour un taux de chômage américain qui est

déjà orienté à la baisse. Selon le ministère, aucun «facteur particulier» n'explique cette baisse spectaculaire, qui pourrait être liée à la montée en puissance des emplois saisonniers pendant l'été.

Sur un an, le recul des inscriptions au chômage reste toutefois très net (-11,8%), selon les données officielles.

En moyenne sur un mois, les inscriptions hebdomadaires au chômage ont elles aussi reculé (-1,4% à 278.500), mettant fin à trois semaines consécutives de hausse. En juin, le taux de chômage aux Etats-

Unis a encore reculé à 5,3%, au plus bas depuis sept ans, sur fond de créations d'emplois dynamiques.

Les chiffres pour le mois de juillet seront publiés début août.



## L'euro perd un peu de terrain face au dollar



L'euro perdait un peu de terrain face au dollar vendredi, dans un marché sans grande direction dans l'attente des discussions entre la Grèce et ses créanciers sur le nouveau plan d'aide au pays, et optant pour la prudence après des données chinoises décevantes.

La monnaie unique européenne valait 1,0947 dollar (vers 9h30 GMT), contre 1,0985 dollar jeudi (vers 21h00 GMT). La devise européenne reculait également face à la monnaie nippone, à 135,67 yens contre 136,10 yens jeudi.

Le dollar restait presque stable face à la devise japonaise, à 123,94 yens contre 123,90 yens la veille.

«Alors que les données en Chine commençaient à montrer des signes de reprise, l'indice PMI des directeurs d'achat, publié vendredi, a déclenché un regain d'inquiétude sur la santé de l'économie» du pays, la deuxième économie mondiale, commentait un analyste.

La production manufacturière chinoise s'est contractée en juillet, atteignant son niveau le plus bas depuis 15 mois, selon une étude indépendante qui confirme les difficultés de la deuxième économie mondiale à relancer son activité.

De telles inquiétudes sur la santé de l'économie chinoise, moteur de la reprise économique mondiale, tendent à pousser les cambistes à privilégier les devises qu'ils jugent les plus sûres, au premier rang desquelles le billet vert.

L'euro était de plus lesté vendredi par l'annonce d'un ralentissement de la croissance de l'activité privée au sein de l'Union monétaire en juillet, l'indice PMI composite atteignant 53,7, son niveau le plus faible en deux mois, après 54,2 en juin.

La livre britannique gagnait du terrain face à la monnaie unique européenne, à 70,68 pence pour un euro vendredi, mais baissait face au dollar, à 1,5485 dollar pour une livre.

La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0517 franc suisse pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9607 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.084 dollars, contre 1.097,40 dollars jeudi soir.

## Ralentissement de la croissance de l'activité privée dans la zone euro en juillet

La croissance de l'activité privée a marqué le pas en juillet même si elle reste près de son plus haut niveau en quatre ans dans la zone euro, a indiqué vendredi le cabinet privé Markit, en publiant une première estimation de l'indice PMI. Le PMI composite a atteint 53,7 en juillet dans la zone euro, après 54,2 en juin. Il évolue à son plus bas niveau en deux mois. Les analystes tablent sur un chiffre de 54. Lorsque le PMI est supérieur à 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil.



«La croissance économique de la zone euro ne paraît pas avoir été particulièrement affectée par les différents développements de la crise grecque au cours du mois. Les affaires semblent avoir suivi leur cours normal en juillet, comme le suggère le taux d'expansion de l'activité qui reste élevé», bien qu'en repli, souligne un économiste chez Markit.

Dans le détail, la croissance décélère tant dans l'industrie manufacturière (PMI à 52,2) que dans le secteur des services (PMI à 53,8), mais reste soutenue dans les deux secteurs.

Par pays, l'Allemagne et la France voient leur croissance ralentir, avec des plus bas respectifs de deux mois et trois mois.

Dans le reste de la zone euro en revanche, la croissance s'accélère, creusant d'avantage l'écart avec les deux principales économies de la région.

## SIDI BEL-ABBÈS

# Programme pour rattraper les insuffisances en matière de poste et de télécommunications

**Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication œuvre à rattraper les insuffisances que connaît le secteur dans la wilaya de Sidi Bel Abbès à travers un programme d'action intense confié aux autorités locales, a indiqué jeudi la première responsable des Ptic, Imane Houda Feraoun, en visite de travail dans la wilaya.**

En dépit de grands efforts déployés par les autorités de wilaya de Sidi Bel-Abbès, le secteur des Ptic souffre d'insuffisances affectant les prestations fournies, dont notamment le manque de main-d'œuvre et de matériel rouillant, ajouté à cela les infrastructures vétustes, a souligné la ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

Mme Feraoun a indiqué, dans ce sens, que des efforts sont actuellement déployés pour rattraper ces lacunes avec des projets de réaménagement de bureaux de poste dont la recette principale qui fait l'objet d'une vaste opération de ce genre, dont



l'achèvement des travaux est prévu avant la fin du mois d'octobre prochain.

En outre, des travaux sont en cours au centre de tri et distribution de la poste qui a bénéficié d'un projet de réaménagement et dans d'autres bureaux postaux à travers la wilaya.

Le secteur des télécommunications a bénéficié de projets de raccordement au réseau téléphonique dans toutes les communes de la wilaya notamment celles éloignées et d'extension et de rénovation du réseau internet

surtout au chef-lieu de wilaya qui souffre d'un réseau vétuste.

La ministre a instruit les concernés de saisir l'occasion de la réalisation des travaux du tramway de Sidi Bel-Abbès pour le rénover, étendre le réseau de fibres optiques pour améliorer les prestations du téléphone et l'internet et de mettre fin au problème de vol de câbles en cuivre.

La ministre a ajouté que certaines lacunes ont une dimension nationale surtout pour ce qui concerne Algérie Poste, héritées de longues années de ges-

tion anarchique et représentant 40 % de ses problèmes actuels, nonobstant le manque de financement et des revenus que le ministère tend à traiter en améliorant les recettes de l'entreprise et sa gestion. Au sujet des perturbations du service internet, Mme Feraoun a indiqué qu'un travail est en cours pour trouver des solutions à ce problème sur plusieurs plans dont l'accélération du projet de 3ème câble marin d'internet reliant Oran à Valence (Espagne), la généralisation et l'extension du ré-

seau de fibres optiques au niveau de toutes les communes, la rénovation et la modernisation du réseau des télécommunications et d'internet et la modification du calendrier de mise en service de la troisième génération (3 G).

La ministre a annoncé également son soutien aux produits de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) de Sidi Bel-Abbès, surtout pour les équipements de télécommunications dont les téléphones intelligents et les tablettes numériques en œuvrant à convaincre les opérateurs du mobile à les utiliser et les commercialiser au large public.

Mme Feraoun a eu, lors de cette visite, un aperçu sur son secteur dans la wilaya où des indices d'amélioration sont perceptibles depuis l'an 2000. La ministre a inspecté la recette principale, un centre de paiement «Tayebi Larbi», le siège provisoire de la recette principale, les sièges des trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Djazzy et Ooredoo), les deux agences commerciales de «Algérie Télécom» au centre-ville de Sidi Bel-Abbès et à haï Sidi Djillali.

Elle a également visité un bureau de poste à «Sidi Yacine», un centre de distribution de la Poste et l'entreprise Enie.

## AIN DEFLA

# Distinction des lauréats des examens des trois cycles de l'enseignement

Une ambiance conviviale de joie et d'allégresse a caractérisé la cérémonie organisée jeudi à Aïn Defla au profit des lauréats des examens des trois cycles de l'enseignement au titre de l'année 2014-2015.

Venus même des coins les plus reculés de la wilaya, nombre de parents ont tenu à assister à cette cérémonie synonyme de «fierté incommensurable» pour eux dont beaucoup ont, pour diverses raisons, interrompu leur scolarité de manière précoce.

La cérémonie organisée au profit des élèves qui se sont le plus distingués par leurs résultats a pour but de les inciter à «aller de l'avant» pour des résultats encore meilleurs, selon les responsables de la direction locale du secteur, l'organisatrice de l'événement.

## Joie et larmes marquent l'événement

C'est à la maison de la culture Emir Abdelkader de la ville que le wali de Aïn Defla, Hadjri Derfouf, entouré du président de l'APW et des autorités civiles et militaires de la wilaya, a tenu à accueillir les lauréats des différents examens scolaires (et leurs parents) en vue de les féliciter pour leur remarquable distinction.

En cette journée mémorable, la joie était à son paroxysme. Les lauréats défilaient au fur et à mesure pour recevoir chacun une enveloppe et un diplôme d'honneur.

Dans la salle, la mine affichée par les parents qui accompagnaient leurs enfants était révélatrice de bonheur qu'ils dégageaient et une joie incommensurable mêlée à un profond sentiment de fierté, souvent

trahi pas des larmes. Détenteur de la meilleure moyenne au baccalauréat à l'échelle de la wilaya (18,24), le jeune Bouarfa Amine (17 ans) du lycée Hamza Ibn Abdalmoutalib de Khémis Miliana, a eu droit à des applaudissements nourris de la part de l'assistance en reconnaissance aux sacrifices consentis tout au long de son parcours scolaire.

Après avoir décroché le précieux sésame dans la filière sciences expérimentales, le jeune Amine compte marcher dans le sillage de ses parents (tous deux médecins), en suivant des études de médecine, précisant toutefois que «pour le moment, l'heure est au repos après les efforts déployés et les nombreuses nuits blanches».

## Parents : un rôle capital dans la réussite de leurs enfants

Remerciant les enseignants du lycée Hamza Ibn Abdalmoutalib de Khémis Miliana pour leur «dévouement» et leur «sens de la responsabilité», la mère du jeune Amine a, de son côté, mis en exergue l'importance de l'accompagnement des candidats aux examens tout en insistant sur leur soutien psychologique. «La préparation à l'examen du baccalauréat nécessite certes un certain nombre de facteurs objectifs (organisation, rigueur, mobilisation des enseignants), mais requiert aussi un climat de sérentité que seuls les parents sont à même d'assurer (à leur enfant)», a-t-elle relevé.

Selon elle, la préparation de l'examen du baccalauréat ne doit pas se limiter à la classe de terminale, mais doit plutôt commencer dès la pre-

mière année primaire, mettant en avant la planification dans les révisions et les moments de détente et de loisirs. Aux anges, la mère d'Amine, tout en enlaçant son fils, s'en est allée défilé au cœur de la foule dans une ambiance émouvante ponctuée par des photos souvenirs auxquelles se prétaient volontiers notamment le wali et le directeur de l'éducation.

## L'aspect qualitatif en point de mire

Lors de son allocution, le directeur de l'éducation de la wilaya de Aïn Defla, Mahmoud Fawzi Tebboune, a mis à profit cette occasion heureuse pour rendre hommage aux enseignants, chefs d'établissements, parents et tous ceux qui contribuent à l'essor du secteur.

Il a fait état de résultats «probants» réalisés cette année dans les examens se rapportant aux trois paliers de l'enseignement, invitant le personnel du secteur de l'éducation à «se surpasser et à redoubler d'efforts» dans la perspective de remporter la bataille relative à l'aspect qualitatif. S'agissant de l'examen du baccalauréat, le premier responsable du secteur à l'échelle locale a fait état d'un taux de réussite de 57,41 %, dépassant ainsi de 5,20 % la moyenne de réussite nationale et de 4,17 % le taux enregistré l'année dernière.

Selon lui, 30 lycées (sur un total de 44) à l'échelle de la wilaya ont enregistré un taux de réussite supérieur au taux national, relevant que le taux de réussite le plus élevé à l'échelle de la wilaya est revenu au lycée Abdelhamid Mehri de Aïn Defla avec 75 %. APS

# AIN DEFLA : LA POLICE CÉLÈBRE LEUR FÊTE DU 22 JUILLET « Au service de la population »

Le 22 juillet est un symbole pour la police, il représente, en effet, la date de création de ce corps de sécurité : c'était le 22 juillet 1962. A l'occasion de ce 53<sup>e</sup> anniversaire, la direction de wilaya de la sûreté nationale a organisé une cérémonie à la maison de la culture Emir Abdalkader où les autorités locales ont récompensé les lauréats, enfants de policiers, dans les différents examens de fin d'année. Ceci en plus de quelques compétitions sportives mitonnées pour la circonstance. Les retraités du corps n'ont, eux, pas été oubliés pour tous les services qu'ils ont rendus à la nation.

Cette cérémonie à laquelle ont pris part le wali d'Aïn Defla, le PAPW et les autorités civiles et militaires, la presse et le mouvement associatif a été une occasion pour le divisionnaire de la sûreté d'Aïn Defla, de féliciter ses éléments et de les encourager afin d'être toujours au service de la population, tout en rappelant les réalisations faites jusque-là, notamment en matière d'infrastructures. Au cours de cette cérémonie la lettre du DGSN et celle du premier ministre d'Etat et ministre de l'Intérieur et des collectivités locales ont été lu par le chargé de communication. Le patron de la Dgsn, le général-major Hamel, a félicité tous les agents de ce corps sécuritaire pour la mission qui leur est confiée et a rappelé la stratégie tracée par la police nationale laquelle est basée sur l'élément humain et la formation de qualité. Il a également mis l'accent sur les efforts consentis par son institution en vue de rapprocher la police du citoyen, à travers la réalisation de structures de proximité, mais aussi l'adoption de la communication.

44 policiers retraités ont été récompensés et 153 policiers ont été promus ainsi que des associations de la société civile ont été primés. Dans le cadre de cette fête de la police, des journées portes ouvertes se sont tenues au niveau de plusieurs sûretés urbaines et de daïra de la wilaya d'Aïn Defla.



## M'SILA : Démantèlement d'un réseau terroriste

Huit individus originaires des communes de Sidi Aïssa, Ain Hadjel et Bouti Sayeh, dans la wilaya de M'sila, ont été placés, hier, sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur de la ville de Sidi Aïssa, pour création d'un groupe terroriste et soutien au terrorisme, apprend-on de source locale. 5 autres personnes ont bénéficié d'une liberté provisoire.

Les mis en cause dans cette affaire ont été interpellés au lendemain de la capture d'un terroriste par les forces de sécurité de la sûreté à Ain Hadjel et la liquidation d'un autre, il y a deux semaines.

Ces présumés membres du réseau de soutien approvisionnaient les groupes terroristes armés en produits alimentaires et autres matériels de la téléphonie mobile, nous ont indiqué nos sources.

M.B.

## 9 à 10 accidents de la route se produisent chaque jour depuis le début du mois à Sétif

Neuf à dix accidents de la circulation sont enregistrés chaque jour depuis le 1er juillet sur les routes de la wilaya de Sétif faisant 10 morts, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction locale de la Protection civile.

Ces accidents ont provoqué la mort de 10 personnes et occasionné des blessures «plus ou moins graves» à 286 autres, a précisé le chargé de la communication à la direction de wilaya de la protection civile le capitaine Ahmed Laamamra, qui a rappelé qu'un accident survenu il y a deux jours au nord de la ville d'El Eulma s'était soldé par le décès de 4 personnes appartenant à la même famille.

Il s'agit de chiffres d'autant plus inquiétants qu'il a été enregistré davantage d'accidents de la route au cours des trois premières semaines de juillet que durant la même période de 2014, marquée par 172 sinistres contre 201 cette année, a-t-on relevé.

Toutefois, sur tout le premier semestre de 2015, il a été enregistré une baisse des accidents, comparativement aux six (6) premiers mois de 2014.

APS

Par A.Ferrag

L'affaire est jugée en session criminelle du mois de juillet 2015. Karim âgé de 34ans, Hakim âgé de 37 ans, Brahim âgé de 39 ans et Rachid âgé de 40 ans sont jugés pour homicide volontaire sur la personne de Farid.

## ALGER Les quatre accusés arrêtés



À la sortie d'un bar, Farid, un jeune de 35 ans, se retrouve face à quatre jeunes, une bagarre éclata entre eux et le drame survint.

Les quatre jeunes s'emparent d'un couteau et s'acharnent sur le malheureux l'abandonnant au milieu d'une mare de sang avant de prendre la fuite.

Après une minutieuse enquête Karim, Hakim, Brahim et Rachid sont arrêtés, les quatre assassins sont des reprises de justice notoires.

Le jour du procès, les accusés commencèrent par nier les faits avant d'être confondus par les témoins qui

les avaient vus. Devant tant de preuves les accusés passent aux aveux et racontent les circonstances de leur crime.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, après les avoir rappelé requiert 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre des accusés.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients et demande d'accorder les circonstances atténuantes.

A l'issue des délibérations, les quatre écoperont de 18 ans de réclusion criminelle.

## LA DIRECTION DE DISTRIBUTION D'EL HIDHAB RENFORCE SES CAPACITÉS : 98 nouveaux transformateurs électriques installés

Comme chaque année à la même période, le problème récurrent des coupures de l'électricité revient à la surface et devient un problème d'actualité. A peine la période estivale entamée avec en prime la canicule, il a été enregistré déjà plusieurs coupures du certainement à la surcharge de tension.

Azzedine Tiouri

En été, nul n'ignore que la consommation en électricité atteint des records jamais égalés et des pics en demande d'énergie très importants. Comparé aux années précédentes à la même période le problème est moindre.

C'est pour atténuer un tant soit peu, pour ne pas dire éviter totalement ces coupures que la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'El Hidhab de Sétif avait élaboré et arrêté un programme pour renforcer ses capacités en installant de nouveaux transformateurs. C'est ainsi que pour faire face à ces subites coupures et améliorer ses prestations vis-à-vis de sa clientèle, le programme d'installation de 98 transformateurs électricité vient de s'achever à 100%, nous dit-on, qui pourront contribuer à l'amélioration de la distribution dans la zone de compétence de la direction d'El Hidhab. Ces nouvelles installations viennent aussi en apport avec la demande toujours croissante avec l'urbanisation massive et accrue par la création de nouvelles cités et logements un peu partout à travers l'ensemble de la wilaya de Sétif, notamment dans les grands centres urbains dont la population est sans cesse en nette augmentation.

L'enveloppe financière allouée à ce programme des 98 nouveaux transfor-



mateurs s'élève à plus de 683 millions de dinars, nous indique-t-on, répartis sur 37 communes dans 12 daïras de la wilaya de Sétif dépendant de la direction de distribution d'El Hidhab. Il est à signaler également la réalisation de 50 cabines et 48 transformateurs sur des poteaux électriques dans les daïras d'El Eulma, Bir El Arche, Djemila, Hammam Soukhna, Salah Bey, Ain Azel, Ain Oulmène, Guidjel, Ain Kebira, Babors et Béni Aziz.

Par ailleurs, il est utile de noter l'achèvement en totalité du plan d'urgence 2013 et 2014 avec l'installation de 100 transformateurs électriques déjà opérationnels et en service, ainsi que l'achèvement des travaux du projet de

la centrale 220/30 KV dans la localité de Djermene afin d'alléger la pression sur le centre principal d'El Eulma. Toujours dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la fourniture du service d'électricité, plus de 15 km de câbles en cuivre usés ont été remplacés par des nouveaux isolants et de meilleure qualité.

Toutes ces nouvelles réalisations tendent à améliorer la fourniture en énergie électrique, notamment durant la période estivale et éviter les pannes qui parfois durent des heures entières, sans compter les conséquences que cela peuvent engendrer sur la vie économique, pratique, sociale et même sanitaire des citoyens.

## INCIDENTS DE GHARDAÏA : Des peines allant de 2 à 3 ans de prison ferme

Des peines allant de 2 à 3 ans de prison ferme ont été prononcées mercredi par le tribunal correctionnel de Ghardaïa à l'encontre de dix (10) personnes présumées impliquées dans les événements qu'a connus la région dernièrement, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

Sept (7) personnes qui seraient impliquées dans ces incidents ont été condamnées à trois ans de prison ferme, tandis que trois autres ont écopé de deux ans de prison. Vingt-cinq (25) autres personnes, présentées devant le tribunal, verront leur

peines prononcées ultérieurement, a précisé la même source. Ces personnes ont été toutes interpellées et inculpées pour «attroupement armé sur la voie publique», «possession et utilisation d'arme lors des attroulements» et «outrage et violence contre les forces de maintien de l'ordre», a encore précisé la source. Au total, 109 personnes ont été interpellées (49 à Ghardaïa, 51 à Guerrara et 9 Berriane) par les services de sécurité, suite aux affrontements entre groupes de jeunes qu'a connus la région de Ghardaïa au début du mois de juillet, a indiqué la même source, signalant que des enquêtes ont été menées pour déterminer les responsables. D'autres enquêtes sont également en cours pour déterminer les circonstances des actes criminels à l'origine de la mort de vingt trois personnes dans ces événements, a-t-elle ajouté. Toutes les interpellations effectuées par les forces de sécurité depuis le renouvellement des incidents dans la région de Ghardaïa se sont déroulées dans le «strict respect des lois de la République et de droits de l'Homme», a assuré la

même source. Les localités de Guerrara et Berriane, situées respectivement à 120 km au nord-est et à 45 km au nord de Ghardaïa, ont connu, début juillet, des affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme et de pillage de locaux à usage d'habitation ou commercial, ainsi que du saccage et de l'incendie de palmeraies et de véhicules. Vingt trois (23) morts (20 à Guerrara, 2 à Berriane et 1 à Ghardaïa) et des dizaines de blessés ont été déplorés dans ces affrontements.

# IMMIGRATION

SELON LE HCR

## Une quarantaine de morts dans le naufrage d'un bateau de migrants au large de la Libye

**Une quarantaine de migrants clandestins auraient trouvé la mort mercredi dans le naufrage d'un bateau au large des côtes libyennes, a indiqué jeudi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), qui cite des témoignages de rescapés.**



«Mes collègues sont en train d'interroger les survivants de ce naufrage, arrivés dans l'après-midi à Augusta (Sicile), et ils leur ont parlé de 35 à 40 personnes disparues en mer», a affirmé le porte-parole du HCR en Italie, Federico Fossi, cité par l'AFP. Ces migrants, d'après le

HCR, sont essentiellement des hommes de nationalité sub-saharienne (Somalie, Erythrée, Bénin et Mali).

Un convoi de trois bateaux pneumatiques partis de Tripoli, dont l'un, avec quelque 120 personnes à bord, a commencé à prendre l'eau avant de faire nau-

frage, a rapporté de son côté le quotidien italien *la Repubblica*. Les migrants tombés à l'eau ont été recueillis par un navire marchand puis par un bateau militaire allemand, le *Hosstein*, qui a ramené à terre 283 réfugiés.

Plus de 150.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer

depuis le début de l'année, pour moitié en Italie, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis le début de l'année, plus de 1.900 personnes ont péri au large de la Libye, en tentant le voyage périlleux vers l'Europe.

### FRANCE:

## Une migrante meurt à Calais en tentant de rallier l'Angleterre

Une migrante érythréenne est décédée vendredi matin, percutée par une voiture sur l'autoroute à Calais, où près de dix personnes sont mortes depuis début juin en essayant de rallier la Grande-Bretagne.

La jeune femme, qui serait âgée de 23 ans, a été renversé alors qu'elle traversait l'autoroute au niveau d'une sortie «qui permet d'aller au terminal fret» du tunnel sous la Manche, ont déclaré les pompiers.

L'accident s'est produit vers 05h30 (03h30 GMT), à l'un de ces endroits où les tentatives d'intrusion de migrants sur le site sécurisé du tunnel se multiplient depuis des semaines, dans un contexte de forte pression migratoire dans le port de Calais.

Selon des observateurs locaux, il s'agirait, à Calais, du 8e décès de migrant tentant de se rendre en Grande-Bretagne depuis début juin. Jeudi, c'est au terminal britannique d'Europatunnel à Folkestone (sud-est de l'Angleterre) qu'un migrant a été retrouvé mort, à bord d'un train de la compagnie.

La veille, le groupe Eurotunnel a demandé une indemnisation de 9,7 millions d'euros aux gouvernements français et britannique, pour compenser ses dépenses et perte d'exploitation liées à l'afflux de migrants.

La ministre britannique de l'Intérieur Theresa May a indiqué mi-juillet que plus de 8.000 tentatives de migrants clandestins de rejoindre l'Angleterre avaient été empêchées par les autorités françaises et britanniques en moins d'un mois, entre le 21 juin et le 11 juillet.

Les chiffres officiels précédents, datant de janvier, rapportaient 30.000 tentatives sur les dix derniers mois.

Selon le dernier décompte officiel, début juillet, environ 3.000 migrants, essentiellement Erythréens, Ethiopiens, Soudanais et Afghans, qui cherchent à gagner l'Angleterre, sont recensés dans la région de Calais.

APS

### SOUDAN DU SUD

## 70% de la population risque l'insécurité alimentaire

70% de la population du Soudan du Sud, soit près de huit millions de personnes, risquent d'être en insécurité alimentaire en raison du conflit qui frappe le pays depuis fin 2013, a annoncé l'ONU. «9 millions de personnes sur 11,6 millions d'habitants, soit près de 70% de la population du pays risque d'être en insécurité alimentaire lors de la saison des pluies», de juillet à octobre, affirme un communiqué du chef de l'aide humanitaire des Nations unies, Stephen O'Brien, en visite au Soudan du Sud. «Après avoir aidé à des personnes déplacées à Juba, il est clair que cette guerre brutale laisse un bilan dévastateur», a affirmé Stephen O'Brien après avoir visité un camp de la capitale sud-soudanaise, où les organisations humanitaires tentent de contenir une épidémie de choléra qui a déjà tué 39 personnes. Plus de 2,25 millions de personnes ont été chassées de chez elles par les combats accompagnés d'exactions attribuées au camp gouvernemental et à la rébellion, tandis que des civils meurent de faim dans les zones de guerre. Quelque 166.000 civils sont actuellement accueillis dans des camps des Nations unies, pour beaucoup depuis le début de la guerre.

### NÉPAL :

## 60 militants maoïstes arrêtés lors d'une grève contre le projet de constitution

La police népalaise a arrêté vendredi 60 militants maoïstes qui contestaient un projet de constitution soutenu par le gouvernement, a indiqué la police.

Une soixantaine de militants ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de contraindre des établissements scolaires et des transports publics à suspendre leur service dans le cadre d'un mouvement de contestation contre le projet de constitution, a dit le porte-parole de la police de Katmandou, Bishwo Raj Pokharel.

Les maoïstes ont conclu un accord avec les autres partis sur un projet de constitution en juin, après des années de pourparlers stériles, sous la pression d'une population exaspérée et éprouvée par le tremblement de terre qui a tué plus de 8.800 personnes.

Mais une faction au sein du parti maoïste conteste ce projet qui selon eux trahit les principes des maoïstes, qui ont mené une guerre civile pendant une décennie jusqu'en 2006. Le conflit a conduit à la fin de la monarchie. L'un des points sensibles est le nouveau découpage des provinces népalaises, l'opposition voulant soutenir l'émergence de communautés historiquement marginalisées.

Des dizaines de personnes ont été blessés dans des heurts entre opposants au projet de constitution et la police depuis une semaine.

Il s'agit de la première grève nationale depuis le séisme meurtrier de 25 avril à l'occasion duquel des centaines de personnels de sécurité ont été déployés à Katmandou.

### USA:

## 3 morts, dont le tireur, et 7 blessés dans la fusillade en Louisiane

Un homme a ouvert le feu jeudi dans un cinéma de Louisiane (sud des Etats-Unis), tuant deux personnes et en blessant sept autres, avant de mettre fin à ses jours, a annoncé la police. La fusillade a eu lieu dans le cinéma Grand 16 de la ville de Lafayette pendant la projection de la comédie «Crazy Amy» («Trainwreck» en version originale).

Le tireur a été décrit par la police lors d'une conférence de presse comme un homme blanc âgé d'une cinquantaine d'années et qui serait décédé d'une blessure infligée à lui-même. Des images de télévision montrent

des dizaines de voitures de police et d'ambulances devant le cinéma. Les blessés ont été transportés à l'hôpital, a dit Clay Henry, du service Aca-



dian Ambulance, à la chaîne de télévision CNN. «Prière pour Lafayette au Grand Theater. Discute avec le colonel de la police d'Etat à propos de

la fusillade à Lafayette», a tweeté le gouverneur de Louisiane et candidat aux primaires républicaines Bobby Jindal, arrivé sur place. L'actrice

Amy Schumer, tête d'affiche de la comédie potache de Judd Apatow projetée au moment de la fusillade, s'est dite «le cœur brisé» sur Twitter. Cette fusillade intervient alors qu'un jury du Colorado délibère pour condamner ou non à mort un jeune homme reconnu coupable du meurtre de 12

personnes lors d'une fusillade dans un cinéma d'Aurora en juillet 2012 pendant la projection du film de Batman *The Dark Knight Rises*.

# MOUSTIQUE : DIFFICILE D'ÉCHAPPER À SES PIQÛRES

*Il y a peu de chances d'échapper à un moustique affamé, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Current Biology.*

La terreur de l'été qui gâche vos douces soirées en terrasse et vos chaudes nuits a tous les atouts physiologiques pour repérer sa proie et la piquer. Difficile donc de lui échapper !

Pour nous traquer et détecter leur prochain repas, les moustiques femelles font appel à leur odorat, leur vue et à la détection de la chaleur. Trois atouts performants qui réduisent nos chances d'échapper à une femelle affamée. En fonction de votre distance, la terreur de l'été fera appel à l'un de ses sens pour vous détecter.

Les chercheurs ont observé le déplacement des moustiques dans un tunnel. Ils ont constaté que pour atteindre leurs proies, les moustiques utilisent leur vue ou leur odorat ou la détection le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Les moustiques sont particulièrement habiles à flairer ce gaz, qui est fortement concentré dans le souffle des animaux dont ils se nourrissent de sang, comme les humains, car le moustique est attiré par le dioxyde de carbone et les odeurs qui émanent de la peau.

## Peu de chances d'échapper aux moustiques

La clé de cette expérience a été de séparer les différents stimuli, l'odorat, la vision et la chaleur pour établir leur rôle. Les résultats de l'étude ont montré qu'à des distances de 10 à 50m, l'insecte se laisse guider par son odorat en détectant le CO<sub>2</sub> dégagé par l'organisme de sa future victime. Lorsqu'il arrive à 15 mètres, la vision prend le relais pour repérer une forme animale. Et quand il atteint une distance inférieure à 1 mètre, le moustique utilise son détecteur de chaleur pour identifier la cible la mieux appro-



priée pour aspirer le sang de sa victime.

«Nous avons pu identifier comment les moustiques réagissent à chacun de ces trois stimuli», a déclaré le Dr Floris van Breugel, de la Division de la biologie et de la bio-ingénierie, de l'Institut Technologique de Ca-

lifornie (Etats-Unis), co-auteur de l'étude. «Et, nous avons réussi à mettre sur pied une théorie expliquant la façon dont tous ces sens travaillent ensemble chez le moustique afin de trouver un être humain», conclut le Dr Floris van Breugel.

# TONGS : ATTENTION DANGER !

Les chaussures préférées des vacanciers sont dangereuses pour la santé. Accidents de voiture, douleurs articulaires et innombrables bactéries. Impossible de passer des vacances sans chauffer ses tongs ? Si ce geste semble inoffensif, il représente en réalité un grand danger selon les professionnels de la santé. Le risque d'accident de voiture est le premier à être pointé du doigt. Comme le rapporte Le Point, 1,4 million d'accidents sont dus à des conducteurs avec des tongs aux pieds.

Les médecins mettent aussi en garde contre les effets néfastes sur les articulations plantaires. La contraction desorteils à chaque pas dans sa tong serait contraire à la physiologie et favoriserait une déformation du gros orteil. La souplesse de la chaussure et l'absence de maintien du pied provoqueraient quant à elles un affaissement de la voûte plantaire et des douleurs dans cette dernière ainsi que dans le talon.

Mais c'est surtout le nombre de bactéries qui se glissent sur les pieds par l'intermédiaire de nos tongs qui est édifiant. Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Miami (Floride, États-Unis), elles sont plus de 18 000. L'été, les talons sont asséchés, les semelles en plastique frottent contre les pieds et toutes les petites plaies et crevasses qui en résultent sont un foyer d'accueil idéal pour toutes ces bactéries !

Par exemple, une tong ressortant des toilettes publiques emporterait en souvenir 13 900 bactéries supplémentaires. Parmi elles, le Staphylocoque (bactérie mortelle), la bactéria E. Coli ou encore des bactéries fécales... De quoi y réfléchir à deux fois en s'habillant le matin !

Si l'on ne peut vraiment pas se passer des «flip-flops», comme les appellent les anglo-saxons, il faut prendre quelques précautions : ne pas conduire avec, ne faire que de petits déplacements et en changer tous les



# FORME : COMMENT PERDRE LE GRAS DES GENOUX

**La graisse autour des genoux n'est pas une question de poids. Suivez nos conseils pour déstocker et dégonfler cette zone.**

## La graisse sur les genoux, une question de morphologie

Beaucoup de femmes sont complexées par leurs jambes qu'elles trouvent disgracieuses en raison de cuisses

«trop grosses», ou des mollets «trop proéminents». Il arrive que certaines se plaignent de leurs genoux trop ronds alors qu'elles ont les jambes fines.

Cette zone peut gonfler quand un amas graisseux s'y installe. «C'est une question de morphologie, explique Alexandra Stoll, coach sportif à Paris. Certaines stockent

au niveau des cuisses, pour d'autres cela va être le ventre et pour une autre les genoux».

## D'où ça vient ?

La graisse au niveau des genoux peut avoir plusieurs origines : l'hérité, une mauvaise alimentation, le manque d'exercice physique ou encore de la cellulite

stockée sur le bas du quadriceps liée à la rétention d'eau et/ou une mauvaise circulation sanguine.

## Les bons exercices pour s'en débarrasser

Il faut cibler les muscles des cuisses et autour des genoux (quadriceps sur l'avant des cuisses, les ischio-jambiers sur l'arrière des cuisses, les

mollets, et les adducteurs à l'intérieur des cuisses) avec quelques exercices de renforcement musculaire qui vont tonifier les cuisses et faire fondre la graisse à l'endroit des genoux.

Si vous souffrez de problèmes articulaires aux genoux, demandez conseil à votre médecin avant de vous lancer dans ces exercices.

## Ce que nos goûts musicaux révèlent sur nos pensées

Le genre de musique qu'on préfère pourrait nous apprendre quelque chose non seulement de notre personnalité mais aussi de notre cerveau, selon une nouvelle étude publiée par les chercheurs de l'université de Cambridge, dans le journal PLOS One.

Les participants les plus empathiques avaient tendance à préférer la musique douce telle que le R'n'B, le rock doux et la musique folklorique. Par contre, les participants qui se montraient plus capables d'analyser et de « systématiser » préféraient plutôt la musique punk et le heavy-metal.

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont suivi 4000 participants, trouvés sur une application de Facebook qui s'appelle MyPersonality. Tous les participants ont rempli un questionnaire psychologique avant d'écouter différents morceaux de musique de tous les genres.

Pour comparer les participants, les chercheurs ont distingué parmi eux deux profils cognitifs : le type «empathique» - c'est-à-dire les gens qui ont une bonne capacité à reconnaître et réagir aux émotions d'autrui - et le type «systématique» (ceux qui aiment analyser et comprendre les systèmes tels que le temps, et les moteurs de voiture).

Après avoir divisé leurs participants selon ces deux catégories, les chercheurs ont comparé les liens entre les deux profils cognitifs et les préférences musicales des participants.

Les cobayes du type «empathique» ont eu tendance à préférer la musique douce et lente, avec parfois un côté négatif aux notes lyriques souvent profondes. En revanche, leurs homologues «systématiques» ont préféré la musique plus positive et intense comme le rock.

« [Cette étude montre qu'on pourrait prédire ses goûts musicaux selon son profil «empathique» ou «systématique»] », résume David Greenberg, docteur à l'université de Cambridge et chercheur principal de l'étude.

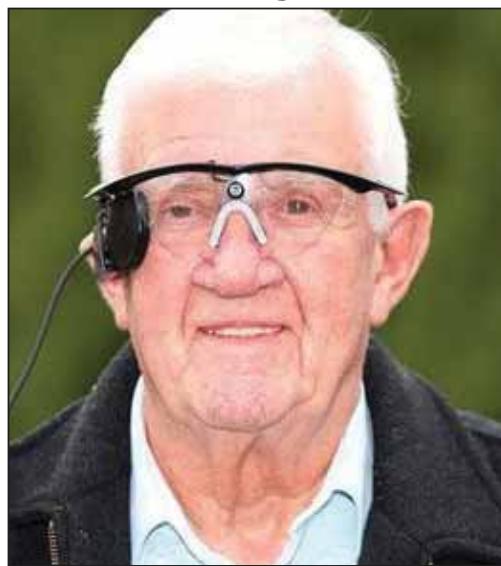
Le Dr Jason Rentfrow, auteur principal de l'étude, n'est pas étonné par ces résultats car, « la musique, est une manière de s'exprimer émotionnellement, socialement et cognitivement. »

# DMLA : PREMIÈRE GREFFE D'UN ŒIL BIONIQUE RÉUSSIE

Des chirurgiens britanniques ont tenté avec succès la première greffe d'un œil bionique chez un homme de 80 ans atteint de dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Il s'appelle Ray Flynn, il est âgé de 80 ans et il est désormais le premier homme atteint de Dmla porteur d'un œil bionique. Ce retraité de Manchester (Grande-Bretagne) souffrait de la forme séche de dégénérescence maculaire liée à l'âge depuis 8 ans, ce qui l'a conduit à perdre complètement la vision centrale. Les chirurgiens de l'Hôpital Royal Eye de Manchester lui ont donc proposé de devenir le premier patient porteur d'Argus II, un implant fabriqué par la firme américaine Second Sight.

L'opération a duré quatre heures et a été dirigée par le Professeur Paulo Stanga, chirurgien ophtalmologiste à l'hôpital de Manchester et professeur d'ophtalmologie et de la régénération de la rétine à l'Université de Manchester. L'implant oculaire bionique greffé sur la rétine reçoit des informations visuelles depuis une micro-caméra installée sur une paire de lunettes portée par le



patient. Les images sont converties en impulsions électriques et transmises sans fil à un réseau d'électrodes attachées à la rétine. Les électrodes stimulent les cellules restantes de la rétine qui envoient à leur tour l'information au cerveau.

Selon le chirurgien, cette première greffe est un succès. Ray Flynn peut désormais percevoir les contours des personnes et des objets très efficacement. L'implant ne peut fournir une vision très détaillée mais les informations qu'il envoie suffisent au patient pour se diriger seul car il distingue les formes et les obstacles. Ce premier patient greffé a d'ailleurs pu reprendre avec bonheur son activité de jardinage.

Quatre autres patients devraient également être greffés. Ils seront suivis pendant 3 ans afin de déterminer si cet œil bionique peut devenir un traitement reconnu de la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

## DMLA : DES LENTILLES DE CONTACT QUI ZOOMENT

Des chercheurs suisses ont mis au point des lentilles de contact télescopiques qui permettent de «zoomer» jusqu'à 2,8 fois. Un véritable espoir pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (Dmla). L'innovation qu'un chercheur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de mettre au point représente un véritable espoir pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (Dmla). Première cause de cécité chez les personnes de plus de 60 ans, la Dmla est due à un vieillissement de la zone centrale de la rétine appelée macula. Il s'agit d'une maladie dégénérative qui peut conduire à une perte totale de la vision centrale.

Pour remédier à cela, Eric Tremblay, spécialiste de l'optique à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (Epfl) et des chercheurs de l'Université de San Diego (Californie) ont imaginé des lentilles de contact «qui zooment» jusqu'à 2,8 fois. Combinées à des lunettes «in-



telligentes» (mais qui ressemblent à des lunettes normales), elles s'activent d'un simple clignement d'œil.

Depuis le premier prototype présenté en 2013, les développeurs ont peaufiné le matériau de la lentille de sorte qu'elles peuvent être portées confortablement sur de longues périodes. Ils ont également mis au point des accessoires de lunettes attrayants de façon à ce

que personne n'hésite à les porter. «Un de nos défis a été de travailler sur la lentille afin de la rendre plus respirable et faire en sorte que l'œil ait un approvisionnement régulier en oxygène» explique le Eric Tremblay. «La lentille fait 1,55 mm d'épaisseur : elle est plus grande et plus épaisse que les lentilles que l'on connaît habituellement. Elle possède un télescope de réflexion très mince à l'intérieur. De minuscules miroirs reflètent la lumière et magnifient les objets : ce que vous voyez avec ces lentilles est similaire à ce que vous pourriez voir à travers des jumelles de faible grossissement». Ces lentilles, qui ont été présentées à San José, en Californie, lors d'un congrès de l'Association Américaine pour l'Avancée de la Science (Aas), devraient bien-tôt entrer dans un essai clinique.

En France, on estime qu'un million de personnes sont atteintes de Dmla, une maladie pour laquelle il n'existe pas encore de traitement.

## LES ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES AFFRONTERAIENT PLUS DE PROBLÈMES À L'ÂGE ADULTE

Même si leurs troubles psychiatriques ne durent pas jusqu'à l'âge adulte, les enfants atteints d'une maladie mentale seraient plus exposés aux problèmes juridiques, sociaux et financiers, et même aux problèmes de santé plus tard dans la vie, selon une nouvelle étude américaine.

Les chercheurs, à la Duke University Medical Centre, ont suivi 1420 enfants âgés de 9 à 16 ans. Ceux-ci ont tous passé plusieurs tests psychiatriques pendant la durée de l'étude. Puis ils ont suivi 1273 participants de 19 à 26 ans pour voir si leurs problèmes de l'enfance étaient augmentés à l'âge d'adulte.

Ils ont constaté que le risque d'affronter les diverses difficultés dans la vie était six fois plus élevé chez ceux qui ont souffert de troubles psychiatriques pendant l'enfance. Parmi les maux observés : l'anxiété, la dépression, l'hyperactivité et les déficits d'attention.

L'auteur principal de l'étude William Copeland, a expliqué au Reuters Health que «l'im-

pact des troubles de l'enfance persiste même lorsque les troubles eux-mêmes ne persistent plus.»

60 % des enfants qui étaient atteints d'un trouble psychiatrique souffraient de difficultés plus tard dans la vie. 80 % des participants qui affrontaient les problèmes à l'âge d'adulte avaient un antécédent de maladie mentale dans l'enfance. Les résultats de l'étude ont été publiés dans le journal JAMA Psychiatry.

« Nous savons que les troubles psychiatriques prédisent souvent les maladies mentales, le crime, un manque d'éducation, moins de réussite scolaire et l'instabilité sociale plus tard dans la vie. Explique au Reuter Health Benjamin Lahey, un chercheur en santé publique à l'Université de Chicago et auteur d'un editorial publié avec l'étude. Mais pour comprendre cette tendance et savoir comment mieux s'en occuper, nous avons encore besoin de davantage de recherche. »



## ENVOI DE BACILLES MORTELS: Le Pentagone n'a constaté aucune erreur majeure

Une enquête indépendante diligentée par le Pentagone n'a identifié aucune faute majeure après l'envoi involontaire de bactilles actifs de la maladie du charbon (anthrax) vers plusieurs destinations par un de ses laboratoires en avril dernier.

«Une cause claire pour expliquer l'envoi d'échantillons actifs du bacille du charbon n'a pas pu être identifiée. Les personnes du département de la Défense semblent avoir suivi leurs protocoles correctement», indique le rapport de la commission d'enquête rendu public jeudi par le Pentagone.

Les échantillons actifs envoyés par inadvertance venaient du laboratoire militaire américain de Dugway (DPG), dans l'Utah (ouest).

«Nous savons à présent que durant la dernière décennie 86 installations aux Etats-Unis et dans sept autres pays ont reçu de petites quantités de bactilles du charbon actifs, que le DPG pensait avoir inactivés», poursuit le rapport d'enquête de 37 pages.

Toutefois, soulignent les enquêteurs, il n'y avait pas de risques pour le public en raison des faibles concentrations de bactilles et personne n'a été contaminé.

Un point clé qu'a découvert le comité d'enquête est «le manque d'informations techniques dans la communauté scientifique en général sur les protocoles d'inactivation des bactilles».

Ce manque d'éléments de référence a conduit chaque laboratoire à mettre en place ses propres protocoles, qui n'assurent pas systématiquement la stérilisation et l'inactivation des bactilles de manière efficace, poursuit le rapport. Le laboratoire DPG teste ses bactilles après irradiation pour vérifier qu'ils ont bien été inactivés, mais des échantillons trop petits sont testés, et ils sont vérifiés trop rapidement après l'irradiation.

«Il est clair que les spores des bactilles sont particulièrement difficiles à tuer, et des spores encore vivants seulement blessés par l'irradiation peuvent être en mesure de se réparer après quelque temps», souligne le rapport.

Cela peut expliquer pourquoi des bactilles jugés inactifs à la sortie du laboratoire ont pu être considérés actifs quelques semaines plus tard. Plusieurs recommandations sont adressées par le rapport.

«Si les laboratoires de recherche doivent avoir une certaine flexibilité pour explorer les limites de la science, les installations de production doivent opérer avec des procédures fiables et standardisées pour s'assurer de la qualité des échantillons. Pour des opérations répétitives comme l'inactivation (...), des procédures communes doivent être appliquées». Le Pentagone a pour le moment institué un moratoire sur ces envois.

L'anthrax fait partie des bactéries mortelles potentiellement utilisables militairement parce ce qu'il peut être facilement disséminé sous forme de spores, sans que les populations cibles ne s'en aperçoivent.

## La Chimiothérapie en phase terminale préjudiciable à la qualité de vie

**La chimiothérapie en fin de vie est inutile et préjudiciable à la qualité de vie des cancéreux encore capables d'agir au quotidien, selon une étude clinique publiée en ligne jeudi dans la revue américaine JAMA Oncology.**

Ces résultats confortent les conclusions d'un groupe d'experts consultatifs de l'American society of clinical oncology (ASCO) selon lesquelles la chimiothérapie pour des malades en fin de vie n'a pas de bienfaits cliniques.

Pour examiner la relation entre le recours à la chimiothérapie et la qualité de vie à l'approche de la mort, ces chercheurs ont suivi 312 malades atteints d'un cancer généralisé pendant quatre mois avant leur décès. La majorité des patients étaient des hommes âgés en moyenne de 58,6 ans.



L'étude a montré que la chimiothérapie ne contribuait pas à une amélioration de la qualité de vie à l'approche de la mort pour les malades ayant une capacité limitée ou inexistante de fonctionner.

Mais elle a aussi indiqué que la chimiothérapie affectait la qualité de vie des malades encore capables d'effectuer des tâches quotidiennes. Selon les auteurs de l'étude, les directives d'utilisation de la chimiothérapie émises par l'ASCO concernant les malades atteints d'un cancer généralisé vivant leurs derniers mois, devraient être revues.

Dans un éditorial publié dans JAMA Oncology, les docteurs Charles Blanke et Erik Fromme de l'Université d'Oregon (nord-ouest) ont estimé qu'à ce stade «il ne serait pas souhaitable de modifier les directives de l'ASCO pour empêcher tous les malades en phase terminale d'un cancer d'avoir de la chimiothérapie et ce sans données irréfutables indiquant qui pourrait en bénéficier». Mais, ont-ils ajouté, «si un cancérologue suspecte qu'un malade est condamné dans les six mois, on devrait alors éviter un tel traitement pour favoriser des soins palliatifs.

## CANCER DU SEIN: Deux médicaments bon marché efficaces pour réduire les récidives

Deux médicaments produits sous forme générique et bon marché se sont révélés relativement efficaces pour limiter les risques de récidive du cancer du sein chez des femmes ménopausées, selon deux études britanniques publiées vendredi dans The Lancet. Ces études «suggèrent que deux classes différentes de médicaments, les inhibiteurs de l'aromatase (IA) et les bisphosphonates, peuvent chacun améliorer les perspectives de survie pour les femmes ménopausées atteintes d'un cancer du sein en phase précoce», indique la revue médicale britannique. Les inhibiteurs de l'aromatase (IA) correspondent à un nouveau type d'hormonothérapie, traitement qui a pour principe d'empêcher l'action sti-

mulate des hormones féminines sur les cellules cancéreuses. Ces traitements s'adressent aux tumeurs «hormonosensibles», à savoir sensibles aux hormones, soit 80% du total des cancers du sein. Dans le cadre d'un groupe de recherche britannique sur le cancer du sein (Ebcctcg), des chercheurs ont passé en revue les données de neuf études sur les IA concernant un total de 30.000 femmes pour découvrir que ces médicaments donnaient de meilleurs résultats que le traitement standard par tamoxifène. «En comparaison du tamoxifène, le fait de prendre des IA pendant cinq ans réduit la probabilité de récidive du cancer d'environ un tiers (30%) et limite le risque de mourir d'un can-

cer du sein d'environ 15% sur les dix ans qui suivent le début du traitement», selon The Lancet. Pour le principal auteur du travail, le Dr Mitch Dowsett (Royal Marsden Hospital de Londres), les IA offrent «une protection significativement plus importante que celle du tamoxifène». Mais ces traitements ne sont pas sans effet secondaire (bouffées de chaleur, douleurs articulaires, fatigue, pertes osseuses) et il faut accompagner la prise au long court d'un bon suivi médical, souligne-t-il.

Le second travail (analyse de 26 essais avec près de 20.000 femmes impliquées) montre que les bisphosphonates, des médicaments contre l'ostéoporose, réduisent les risques de survenue de métastases osseuses chez

les femmes ménopausées ayant souffert d'un cancer du sein. Chez celles-ci, la prise de bisphosphonates permet de réduire de 28% le risque de métastase osseuse et réduit de 18% le risque de décès dans les 10 ans après le diagnostic de cancer du sein, d'après cette étude. Pour le Dr Richard Gray (Université d'Oxford) qui a participé aux deux études, «ces deux médicaments génériques bon marché peuvent contribuer à réduire la mortalité par cancer du sein chez les femmes ménopausées». Les deux traitements sont en plus «complémentaires», puisque le principal effet secondaire des IA est la perte osseuse que les bisphosphonates permettent de corriger, indique-t-il.

## Les hépatites B et C tuent 1,4 million de personnes chaque année

Les hépatites de type B et C, responsables d'environ 80 pc de tous les décès par cancer du foie, tuent près de 1,4 million de personnes chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Environ 11 millions de personnes qui utilisent des drogues injectables sont atteintes d'hépatite B ou C», a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite.

A cette occasion, l'OMS souligne «le besoin urgent» de renforcer les mesures nationales de prévention contre le virus

et de veiller à ce que les personnes infectées soient diagnostiquées et correctement traitées.

Elle attire l'attention de la communauté internationale sur le risque d'atteinte pour les enfants nés de mères souffrant d'hépatite ainsi que pour les partenaires intimes de personnes à risque.

«D'où la nécessité pour tous les services de santé d'utiliser uniquement du matériel stérile pour les injections et de soumettre tous les composants sanguins qui leurs sont fournis à un test d'hépatite

B et C», recommande l'organisation. En outre, l'OMS a insisté sur la généralisation du vaccin contre l'hépatite B aussi bien chez les adultes que chez les enfants, dont environ 780.000 meurent chaque année des suites du virus.

Dans cette perspective, les experts de l'ONU ont plaidé pour un recours à grande échelle aux tests de la maladie, sachant que sur les 500 millions de personnes estimées porteuses du virus de l'hépatite, une bonne partie ignore sa situation. Il existe aujourd'hui de nouveaux traitements contre l'hépatite, avec

un taux de guérison de 95 pc, une «révolution thérapeutique», estime le Dr Stefan Wiktor, chargé du programme de lutte contre la maladie à l'OMS. Selon lui, «une telle avancée est de nature à changer complètement la dynamique d'approche du problème».

Aux yeux des experts de l'organisation, les malades du sida sont particulièrement vulnérables à l'hépatite, sachant qu'il y a environ 10 millions de personnes dans le monde qui souffrent à la fois du sida et d'une hépatite.

APS

## CONSTANTINE 2015 : La troupe Redouane-Bensari et Hamza Benkadri en ouverture du 9<sup>e</sup> festival national du malouf

**La 9<sup>e</sup> édition du festival national du malouf s'est ouverte, jeudi soir à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine avec l'entrée en compétition de la troupe «Cheikh Redouane Bensari», de Sidi Bel-Abbes, et de l'artiste constantinois Hamza Benkadri.**

Sous la houlette du chef d'orchestre Kouider Bensari, petit fils du chanteur de l'école tlemcenienne de musique andalouse, Redouane Bensari, les seize membres de la troupe éponyme ont exécuté des extraits de la Nouba Mezmoum, suivis du Meçader «Ana Ichki fi soutane», d'un Derdj «Lilahi ma ass'aba alrahim», d'un In-siraf «Zada al houbou wajdi» avant de clôturer avec un Khlass «Raït al kamar kad ghab», devant un public nombreux, attentif et connaisseur.

En coulisses, Kouider Bensari a indiqué à l'APS que la troupe créée en 2008, comptant 26 membres âgés entre 11 et 45 ans, «œuvre à perpétuer une musique ancestrale en mettant en place une école d'apprentissage de la musique andalouse pour transmettre aux nouvelles générations tous les secrets et l'amour de ce genre musical».

De son côté, Hamza Benkadri a gratifié l'assistance d'extraits choisis de la Nouba Rasd Dil, avant d'enchaîner avec un Meçader «B'rabi aladi feraja», d'un Derdj «Jara al hawa oua ahraka» puis d'un B'tayhi «Nabki ala soukar nabat» et un Khlass «Al bia'ad amroun saâb».

Passionné de musique savante, Hamza Benkadri a affirmé à l'APS que son pas-



sage au festival national du malouf constitue «une étape importante» de sa carrière artistique en lui donnant l'occasion d'échanger des expériences avec d'autres artistes.

L'artiste a tenu à souligner «l'importance d'exprimer le patrimoine tout en

préservant l'authenticité d'un legs ancestral». Avant le lancement du concours de cette 9<sup>e</sup> édition, l'orchestre féminin du malouf, créé en 2013, composé de musiciennes issues d'associations musicales de l'antique Cirta, a ravi le public en interprétant nouba Zidan «Lach ya mouadiba

kalbi», sous les applaudissements d'un public conquis par les belles voix et l'élegance des artistes.

Le commissaire du festival, Amar Aziez, avait auparavant souligné, lors de la cérémonie d'ouverture du festival, «la nécessité de perpétuer et de préserver un art universel qui reste témoin d'une grande civilisation qui rayonne de la péninsule ibérique jusqu'au Maghreb».

Inscrit dans le cadre des activités de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» et placé sous le slogan sous «L'écho du malouf au cœur de l'événement», le festival réunit 10 formations musicales venues de Tlemcen, Mila, Souk Ahras, Skikda et Sétif. Toutes sont en lice pour le concours au terme duquel seront sélectionnées les troupes devant représenter l'Algérie au prochain festival international du malouf, programmé en octobre prochain.

En parallèle au festival national du malouf, le commissariat de cet événement a concocté un programme de proximité avec la tenue de soirées devant être animées au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa au centre culturel M'hamed Yazid, dans la commune d'El Khourib.

## Ouverture du 8<sup>e</sup> Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

La 8<sup>e</sup> édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) s'est ouverte jeudi à la station du métro d'El Harrach (Alger) par le vernissage d'une exposition photos d'écrivains algériens.

Intitulée «Regards croisés sur la littérature algérienne», l'exposition présente des portraits d'une quarantaine d'auteurs algériens immortalisés par l'objectif du talentueux Kais Djilali et appuyés de textes de Khadija Chouit.

Cette exposition est également visible dans six stations de métro qui abriteront également

des ateliers de dessin.

La cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, du ministre des Transports, Boudjemaa Talai, de la ministre de la Solidarité nationale Mounia Messlem et des conseillers à la présidence de la République Mohamed Ali Boughazi et Saadeddine Nouiouat.

Pour cette année, le Feliv a initié un nouvel espace de rencontre, le «Café littéraire», où le public est convié tout les jours à aller à la rencontre des écrivains invités, ainsi que des ren-

contres et ateliers dans les communes de Rouiba et El Harrach et Cherchell (Tipaza) en plus des nombreuses rencontres littéraires prévues à Alger autour des thèmes de «l'exil» et du «retour».

Comme chaque année le Feliv qui se poursuivra jusqu'au 29 juillet propose des spectacles pour enfants en plus d'un petit programme musical qui compte cette année Ali Amrane, Amel Zen, Anis Benhallak ainsi qu'un spectacle châabi-flamenco animé par «P'tit Moh» et Juan Carmona.



## De nouveaux talents émergent mais le chemin est encore long

Malgré les contraintes de casting et de réalisation, une nouvelle génération de comédiens et de comédiennes aura marqué de sa présence les feuilletons et autres programmes de divertissement proposés par les différentes chaînes de télévision algériennes, pendant le Ramadhan et en ce début d'été.

Les plus talentueux des «anciens» peuvent être d'ores et déjà assurés de l'excellence d'une relève qui, si elle est encouragée et prise en charge comme le veut la norme universellement admise dans les milieux du spectacle, pourra donner au cinéma et au téléfilm algérien un second souffle salutaire.

«En dépit de l'absence quasi totale de textes instructifs et de bonne facture et malgré un casting souvent fait à la hâte et mal abouti», estiment des connaisseurs, certains de ces jeunes passionnés du cinéma et du métier d'acteur ont réussi à «tirer leur épingle du jeu» grâce à un style d'interprétation naturel et plaisante.

Les critiques citent les jeunes Wassila Arridj, Mina Lachter, Rachid Belaïd et Amine Ikhlef, entre autres nouveaux ta-

lents sortis des instituts et conservatoires et qui ont «brillé» par leurs capacités à porter des textes et incarner des rôles, au contraire de certains autres dépourvus de formation de base et qui auraient manqué d'intégrer le tissage dramatique de certains projets.

Mais pour s'affirmer dans la durée et devenir des «noms», ces jeunes gens attendent d'évoluer dans un environnement structurellement favorable, à commencer par la qualité des producteurs et des réalisateurs de ce genre d'émissions, très demandées par un public de plus en plus avide de distraction et légitimement en quête d'images pour se retrouver et se reconnaître dans «sa» télévision. «Une bonne série est avant tout la responsabilité du producteur», considère le comédien Mohamed Seghir Bendaoud qui insiste sur la «vision professionnelle» de celui-ci pour allier les exigences financières (celles liées au casting notamment) à ses choix techniques et artistiques.

De jeunes réalisateurs, distingués ces dernières années dans différentes rencontres cinématographiques nationales et

internationales, auraient bien pu réaliser de belles séries, argumente-t-on. On cite généralement le cas des sitcoms à succès du réalisateur Djéâfar Gacem, auteur de l'inénarrable Djemai Family.

Wassila Arridj, comédienne formée à l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène, citant quelques-uns de ces jeunes réalisateurs dont Sabrina Draoui, Mounès Khemmar, Karim Moussaoui et Kamel Laïche, estime «nécessaire» de leur confier de grands projets, étant persuadée de leur «capacité à les porter». Au-delà de la valeur intrinsèque de certains acteurs, «très peu de séries de divertissement et les sitcoms proposées par les différentes chaînes présentent des contenus à même de permettre l'émergence de nouveaux talents», observent des téléspectateurs assidus.

Djamel Guermi, metteur en scène et comédien distribué dans plusieurs téléfilms, déclare de son côté, avoir assisté à des «productions précipitées», à l'origine d'un «manque de coordination» entre le scénario (pauvre), la direction d'acteurs et la réalisation.

L'acteur, handicapé par l'absence de «scénario bien ficelé servi par de bons dialogues» se retrouve le plus souvent réduit à développer des situations dénuées de toute construction et enchaînements logiques», estime pour sa part la comédienne Samia Meziane.

Réalisés «à la hâte», certains programmes, censés créer les moments de détente et de convivialité, offrent aux téléspectateurs algériens, regrettent des internautes, des «contenus médiocres» aux «recettes réchauffées» quand ce n'est pas carrément «l'apologie de la violence et du terrorisme», comme l'ont si bien montré certaines émissions de «Caméra cachée» ayant suscité récemment une vague d'indignation dans les médias et à travers la Toile. De nombreux observateurs souhaitent cependant que les quelques potentialités découvertes, grâce notamment à la multiplication de chaînes de télévision privées, trouvent le chemin du succès. Pour elles-mêmes et pour le développement du cinéma national trop longtemps livré à l'approximation.

## CENTRAFRIQUE

### Arrêt du trafic routier entre Bangui et le Cameroun à cause de l'insécurité

Les camionneurs centrafricains et camerounais qui desservent la route Bangui-Garoua-Boulai (Cameroun), principal axe commercial pour la Centrafrique, ont arrêté le trafic pour protester contre les exactions des groupes armés et l'insécurité, a indiqué jeudi un syndicat centrafricain.

«Nous avons décidé de l'arrêt du trafic (...) pour protester contre les exactions des groupes armés, les actes de vandalisme de la population, et la mauvaise manière du contingent onusien du Bangladesh de sécuriser les convois» dans le nord-ouest du pays, a déclaré Gilbert Yazimongo, de l'Union syndicale des transporteurs centrafricains.

«Depuis hier, aucun camionneur n'est parti» de Bangui vers la frontière camerounaise, ni de Garoua-Boulai vers Bangui, a affirmé un camionneur.

Principale voie terrestre reliant Bangui au port camerounais de Douala, la route Bangui-Garoua-Boulai est essentielle pour les importations de la Centrafrique, pays enclavé.

«Tout le long du corridor les hommes en armes continuent de tirer sur les conducteurs. Samedi, un conducteur camerounais a été tué. Et à chaque fois que se produit un tel incident, la population pille les camions et récupèrent les marchandises et mettent les véhicules hors d'état de fonctionner en enlevant les pièces (détachées) pour les revendre», a-t-il assuré.

Dans un communiqué, le Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a condamné l'attaque d'un convoi de vivres du Programme Alimentaire Mondial (PAM) samedi dans le nord-ouest de la Centrafrique.

Le convoi, «destiné aux populations affectées par la crise», et escorté par les Casques bleus de la Minusca, «a reçu des tirs qui ont mortellement touché le chauffeur» camerounais, a confirmé OCHA.

Par ailleurs, a accusé M. Yazimongo, «le contingent du Bangladesh qui sécurise les convois se place en tête et à la fin du convoi. Il roule à vive allure, laissant les véhicules du milieu à la portée des hommes armés et des vandales».

«Nous allons observer le mouvement jusqu'à ce que le gouvernement prenne ses responsabilités et que la Minusca (force onusienne de maintien de la paix) nous dise que rien ne sera comme avant», a-t-il conclu.

Le renversement en mars 2013 du président centrafricain François Bozizé par une rébellion à dominante musulmane, la Séléka, avait plongé cette ex-colonie française dans la plus grave crise de son histoire depuis son indépendance en 1960, déclenchant des tueries de masse entre communautés musulmanes et chrétiennes.

Si la capitale connaît un certain retour au calme depuis des mois, en province de nombreuses «zones grises» restent en proie aux groupes armés et au banditisme, en dehors de tout contrôle de l'administration centrale.

## L'ONU condamne un double attentat suicide dans l'extrême-nord du Cameroun

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné jeudi un double attentat suicide qui a frappé le 22 juillet la ville de Maroua, la capitale de la province de l'Extrême-Nord, au Cameroun.

M. Ban a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes et au gouvernement et au peuple du Cameroun. Il a souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées dans ce double attentat.

«Le secrétaire général réitère son soutien au gouvernement du Cameroun et aux pays de la région et les encourage à renforcer leur coopération dans la lutte contre la menace posée par Boko Haram, tout en respectant strictement le droit humain, les droits de l'homme et le droit des réfugiés», a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse. Selon la presse, le double attentat qui a fait au moins 12 morts et des dizaines de blessés a été perpétré par deux femmes kamikazes et porte la marque du groupe Boko Haram.

## Soutien «indéfectible» de l'Algérie aux efforts de l'ONU pour régler la crise libyenne

L'Algérie affiche un soutien «indéfectible», «continu» et «loyal» aux efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution «politique consensuelle» en Libye, a affirmé vendredi à Alger, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdellah Messahel.

«J'ai apporté au nom du gouvernement algérien le soutien indéfectible et continu de l'Algérie aux efforts des Nations unies. C'est un soutien loyal et total aux efforts de l'ONU dans la recherche d'une solution politique consensuelle en Libye qui puisse garantir la stabilité de ce pays, son unité nationale et la cohésion de son peuple», a déclaré à la presse M. Messahel à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le Représentant spécial et la Mission d'assistance des Nations Unies en Libye (Manul), Bernardino Léon.

Il a expliqué que l'Algérie joint ses efforts à ceux de l'ONU et à ceux d'autres partenaires afin d'arriver à un accord consensuel. «Cet accord, a-t-il dit, est une étape dans la construction de la Libye nouvelle».

Cependant, le ministre a précisé que «la priorité des priorités dans le contexte actuel de la Libye est le gouvernement d'unité nationale», relevant l'existence d'un consensus au niveau de tous les acteurs libyens à l'exception des groupes terroristes qui agissent, malheureusement, et trouvent les moyens de se développer en l'absence d'institutions et d'un Etat».

Par ailleurs, M. Messahel n'a pas manqué de préciser que d'autres étapes les attendent, dont d'autres rendez-vous au programme de M. Léon. «La concertation est continue et permanente, non seulement, avec les Nations unies mais avec d'autres partenaires européens, américains ou



arabes qui partagent avec nous ce même souci d'aller rapidement vers une solution libyenne», a-t-il déclaré. De son côté, M. Léon a indiqué avoir évalué avec M. Messahel la situation qui prévaut en Libye, avant de souligner que ce pays a besoin d'un gouvernement d'unité nationale qui est un partenaire sérieux, crédible et efficace dans le contact avec la communauté internationale». Ce gouvernement, a-t-il ajouté, doit travailler également sur la sécurité avec les acteurs sécuritaires, à savoir l'Armée et les milices qui sont «incontournables pour la solution finale pour la Libye». Le chargé du dossier de la Libye à l'ONU a en outre, fait

remarquer avoir évalué avec M. Messahel «comment avancer, gérer le dossier (Libye) et apporter des idées qui permettront que tous soient rassurés autour de cette solution». «Nous avons évalué aussi comment l'Algérie, particulièrement, peut renforcer ce processus», a ajouté M. Léon.

Par ailleurs, le Représentant spécial a estimé qu'il y a beaucoup d'efforts, aujourd'hui, pour que tous les acteurs libyens appuient le processus afin de pouvoir achever les négociations et arriver à un accord politique global qui inclut des annexes, des décisions sur des éléments importants ainsi que des idées mises déjà sur la table.

## SOMALIE

### Un nouveau bastion des shebab tombe aux mains des troupes somaliennes et de l'UA

L'armée somalienne et la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) ont pris le contrôle d'un bastion des shebab dans le sud du pays, après la prise récente aux insurgés d'une de leur base, a indiqué vendredi le ministre somalien de la Défense, le général Abdulkadir Sheikh Ali Dini.

«Nos forces ont pris le contrôle de Dinsor, et les insurgés ont fui après avoir perdu la bataille (...). Les soldats mènent en ce moment une opération pour sécuriser la ville», a affirmé le ministre devant la presse. La prise de la région de Dinsor intervient après celle, mercredi, d'une localité voisine sous

contrôle de l'Amisom, Bardhere, située à quelque 350 km à l'ouest de la capitale Mogadiscio. Ces deux régions étaient parmi les derniers tenus par les shebab.

La semaine dernière, l'Amisom a lancé l'opération «Juba Corridor», une nouvelle offensive impliquant des forces éthiopiennes et kényanes et visant à déloger les shebab des zones rurales du sud du pays.

L'Amisom compte quelque 21.000 soldats en Somalie, provenant d'Ouganda, du Burundi, de Djibouti, du Kenya et d'Ethiopie.

## BURUNDI/ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

### L'ONU appelle toutes les parties à rester calmes

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé toutes les parties prenantes à rester calmes jeudi, suite au déroulement plutôt paisible du scrutin présidentiel au Burundi le 21 juillet.

Le chef de l'ONU a également appelé toutes les parties prenantes «à reprendre immédiatement un dialogue politique inclusif pour résoudre leurs différends et relever les défis auxquels est confronté le pays», a précisé son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Le Burundi connaît une grave crise politique depuis la décision du Président Pierre Nkurunziza d'être candidat à un troisième mandat. Des dizaines de milliers de Burundais ont fui vers les pays voisins pour échapper aux violences.

M. Ban a rappelé jeudi aux autorités burundaises qu'elles avaient la responsabilité de protéger la population civile, de s'assurer que la violence cesse et que les auteurs des violations des droits humains commises rendent des comptes. Le secrétaire général appelle les parties burundaises à

s'engager de bonne foi dans le dialogue politique en plaçant les intérêts nationaux du Burundi en premier et à pleinement mettre en œuvre les dispositions pertinentes des conclusions du Sommet de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) du 6 juillet, sous l'égide du président de l'Ouganda, Yoweri Museveni», a ajouté le porte-parole.

«L'Organisation des Nations Unies demeure déterminée à travailler en étroite collaboration avec la CAE et l'Union africaine pour aider à trouver une solution durable au Burundi».

La CAE est une organisation internationale rassemblant cinq pays de l'Afrique de l'est: Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie. Le secrétaire général s'est félicité du déploiement d'observateurs des droits de l'homme et d'experts militaires de l'Union africaine «pour aider à prévenir une escalade de la violence et faciliter une résolution pacifique de la grave crise politique que connaît le Burundi».

## NIGERIA

### Huit personnes tuées par des membres présumés du groupe armé Boko Haram dans le nord-est

Huit personnes ont été tuées par des membres présumés du groupe armé Boko Haram dans un village de l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté jeudi des sources concordantes.

«Les hommes armés, dont on pense qu'ils font partie de Boko Haram, sont arrivés dans notre village» mercredi soir, où «ils ont tué huit personnes», a affirmé un habitant du village de Pompomari, cité par des médias.

Il a précisé que les assaillants «ont commencé par se diriger vers la maison du chef du village, qui par chance n'était pas là». Mais «ils ont tué son fils, puis ils ont attaqué la maison d'un milicien», tué avec ses deux fils. «Ils ont aussi tué un autre milicien chez lui. Puis ils se sont rendus dans une maison qui abritait des déplacés de précédentes attaques de Boko Haram (...) et ils ont abattu trois personnes», a-t-il ajouté.

L'attaque a été confirmé par un milicien qui combat Boko Haram aux côtés de l'armée. L'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces nigérianes ont fait plus de 15.000 morts et 1,5 million de déplacés depuis 2009.

APS

## L'envoyé spécial de l'ONU rencontre de hauts responsables syriens à Damas

A l'issue d'une tournée au Moyen-Orient, l'envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, Staffan de Mistura, s'est rendu jeudi à Damas, où il a rencontré de hauts responsables gouvernementaux pour discuter des efforts destinés à trouver une solution politique à la crise qui ravage le pays.



Staffan de Mistura

Selon une déclaration publiée par un porte-parole de l'ONU à Genève, M. de Mistura a discuté avec le vice-Premier ministre et Ministre des affaires étrangères, Walid Moualem, et avec le vice-ministre des affaires étrangères, Faisal Mekdad, des conclusions préliminaires de la récente série de consultations facilitées par l'ONU à Genève et du débat au Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Syrie prévu le 29 juillet à New York.

«La réunion a porté sur la façon de maintenir la dynamique destinée à trouver une solution politique au conflit syrien», a précisé le porte-parole à Genève, ajoutant que M. de Mistura, ayant conclu sa

tournée régionale, va en informer le secrétaire général à New York.

Staffan de Mistura a mené depuis début mai une série de consultations informelles avec les parties prenantes au conflit syrien sur la façon dont le Communiqué de Genève destiné à résoudre le conflit peut enfin être traduit en mesures concrètes pour améliorer le sort du peuple syrien.

Fin juin, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait publié une déclaration à l'occasion du troisième anniversaire de l'adoption de ce communiqué de Genève. Il avait jugé honteux que les souffrances du peuple syrien continuent de s'aggraver.

«Plus de 220.000 Syriens sont morts. Près de la moitié de la population du pays a été contrainte de fuir. Les civils font face à un barrage de bombes baril et d'autres violations atroces des droits humains telles que la torture et la détention prolongée de dizaines de milliers d'entre eux», avait-il dénoncé.

«L'impunité ne doit pas exister pour une telle inhumanité». «Trois ans après que les parties elles-mêmes, et tous ceux qui ont une influence sur elles, ont exprimé leur soutien à un plan pour mettre fin à cette souffrance, il est temps de trouver une issue à cette folie», avait ajouté le secrétaire général.

## Ankara étend sa coopération avec Washington contre l'EI, ouvre ses bases

La Turquie a accepté d'étendre sa coopération avec les Etats-Unis contre les combattants de l'EI, en autorisant notamment Washington à utiliser plusieurs de ses bases aériennes dont celle d'Incirlik, dans le sud du pays, selon des responsables américains jeudi.

«L'accès aux bases turques comme la base aérienne d'Incirlik augmentera l'efficacité opérationnelle de la coalition» militaire qui combat le groupe Etat islamique, a déclaré un responsable militaire américain sous couvert d'anonymat. Washington demandait depuis plusieurs mois à Ankara le droit d'utiliser cette base.

Cet accord conclut plusieurs mois de négociations et intervient au lendemain d'un entretien téléphonique entre le président américain Barack Obama et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan.

Les deux dirigeants ont évoqué mercredi une «coopération qui se poursuit et s'intensifie dans le combat contre le groupe autopro-



clamé EI, leurs efforts communs pour ramener la sécurité et la stabilité en Irak, ainsi qu'une résolution politique du conflit en Syrie», avait rapporté la Maison Blanche dans un communiqué mercredi.

Les Etats-Unis et la Turquie «restent unis dans leur combat contre le terrorisme», avait ajouté l'exécutif américain.

Dans un communiqué jeudi, une porte-parole du Pentagone a confirmé que les Etats-Unis et la Turquie ont «décidé d'intensifier davantage (leur) coopération dans le combat contre l'EI».

La Turquie est «un partenaire clé» dans la formation de rebelles

syriens et a pris «des mesures importantes» pour endiguer le flot de combattants étrangers désireux de rejoindre l'EI en passant par sa frontière avec la Syrie ou l'Irak, a indiqué la porte-parole Laura Seal.

La Turquie fait partie de la coalition militaire anti-jihadiste conduite par les Etats-Unis mais a, jusqu'à présent, refusé de participer à toute action militaire.

Elle a refusé d'intervenir en soutien des milices kurdes de Syrie, par crainte de voir se constituer une région autonome hostile dans le nord de ce pays.

Ankara a toutefois bombardé jeudi des positions du groupe EI en Syrie en riposte à la mort d'un de ses soldats, tué par des tirs jihadistes trois jours après un attentat suicide meurtrier attribué par Ankara au groupe extrémiste.

La porte-parole du Pentagone a affirmé à cet égard que les Etats-Unis «suivent de près la situation. En tant qu'alliés, nous prenons très au sérieux les menaces à la frontière de la Turquie», a-t-elle ajouté.

## TURQUIE

### 251 personnes arrêtées dans le cadre de l'opération contre l'EI et les rebelles kurdes

Quelque 251 personnes ont été arrêtées par la police turque dans le cadre d'une opération antiterroriste lancée vendredi dans le pays contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech) et les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a annoncé le gouvernement.

«Un total de 251 personnes ont jusqu'à maintenant été placées en garde à vue pour appartenance à une organisation terroriste», ont indiqué dans une déclaration les services du Premier ministre Ahmet Davutoglu. L'opération a été menée dans 13 provinces du pays, selon la même source. L'agence de

presse Dogan a rapporté de son côté que quelque 5.000 policiers et des hélicoptères ont été mobilisés pour cette opération qui a visé quelque 140 adresses différentes dans la seule ville d'Istanbul.

Ce coup de filet intervient quatre jours après l'attentat attribué par Ankara à l'EI et qui a visé des militants prokurdes à Suruç (sud), près de la frontière syrienne, faisant 32 morts et une centaine de blessés.

Tôt vendredi, l'armée turque a bombardé plusieurs objectifs tenus par l'EI, au lendemain d'un accrochage entre des militaires et des éléments du groupe terroriste à la frontière turco-syrienne.

## Le chef de la diplomatie italienne en visite en Iran les 4 et 5 août

Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, effectuera une visite en Iran les 4 et 5 août, plus de deux semaines après la signature à Vienne de l'accord sur le nucléaire iranien, selon le ministère. Dans un message posté récemment sur son compte Twitter, Paolo Gentiloni avait affirmé qu'il comptait aller «avec la ministre Federica Guidi (ministre du développement économique) à Téhéran les 4 et 5 août».

Toutefois, le ministère des Affaires étrangères italien n'avait pas confirmé jusqu'à présent ce déplacement, pour «des raisons de sécurité» et la visite n'est pas encore inscrite à l'agenda officiel du ministre.

Cette visite interviendra plus de deux semaines après la signature à Vienne d'un accord sur le nucléaire entre l'Iran et le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine) plus l'Allemagne. Cet accord historique entre Téhéran et les grandes puissances va permettre une levée progressive des sanctions internationales contre l'Iran qui impactaient lourdement son économie.

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, doit également se rendre à Téhéran le 28 juillet, suivie le lendemain du Français Laurent Fabius.

Le Conseil de sécurité a adopté une résolution ouvrant la voie à la levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne, à condition que l'Iran respecte à la lettre ses engagements prévus dans l'accord.

## BIRMANIE

### Reprise des négociations de paix à trois mois des élections législatives

Les négociations de paix ont repris en Birmanie entre les groupes de rébellions et le gouvernement qui dit espérer faire aboutir les pourparlers afin de mettre un terme à la guerre civile, à trois mois des élections législatives.

«Le gouvernement espère parvenir à un accord dans les trois-quatre jours», a rapporté vendredi le journal officiel Global New Light of Myanmar.

Réunis depuis mercredi à Rangoun, la capitale économique du pays, les négociateurs sont déjà parvenus à se mettre d'accord sur 10 des 13 points débattus, notamment l'identité des signataires pour chaque partie.

Le gouvernement birman et les principaux groupes armés des minorités ethniques étaient parvenus le 31 mars à un projet d'accord de paix, qualifié d'«historique» par l'ONU.

Le gouvernement birman, au pouvoir depuis 2011 et l'ouverture du pays après des décennies de régime autoritaire militaire, a fait de cet accord de paix un objectif stratégique dans la perspective des élections cruciales du mois de novembre.

La Birmanie fait face à des soulèvements ethniques depuis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1948 et les groupes ethniques demandent plus d'autonomie.

## AFGHANISTAN

### Prochains pourparlers de paix entre Kaboul et les talibans fin juillet

Le deuxième round des «pourparlers de paix» directs entre les talibans et le gouvernement afghan pour mettre un terme à 14 années de conflit, auront lieu fin juillet, ont indiqué vendredi les autorités afghanes.

Le processus de paix sera relancé le «30 ou 31 juillet», a déclaré Mohammed Ismail Qasimyar, un membre du Haut conseil pour la paix, un organe gouvernemental. De son côté, Abdul Hakim Moujahid, premier vice-président du Haut conseil pour la paix, a évoqué la date du «30 juillet».

Les négociations auront «très probablement lieu en Chine», a souligné M. Qasimyar. Mais «des discussions sont en cours entre l'Afghanistan, le Pakistan, les Etats-Unis et la Chine pour déterminer quel pays accueillera cette rencontre», a souligné M. Moujahid. Les premiers contacts et discussions officiels entre les deux bellégrants avaient eu lieu les 7 et 8 juillet à Muree, près d'Islamabad, avec la participation de diplomates chinois et américains, dont le pays a déboursé plusieurs milliards de dollars depuis 2001 sans parvenir à stabiliser l'Afghanistan.

Mais ces pourparlers interviennent dans un contexte de violences accrues de la part des insurgés talibans qui mènent de plus en plus d'attaques hors de leurs bastions traditionnels du sud et de l'est de l'Afghanistan, notamment à Kaboul et dans les provinces du nord, autrefois épargnées.

Or depuis décembre dernier et la fin de la mission de combat de l'OTAN, les forces de sécurité afghanes sont seules face aux insurgés. Les 12.500 soldats étrangers déployés en Afghanistan dans le cadre d'une nouvelle mission baptisée «Soutien résolu» sont chargés de former et de conseiller les forces afghanes.

# ASTA UNE INSTITUTION POUR CONCOURIR AU DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES ET DE LEURS APPLICATIONS EN ALGÉRIE

L'Académie des sciences et technologies d'Algérie (AstA), en tant que plus haute autorité scientifique du pays, a pour mission de concourir au développement des sciences et de leurs applications en Algérie et de conseiller aussi les autorités gouvernementales, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Tahar Hadjar.

«En tant que plus haute autorité scientifique du pays, cette institution a pour mission de concourir au développement des sciences et de leurs applications, de conseiller les autorités gouvernementales dans ce domaine vital et de servir d'interface avec les instances scientifiques internationales», a indiqué M.Hadjar dans un entretien accordé à l'APS au lendemain de l'adoption de la liste des membres fondateurs de l'Asta par le Conseil des ministres. Rappelant que le processus de réalisation de l'AstA, entamé il y a quelques mois, vient d'aboutir à la mise en place de son noyau fondateur, le ministre a souligné que «la création de cette institution a été motivée par le niveau de développement de l'activité scientifique atteint, après les résultats probants enregistrés sur le double plan de la formation de l'élite nationale, et de la réalisation d'institutions d'enseignement et de recherche». En ce sens, le ministre a fait observer que tous les indicateurs avaient montré que l'élite algérienne exerçant dans le pays et à l'étranger était «la plus consistante du continent africain et du Monde arabe», mais, a-t-il relevé, elle était en «attente» d'une représentation nécessaire à son expression et à sa visibilité dans le monde. C'est ainsi qu'un comité de suivi a été institué pour accompagner le processus de création de cette institution scientifique, a-t-il expliqué. Le comité regroupe, en plus du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les représentants de onze (11) autres départements ministériels, à savoir les ministères de l'Industrie et des Mines, de l'Energie, de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, des Transports, de la Défense nationale, de l'Habitat, des Travaux publics, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de la Santé et de la Pêche. Ce comité a pris en charge l'étude prospective sur les motivations, la structuration, les supports et la faisabilité de l'Académie, avec la contribution de l'Académie des sciences française et de quelques scientifiques algériens établis à l'étranger, a précisé M. Hadjar.

#### Missions de l'Asta : contribuer au progrès et aider à la prise de décision

Evoquant le rôle et les attributions de l'Académie, le ministre a précisé qu'elle assure la couverture des grands domaines des sciences retenus, à savoir les sciences et les technologies, les sciences de la vie et de la nature, les mathématiques, l'informatique, les sciences de la terre et l'univers, les sciences médicales, la physique, la chimie. Dans le même sens, le ministre a indiqué que les missions de l'Académie, en tant qu'institution autonome de l'excellence nationale, visent à contribuer au progrès des sciences et des technologies et de leurs applications, promouvoir et impulser l'enseignement des sciences et des technologies et assumer un rôle d'expertise et de conseil en aidant les Pouvoirs publics à la prise de décision en matière de choix stratégiques d'ordre scientifique et technologique.

L'Académie aura aussi pour mission d'encourager la culture scientifique à travers la diffusion et la publication des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi que la participation aux débats scientifiques sur les grands thèmes avec les chercheurs et les différentes composantes de la société et aussi favoriser les échanges et la coopération avec les instances scientifiques internationales de haut niveau, a-t-il ajouté.Pour ce qui est de la composante de l'Académie, 46 membres formeront le noyau fondateur dans un premier temps, pour atteindre 200 membres, six années plus tard. Ces membres sont choisis de manière rigoureuse par un jury scientifique international, selon le ministre. En ce sens

et c'est en application de son règlement intérieur, que le jury international a examiné les dossiers de 364 candidats parmi les technologues et les scientifiques, dont il a retenu 46 membres qui composent actuellement le noyau fondateur de l'Académie, a expliqué M. Hadjar. Quarante (40) membres exercent dans les différents établissements universitaires nationaux et les six (06) restants viennent de la communauté algérienne résidant à l'étranger, parmi ceux qui ont contribué à l'effort scientifique national.

Selon le ministre, l'élément féminin est représenté dans cette institution à hauteur de 25%, soit avec 11 membres. «C'est un taux supérieur à ce qui existe dans des pays avancés, comme la France», a-t-il fait observer. M. Hadjar a relevé en outre que la moyenne d'âge de la composante du noyau fondateur de l'Asta est «jeune» comparativement aux autres académies, puisqu'elle se situe autour de 57 ans, précisant que l'âge des membres varie entre 38 et 72 ans. Pour ce qui est de la répartition des 40 membres, ces derniers exercent dans les établissements universitaires et de recherche nationaux, à savoir, l'Université des sciences et technologie Houari Boumediene (USTHB, 10 membres), les universités de Constantine-1 (04), d'Annaba (04), d'Oran (02), de Tlemcen (02), de Sidi Bel Abbès (02), d'Alger-1 (01), de Biskra (01), de Khénchela (01), de Mascara (01), de Skikda (01), de Bounourdès (01), de Guelma (01), du Centre de recherche en technologies avancées (CDTA, 01), du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER, 01), de l'Institut Pasteur (01), du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAG, 01), de l'École polytechnique d'Alger (03) et du Centre de recherche de Sonatrach (01). La désignation de ce noyau fondateur a été «rigoureuse et laborieuse», selon le ministre, relevant que cette opération a connu plusieurs étapes, à commencer par la constitution du jury international ayant examiné les dossiers qui lui ont été soumis lors de séances de travail, lesquelles ont duré un mois. Par la suite, des séances de délibérations ont eu lieu durant trois jours à Alger et se sont déroulées sous formes de plénières pour déterminer les critères d'examen et d'organisation des candidatures et ensuite sous forme de groupes de travail pour comparer les dossiers des candidats qui appartiennent à la même spécialité, sur la base des mêmes critères d'évaluation.

«Le jury international était composé de 12 académiciens, issus de six prestigieuses académies dans le monde», a encore souligné M. Hadjar. Il s'agit de l'Académie des sciences de France, l'Académie des technologies de France, l'Académie des sciences des Etats-Unis d'Amérique, l'Académie royale de Grande-Bretagne, l'Académie royale de Suède et l'Académie d'Allemagne. Selon M. Hadjar, les autres membres de l'Asta seront admis par leurs pairs, à raison de 25 membres par an, jusqu'à atteindre un nombre total de 200 membres, et ce «pour préserver le haut niveau scientifique de l'institution», a-t-il dit. «Pour permettre un bon fonctionnement ultérieur à ce noyau fondateur, un équilibre de représentativité par discipline est nécessaire, soit au minimum trois membres par domaine scientifique et au minimum huit technologies, sont jugés obligatoires», a ajouté le ministre. Le Conseil des ministres, réuni mercredi sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait approuvé la liste des 46 membres fondateurs de l'Asta. Cette institution résulte d'une directive du président de la République «mirée avec le concours d'institutions scientifiques étrangères de grande renommée, et créée en mars dernier», selon un communiqué du Conseil des ministres. Commentant ce dossier, le président Bouteflika avait indiqué, lors du Conseil des ministres, que «l'Algérie qui investit tant dans l'éducation et la formation de ses enfants ainsi que dans la recherche scientifique attend des compétences nationales siégeant dans cette Académie, de faire avancer davantage encore le pays sur la voie des sciences et des technologies, véritables atouts d'un développement puissant dans tous les domaines».

#### Liste des 46 membres du noyau fondateur de l'ASTA

Voici la liste nominative des 46 membres du noyau fondateur de l'ASTA, approuvée mercredi dernier par le Conseil des ministres. Parmi les 46 membres de cette académie, sélectionnés sur les 366 candidats universitaires et chercheurs représentant plusieurs spécialités des sciences et des technologies, on retrouve 11 femmes et 6 chercheurs issus de la communauté algérienne établie à l'étranger.

- Abdellaoui Boumediene (mathématique) - 40 ans
- Khelladi Abdelkader (mathématique) - 71 ans
- Mezzerdi Brahim (mathématique) - 55 ans
- Touaoula Mohamed Tarik (mathématique) - 39 ans
- Belbachir Mohamed (chimie) - 66 ans
- Benali Cherif Nourredine (chimie) - 58 ans
- Benyache Fadila, (chimie) - 63 ans
- Benayache Samir (chimie) - 63 ans
- Allab Yaker Malika (physique) - 73 ans
- Bouhafs Bachir (physique) - 51 ans
- Khenata Rabah (physique) - 48 ans
- Mefiah Ali (physique) - 59 ans
- Tribeche Mouloud (physique) - 47 ans
- Triki Houria (physique) - 45 ans
- Bouchaffra Djamel (informatique) - 52 ans
- Boufaida Mahmoud (informatique) - 59 ans
- Drias Zerkaoui Habiba (informatique) - 58 ans
- Belouchnani Adel (sciences de l'ingénieur) - 48 ans
- Hamdaoui Oualid (sciences de l'ingénieur) - 43 ans
- Mameri Nabil (sciences de l'ingénier) - 57 ans
- Tillmatine Amar (sciences de l'ingénier) - 51 ans
- Benouar Djilali (sciences de la terre et de l'univers) - 63 ans
- Derder Mohamed El Messaoud (sciences de la terre et de l'univers) - 57 ans
- Ouzeugane Khadidja, (sciences de la terre et de l'univers) - 55 ans
- Bouchenak Malika (sciences de la vie et de la nature) - 62 ans
- Kara Mohamed Hichem, (sciences de la vie et de la nature) - 48 ans
- Laraba Djebbari Fatima (sciences de la vie et de la nature) - 66 ans
- Samraoui Boudjema (sciences de la vie et de la nature) - 59 ans
- Soltani Noureddine (sciences de la vie et de la nature) - 64 ans
- Touil Boukoffa Chafia (sciences de la vie et de la nature) - 59 ans
- Boulaabhal Fadila (sciences médicales) - 74 ans
- Harrat Zoubir (sciences médicales) - 59 ans
- Allia Khedidja (chemical engineering) - 67 ans
- Belhamel Maïouf (sciences de l'ingénieur) - 65 ans
- Benabbas Kaghouché Samia (urbanisme) - 53 ans
- Berkouk El Madjid (sciences de l'ingénieur) - 46 ans
- Khodja Mohamed (génie des procédés) - 57 ans
- Lounis Azzedine (génie des matériaux) - 62 ans
- Nour Abdelkader (mécanique) - 60 ans
- Yamani Ahmed (électronique) - 58 ans

#### Candidats retenus de la diaspora

- Amara Mohamed (mathématique) - 62 ans
- Bousseksou Azzdine (chimie) - 51 ans
- Djebbar Ahmed (mathématique) - 71 ans
- Meghraoui Mustapha (sciences de la terre et de l'univers) - 59 ans
- Tadjeddine Abderrahmane (physique) - 74 ans
- Yalaoui Farouk (technologie) - 43 ans

#### Liste du jury scientifique international :

- Catherine Brechignac (France)
- François Guinot (France)
- Franck Richter (USA)
- Joel Cohen (USA)
- Margaret Buckingham (Royaume-Uni)
- Alain Bravo (France)
- Daniel Riquier (France)
- Robert Guilliaumont (France)
- Jean-Pierre Kahane (France)



#### PUBLICITE

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU**  
**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIARET**  
**N.I.F N° 097014015008933**

# AVIS D'ANNULATION

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°09/2014 paru sur les quotidiens nationaux : **الجعة** le 12/07/2014 et DK NEWS le 13/07/2014 relatif au : Renforcement de l'AEP des localités de : Frenda, Ain Kermes, Medrissa, Madna, Sidi Abdelrahmane et Rosfa à partir de la nappe du Chott Chergui :

- Lot 01 : Réalisation de la conduite de refoulement à partir des forages vers SP 02 Madna y compris génie civil et équipement de deux stations de pompage.

- Lot 02 : Réalisation de la conduite de refoulement à partir de la station de pompage de Madna vers les réservoirs projetés de Frenda y compris génie civil et équipement d'une station de pompage.

- Lot 03 : Réalisation des conduites de refoulement à partir de la station de pompage de Ain Kermes vers les localités de Rosfa, Medrissa et Sidi Abderrahmane.

Qui a été déclaré infructueux en date du 16/04/2015 sur les mêmes quotidiens qui ont assuré sa publication.

Que les lots 02 et 03 sus-indiqués ont été annulés.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BORDJ BOU ARRERIDJ  
DAÏRA : MEDJANA  
COMMUNE : HASNAOUA  
MATRICULE FISCAL : 09843419506924

## Avis d'attribution provisoire de marché

*En application du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complémenté par le décret N° 11/98 du 01/03/2011 et le décret N° 12/23 du 18/01/2012 et le décret N° 13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national limité N°: 02/2015 relatif :*

*\*ASSAINISSEMENT\* OULED ALI \* dans les journaux: 'EL-MAKAM'. \*en arab LE : 30/05/2015 et 'LE DK - NEWS ' en français LE :30/05/2015 qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante:*

N°	PROJET	ENTRPRISE	Note technique	Montant de l'offre en DA/TTC	Délai de réalisation	Observation
01	ASSAINISSEMENT OULED ALI	ENTREPRISE DES TRAVAUX CONSTRUCTION DES COURS D'ETAT ET DES TRAVAUX RETIÈRE ET HYDROLIQUE « BOUINZOULQUE YOUNES »	57.50	8.992.035,00	03 MOIS	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut consulter les résultats dans les trois (03) jours, et introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la commune de HASNAOUA, ceci en application de l'article 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 337 575 du 25/07/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ghardaïa  
Direction des équipements publics  
NIF 000247015005258

## AVIS D'attribution Provisoire

Projet : Réalisation et aménagement du chauffage pour 10 collèges à travers la wilaya

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens nationaux notamment : DK NEWS du 04/04/2015 relatif au projet indiqué ci-dessus.

Après analyse et évaluation des offres en date du 15/07/2015 et conformément aux critères du cahier des charges visé le 12/02/2015 sous le N° 180/2014, les travaux ont été attribués provisoirement comme suit :

TRAUVAX	B.T.P Retenu Et le NIF	Montant (TTC) Avant correction	Montant (TTC) Après correction	Mode de l'offre technique	Délin	OBJS
<b>Lot 01 :</b> -Extraction chauffage central vers salle informatique et nouvelle classe et changement des brûleurs au CEM Chahid Cherif Aïda naâbi -Hass El Fid .						
<b>Lot 02 :</b> -Extraction chauffage central vers salle informatique et demi-perso au CEM Chahid Ibour Abdellah Sebbou .						
<b>Lot 03 :</b> -Extraction chauffage central vers salle informatique et salle informatique et changement brûleur au gaz au CEM Vieux Ksar à El Mejdé .						
<b>Lot 04 :</b> -Révision de l'installation de chauffage central au CEM Ben Abdallah Tamenti à Boumoura .						
<b>Lot 05 :</b> -Travaux de réfection de l'installation de chauffage central au CEM Ali Ben Aït Talib à Gherada .						
<b>Lot 07 :</b> -Attestation de l'installation de chauffage central au CEM Hay Madher Elidjamil -Elmaghrib à Berriqa .						
<b>Lot 08 :</b> -Rénovation de l'installation de chauffage central au CEM Chahid Ben Dahou Mohammed Hay Sabkha à Metlili .						
<b>Lot 09 :</b> -Rénovation de l'installation de chauffage central au CEM Chahid Ben Badis à Medjana à Metlili .						
<b>Lot 10 :</b> -Attestation de l'installation chauffage central au CEM Hassi El Oued Kéchafa à Metlili .						
<b>Infructueux (un seul offre pré qualifiée)</b>						
<b>Infructueux (un seul offre pré qualifiée)</b>						
<b>Infructueux (un seul offre technique réceptionnée)</b>						
<b>Infructueux (un seul offre technique réceptionnée)</b>						
<b>Infructueux (un seul offre pré qualifiée)</b>						

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, auprès de la commission. Du constat des marchés de la wilaya.

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.

DK NEWS, à l'exception de l'avis de la commission, les soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractuel pour avoir connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, au plus tard des trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 337 376 du 25/07/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des travaux publics  
Direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger  
NIF 4080450000 46090

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

La Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger lance un deuxième avis d'appel d'offre national restreint s'adresse aux entreprises spécialisées dans les domaines ci après:

- **Lot 03 :** Fabrication ou la commercialisation de la glissière de sécurité métallique.
- **Lot 05 :** Exploitants d'une centrale d'enrobés à froid située dans un rayon ne dépassant pas les 30 km par rapport au siège de la DTP d'Alger (125 Rue de Tripoli Hussein Dey).
- **Lot 06 :** Fabrication ou la commercialisation des matériaux de construction.
- **Lot 07 :** Fabrication ou la commercialisation (distributeur ou Grossiste) de panneaux et plaques de signalisations routières.

Peut soumissionner et cela en application des dispositions des articles 26 et 30 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Pour la fourniture :

- ♦ **Lot N° 03:** Glissière de sécurité métallique
- ♦ **Lot N° 05:** Enrobé à froid
- ♦ **Lot N° 06:** Enduit de protection et revêtements des ouvrages d'art couleur béton
- ♦ **Lot N° 07:** Kit Temporaire de chantier Lumineux

-Les candidats spécialisés intéressés par le présent avis peuvent se présenter à l'adresse suivante :

Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger  
125, rue de Tripoli Hussein Dey Alger

En vue de retirer le cahier des charges.

-Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs lots.

- Les candidats, accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés dans le cahier des charges par la réglementation en vigueur, contiendront deux offres, l'une dite offre Technique et l'autre dite offre financière, fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des travaux publics  
Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger  
125, rue de Tripoli Hussein Dey Alger

Avis d'appel d'Offre National Restreint de Fourniture répartie en quatre (04) Lots

« Soumission à ne pas ouvrir »

**Offre technique et Offre Financière :** les pièces demandées sont détaillées dans l'article 11 du cahier des charges.

Conformément à l'article 50 du décret présidentiel n°10-236 modifié et complété. La durée de préparation des offres est fixée à (21) vingt et un jours à partir de la 1ère publication de l'appel d'offre ou BOMOP ou la presse. La durée de validité de l'offre, accordée aux soumissionnaires, est de Trois (03) Mois augmentée de la durée de préparation des offres, la date de dépôt des offres, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00, le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante : Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger 125, rue de tripoli Hussein Dey Alger (Bureau des marchés)

DK NEWS

Anep : 337 627 du 25/07/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 : TFou  
 08:10 : Téléshopping samedi  
 10:10 : L'affiche de la semaine  
 10:25 : Ghost Whisperer  
 11:10 : Ghost Whisperer  
 11:50 : Météo des plages  
 11:55 : Petits plats en équilibre été  
 12:00 : Les douze coups de midi  
 12:45 : Météo  
 12:48 : Trafic info  
 12:50 : L'affiche du jour  
 13:00 : Journal  
 13:10 : Reportages  
 15:15 : Joséphine, ange gardien  
 17:00 : Nos chers voisins  
 17:50 : 50mn Inside  
 19:05 : 50mn Inside  
 19:50 : Petits plats en équilibre été  
 19:55 : Météo  
 20:00 : Journal  
 20:30 : Du côté de chez vous  
 20:40 : Tirage du Loto  
 20:45 : Météo  
 20:50 : Nos chers voisins  
 20:55 : Qui veut gagner des millions ?  
 23:15 : New York Unité Spéciale

06:25 : Les Z'amours  
 06:53 : Champions de France

**2** 0 : Journal

0 : Télématin

0 : Fais pas ci, fais pas ça

10:50 : Un mot peut en cacher un autre  
 11:25 : Les Z'amours  
 11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:45 : Point route  
 12:55 : Météo 2  
 13:00 : Journal  
 13:25 : 13h15, le samedi...  
 14:45 : Météo 2  
 14:47 : Météo des plages  
 14:48 : Tour de France à la voile  
 14:50 : Cyclisme  
 16:50 : Vélo club  
 18:45 : Mot de passe  
 19:20 : Mot de passe  
 19:55 : Météo 2  
 20:00 : Journal  
 20:40 : Parents mode d'emploi  
 20:45 : Parents mode d'emploi  
 20:46 : Image du Tour  
 20:48 : Météo 2  
 20:50 : Météo des plages  
 20:55 : Fort Boyard  
 23:05 : On n'est pas couché

06:00 Autre : EuroNews

06:34 Culture Infos : Ludo

06:35 : Popeye

06:41 : Popeye

06:46 : Garfield & Cie

06:58 : Garfield & Cie

07:10 : Garfield & Cie

07:26 : Garfield & Cie

07:37 : Garfield & Cie

07:54 : Les as de la jungle à la rescousse

**3** 4 : Les as de la jungle à la rescousse

Culture Infos : Samedi Ludo

08:17 : Les lapins crétins : invasion

08:24 : Les lapins crétins : invasion

08:30 : Les lapins crétins : invasion

08:41 : Les lapins crétins : invasion

08:48 : Les lapins crétins : invasion

08:54 : Les lapins crétins : invasion

09:05 : Scooby-Doo et le triangle des Bermudes

10:17 Jeunesse : Super 4

10:29 : Garfield & Cie

10:54 : Garfield & Cie

11:20 : Garfield & Cie

11:45 : Consomag

11:55 : Météo

12:00 : 12/13 : Journal régional

12:25 : 12/13 : Journal national  
 12:55 : Cyclisme  
 15:00 : En course sur France 3  
 15:20 : Les carnets de Julie  
 16:15 : Les carnets de Julie  
 17:05 : Expression directe  
 17:15 : Personne n'y avait pensé !  
 17:55 : Questions pour un super champion  
 18:45 : Le Tour de France à la voile  
 19:00 : 19/20 : Journal régional  
 19:30 : 19/20 : Journal national  
 20:00 : Météo  
 20:05 : Tout le sport  
 20:10 : Le film du Tour  
 20:12 : Beau travail  
 20:15 : Météo régionale  
 20:20 : Zorro  
 20:45 : Météo des plages  
 20:50 : Le sang de la vigne  
 22:30 : Météo  
 22:35 : Soir 3  
 23:00 : Enquêtes réservées  
 23:45 : Enquêtes réservées

06:10 : Hello Ladies  
 06:40 : Hello Ladies  
 07:05 : Petit vampire  
 07:20 : Scary Larry  
 07:30 : Copy Cat  
 07:45 : Camp Lakebottom  
 07:55 : L'île aux monstres  
 08:10 : Libre et assoupi  
 09:41 Série TV : Importants, les coulisses de l'émission  
 09:45 Culture Infos : Le tube  
 10:20 Série TV : The Honourable Woman  
 11:15 Série TV : The Honourable Woman  
 12:05 Culture Infos : L'oeil de Links  
 12:00 Autre : Météo des plages  
**CANAL+** 1re Infos : La table de Mimi  
 12:40 Autre : Le JT  
 12:56 Autre : La météo  
 12:57 Autre : Zapping  
 13:05 Culture Infos : Le tube  
 13:50 : Formule 1  
 15:15 : We Must Go  
 16:45 Culture Infos : Enquêtes de foot  
 17:10 Sport : Avant-match  
 17:20 Sport : Arsenal (Ang) / Lyon (Fra)  
 19:27 Autre : Météo des plages  
 19:28 Autre : Le JT  
 19:34 Autre : La météo  
 19:35 Culture Infos : Salut les Terriens !  
 20:57 Culture Infos : A propos du film  
 20:58 Cinéma : Colt 45  
 22:20 Autre : Conversation secrète  
 23:12 Culture Infos : Plateau séance interdite  
 23:14 Cinéma : L'étrange couleur des larmes de ton corps

06:00 Autre : M6 Music  
 08:15 Culture Infos : M6 boutique  
**M** Culture Infos : Cinérix  
 Série TV : Raising Hope  
 11:15 Autre : L'amour est dans le pré  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 Série TV : Scènes de ménages  
 13:35 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 14:50 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 16:15 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 17:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 18:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 19:40 Autre : Météo  
 19:45 Autre : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:55 Série TV : Scandal  
 21:45 Série TV : Scandal  
 22:40 Série TV : Scandal  
 Scandal  
 23:30 Série TV : Scandal

## La sélection

20h55

## Qui veut gagner des millions ?



## Résumé

Les comiques sont à l'honneur dans cette spéciale de «Qui veut gagner des millions», toujours placée sous la houlette de Jean-Pierre Foucault. Cinq duos d'humoristes se succèdent ainsi sur le plateau, et tentent de gravir la pyramide des gains jusqu'au million d'euros mis en jeu. Toutes et tous ont choisi de défendre les couleurs d'une association. Ainsi Anne Roumanoff et Éric

Antoine mobilisent leur culture générale au profit du «Secours populaire du Vaucluse», ou Anthony Kavanagh et Bruno Solo pour «La Voix de l'enfant». Arnaud Tsamère et Jeff Panacloc, de leur côté, soutiennent PETA, une association de défense des animaux très active dans le monde. Avec également la participation de Cyril Hanouna, Marc-Antoine Le Bret, Jean-Luc Lemoine et Jean-Marie Bigard...

**2**

20h45

## Fort Boyard

## Résumé

En compagnie de Laëtitia Llorens, les basketeurs Tony Parker, Boris Diaw, Nicolas Batum, Ronny Turiaf et Marie-Sophie Obama jouent pour le compte de deux associations, «Make a Wish France», représentée par Tony Parker, réalisée les voeux d'enfants âgés de 3 à 17 ans atteints d'affections graves. Quant à l'association «Babac'Ards», créée et représentée par Boris Diaw, elle a pour but de développer des projets à travers le sport et organise chaque été des camps sportifs où des jeunes et des professionnels se rencontrent au Sénégal. Elle mène également des actions auprès d'enfants atteints du cancer et sponsorise des académies de basket au Pérou.

**3**

19h30

## Le sang de la vigne



## Résumé

Un couple de vieux viticulteurs a été sauvagement assassiné. La PJ de Bordeaux et Benjamin Lebel mènent l'enquête.

**CANAL+**

20h55

## Colt 45

## Résumé

Un jeune armurier et expert en tir de la Police nationale tombe sous le joug d'un collègue trouble et corrompu qui l'entraîne dans une guerre des polices.

**M**

20h50

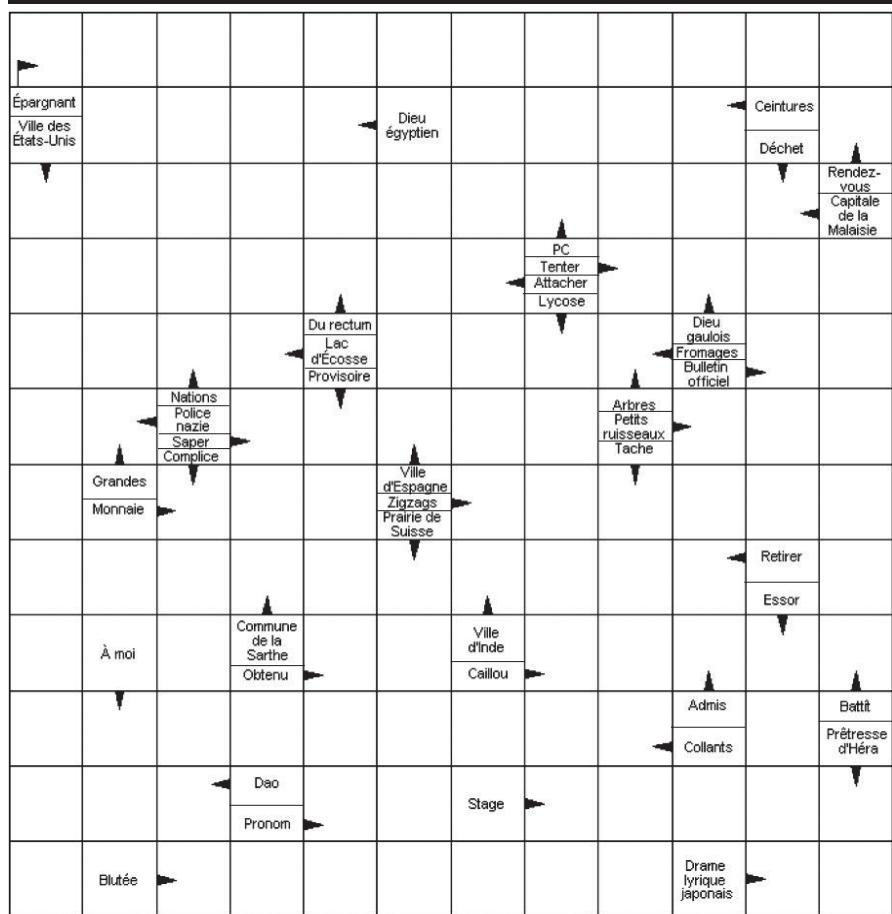
## Scandal

## Résumé

Le nom d'Olivia est désormais connu de tous et associé à son histoire adultère avec le Président Fitzgerald Grant. La Maison-Blanche fait ainsi face à son plus gros scandale en date, tout comme la société Pope & Associés...



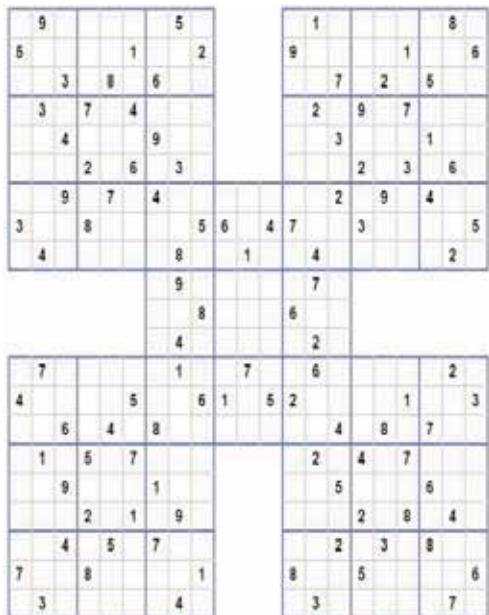
## Mots fléchés n°1019



## Samouraï-Sudoku n°1019

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1019

## Horizontalement:

- Art d'incrustier au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescent - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Pré-

nom féminin  
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises  
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents  
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche  
11. Brisa les dents - Proportionner  
12. Séléniium - Rivaux - Adjectif possessif

## Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thu-lium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des

rois de France  
7. Site archéologique du Mexique - Connait  
8. Assiduité  
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers  
10. Américium - Radio-Canada - Attachées  
11. Actions aimables  
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 25 juillet

2005 : sortie de la première version bêta de Microsoft Windows Vista.

2006 (Paris) : le vainqueur du Tour de France 2006, l'américain Floyd Landis est soupçonné de dopage à la testostérone par l'UCI.

2008 : élections législatives au Cambodge. Le PPC du premier ministre Hun Sen décroche 90 des 123 sièges en jeu.

2011 : résolution n° 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

## Célébrations :

- Corée du Nord : Journée de la victoire.

- Finlande : Unikeonpäivä (Journée du dormeur), en relation avec les Sept Dormants d'Éphèse.

- Philippines : Iglesia Ni Cristo Day (Journée de l'Église « Ni Christo »).

- Porto Rico : José Celso Barbosa Day (Journée de José Celso Barbosa (en)).

**BEACH SOCCER**

1ERS JEUX MÉDITERRANÉENS  
DE PLAGE

**La sélection algérienne dans le groupe A**



La sélection algérienne de Beach soccer évoluera dans le groupe A en compagnie de l'Italie, la Tunisie et le Liban lors des 1ers Jeux méditerranéens de plage (JM-2015) prévus à Pescara (Italie) du 28 août au 6 septembre, selon les résultats du tirage au sort.

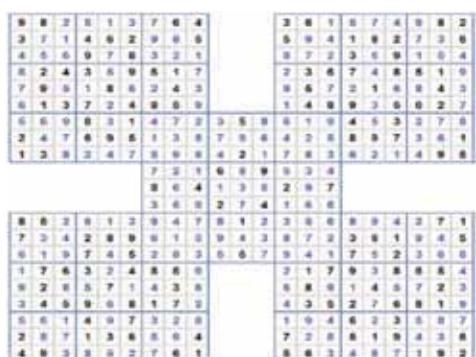
Le groupe B comprend l'Egypte, le Maroc, la Syrie et Malte, alors que le groupe C est composé de la France, de la Grèce, de l'Albanie et de la Libye. Les matchs se dérouleront sur un stade de 40m sur 30m avec la participation de cinq (5) joueurs par équipe. La durée de la rencontre est de 3 fois 12 minutes et ne peut pas se terminer par un nul. Dans ce cas là, une prolongation de trois (3) minutes est prévue avec l'application de la règle «Golden-goal» puis éventuellement les penalties. Le tournoi de football des JM-2015 de plage se déroulera du 2 au 6 septembre. la formule de la compétition et le calendrier de la compétition seront annoncés lors de la réunion technique, a précisé le comité d'organisation. La Fédération algérienne de football (FAF) a désigné l'ancienne star des Verts Lakhdar Belloumi pour former une équipe nationale compétitive. Aux jeux Méditerranéens de plage 2015, l'Algérie sera présente dans huit disciplines sportives: Beach-volley, Aviron, Beach-hand, lutte, Aquathlon (natation et course), Fin-swimming (natation avec palmes), Beach-tennis et Beach-soccer.

Une forte délégation algérienne (100 personnes environ) se rendra à partir du 25 août à Pescara. Avant le début des JM-2015 de plage, les membres du CIJM voteront le 27 août pour la ville qui accueillera les Jeux méditerranéens d'été (JM-2015). Les villes d'Oran et de Sfax sont candidates à l'organisation.

**BASKET-BALL**

AFROBASKET 2015  
(PRÉPARATION)

**Algérie-Mali  
en match amical**

**Sudoku N°1018**

Mots Croisés N°1018

CARQUEIRANNE  
ODEURS■EMEUT  
NICEE■AVINEE  
CRUSTACE■N■T  
IE■TERTIAIRE  
L■UER■ALI■AM  
IMBUES■LONGE  
AGAR■ABELIEN  
B■C■CHARI■AT  
US■CHALE■UN■  
LISIER■NANTI  
ECU■FACTURER

**S o l u t i o n**

Solution Mots Fléchés N°018

FLEURDELISES  
OURSE■BALCON  
NEGOCIATION■  
CUMNY■UT■P■R  
IRASCIBILITE  
E■D■LOIS.ERE  
RIVIERE■B■AL  
ENEEL■GSTAAD■  
MAR■BA■ENNUI  
ERBIL■ARC■IL  
NIECES■N■PRE  
T■SIDATIQUES

**NATATION**

MONDIAUX-2015 (50M)

**Abdelkader Affane seul représentant algérien au rendez-vous de Kazan**



L'Algérie sera représentée par un seul nageur, le brasseur Abdelkader Affane, aux 16es championnats du Monde de natation en grand bassin (50m) prévus du 24 juillet au 9 août à Kazan (Russie), a-t-on appris jeudi auprès du président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Ahmed Chébaraka.

«Après la blessure d'Oussama Sahnoune et l'absence de Ryad Djendouci aux meetings de Nancy et à l'EDF Open de France, seul Affane Abdelkader aura l'insigne

honneur de représenter l'Algérie aux Mondiaux de Kazan», a déclaré à l'APS, le premier responsable de l'instance fédérale. Les épreuves de natation pour

lesquelles 42 titres seront mis en jeu, débuteront le 2 août, soit au 10e jour des compétitions. Les épreuves de natation synchronisée, de water-polo, de plongeon et de natation en eau libre sont prévues par contre à partir de vendredi. Lors de la dernière édition des championnats du monde organisée en 2013 dans la ville espagnole de Barcelone, Oussama Sahnoune qui était alors le seul représentant algérien, n'avait pas réussi à arracher sa qualification aux demi-finales des épreuves des 50 m et 100 m nage libre.

Dans les séries de l'épreuve du 50 m nage libre, Sahnoune avait terminé à la 20e place. Il avait pris, par ailleurs, la 27e place au 100 m nage libre.

**LUTTE**

(CADETS, JUNIORS ET SENIORS)

**Les sélections algériennes en stage à Souidania**

Les sélections algériennes de lutte messieurs et dames (cadets, juniors et seniors) effectuent à partir de samedi un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Algér) en prévision des jeux africains de Brazzaville au Congo (4-23 septembre), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Quarante quatre athlètes dont 12 dames ont été convoqués par le staff technique composé de Chami Salim et Moufida Boukrif à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 5 août prochain. «Ce

deuxième groupe de 44 athlètes va rejoindre celui déjà en place à Souidania pour permettre aux différents staffs techniques d'avoir une vision globale sur l'état physique de tous les lutteurs», a indiqué Idriss Haoues, Directeur des équipes nationales (DEN).

C'est le quatrième stage organisé par la FALA après ceux effectués à Souidania et Tikjda durant le mois de ramadan en vue des championnats du monde prévus du 7 au 16 septembre aux Etats-Unis ainsi que des jeux africains de Brazzaville.

**VOLLEY-BALL**

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2015 (1<sup>RE</sup> JOURNÉE-GROUPE A)  
**Victoire de l'Algérie face au Botswana**

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) a battu son homologue du Botswana sur le score de 3 sets à 0 (25-16, 25-22, 25-13), jeudi au Caire, en match

comptant pour la première journée du groupe A des championnats d'Afrique-2015 (22-30 juillet). Dans l'autre match du groupe A disputé mercredi, l'Egypte

a dominé le Kenya 3 sets à 0 (25-19, 24-14, 25-14). Outre l'Algérie, le groupe A comprend également l'Egypte (pays hôte), le Kenya et le Botswana. Mercredi, le Cameroun et le Maroc ont battu respectivement l'île Maurice et le Rwanda sur le même score de 3 à 0 (25-21, 25-19, 25-18 et 25-23, 25-13, 25-17) dans le groupe B. La Tunisie, elle, était exempté. Dix pays devaient initialement prendre part à cette compétition, mais le Soudan a finalement fait faux bond. Les finalistes de la 20e édition de ce championnat d'Afrique messieurs seront directement qualifiés pour le Mondial-2015 qui se déroulera au Japon du 8 au 26 septembre prochain.

LIGUE DES CHAMPIONS, CE SOIR À 21H30 AU 8-MAI-45, ES SÉTIF-EL MERREIKH (SOUDAN)

## Madoui et son groupe pour une deuxième victoire consécutive

Said Ben

**Les Sétiens ne parlent que de garder le Trophée africain remportée la saison passée bien que l'on est encore à la phase des poules et plus particulièrement à la veille de la 3e journée de cette phase des poules de cette prestigieuse compétition.**

Et justement, après avoir raté le premier match à domicile face à l'USM Alger, les joueurs du coach Kheirreddine Madoui, se sont rachetés lors de la seconde journée en allant ramener une précieuse victoire de chez les voisins d'El Eulma pour se relancer dans la source. Et à la veille de cette 3e journée, les Sétiens sont décidés à ne pas rater ce match à domicile en recevant ce soir 21h30 sur la pelouse du stade du 8-Mai 1945, les Soudanais d'El Merreikh. La rencontre sera dirigée par l'arbitre sud-africain Daniel Benett.

Il est vrai que les Sétiens ont connu quelques changements dans leur effectif, mais Madoui a su gar-

der la majorité des joueurs et trouve bien l'équilibre dans sa composante. Et après les deux premiers matchs avec une première défaite et une victoire, une seconde victoire consécutive est l'objectif principal des Sétiens dans ce match qui s'annonce d'ailleurs bien difficile devant cette coriace équipe d'El Merreikh bien rodée dans ce genre de compétition continentale.

En effet, le champion d'Afrique et d'Algérie en titre, a enregistré les départs de Younès, Megatl, Kourbia, Rait, Demou, Ze Ondo, Mel-louli, Lagraâ, et Boukria, avant d'engager Haddouche (AS Chlef), Keniche (USM El Harrach), Benlamri (JS Kabylie), Hachi (Grenoble, France), Chenine (Colomiers, France), en plus des espoirs Boubakore (ASM Oran), Tobbal (Fulham, Angleterre) et Rebiai (WA Tlemcen).

Le coach de l'équipe déclare que « le groupe est fin prêt aussi bien sur le plan psychologique que physique ».

D'ailleurs coach Madoui n'aura que l'embarras du choix pour son onze de dé-



part déjà connu. Ainsi, l'équipe rentrante ne serait certainement pas loin de celle-ci : Belhani, Megatl, Hachi, Bouchar et Aroussi-Delhoum, Lamiri, Baouz et Younes-Nemlid et Ziaya en attaque.

Les Sétiens sont unanimes à déclarer que seule la victoire est visée. Tout autre résultat serait une catastrophe. Les joueurs sont bien conscients de la difficulté de la tâche face à une équipe qui les connaît bien. D'ailleurs son coach Garzitto (qui connaît très bien le football algérien pour avoir drivé le CS Constantine) annonce déjà la couleur en déclarant, entre autres, que « L'équipe va jouer d'entrée à fond ».

Pour ce qui est de son onze de dé « part Garzitto annonce quelques surprises : Il y aura peut être des surprises dans le onze rentrant, mais une chose est sur le groupe est bien en forme pour aborder ce match ».

Les deux formations sont donc apparemment déterminées à atteindre les demi-finales de la Ligue des champions. Mais, du côté de l'entente on ne voit pas d'autre solution qu'une victoire pour ne serait-ce que faire honneur au statut de champion d'Afrique», comme l'a bien souligné l'entraîneur des «Aigles Noirs» qui ne veulent plus voler au ras des pâquerettes.

S.B.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (DERNIER TOUR QUALIFICATIF / RETOUR) SIERRA LEONE - ALGÉRIE

## Les Verts à 90 minutes du bonheur

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) tentera samedi de composer son billet pour le championnat d'Afrique 2015 au Sénégal, en donnant la réplique au Sierra Leone au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45) en match retour du dernier tour qualificatif.

Vainqueurs dimanche en match aller (2-0), les coéquipiers du buteur Abdelhakim Amokrane ne devront pas rencontrer de difficultés pour passer l'écueil des Sierra léonais, qui n'auront rien à perdre mais tout à gagner. Les coéquipiers de Ramy Bensebaini, fraîchement transférés à Montpellier (Ligue 1/France) auront à cœur de confirmer leur premier succès et du coup valider leur ticket pour la phase finale prévue au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain.

Les deux matchs ont été programmés à Blida, puisque la Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola



qui frappe ce pays depuis une année.

« Rien n'est encore joué pour la qualification, nous devons aborder le match retour avec le même état d'esprit. Je prédis le même scénario samarié par rapport à la première manche », a indiqué le sélectionneur des Olympiques, le Suisse Pierre-André Schurmann, fin réaliste. Du côté de la Sierra Leone, la défaite concédée en match aller fait à été mise à côté puisque le sélectionneur John Keister compte pousser ses troupes à tout mettre en oeuvre pour jouer leur va-tout jusqu'au bout. « Au tour précédent, nous avons réussi à se qualifier

au terme d'une double confrontation face au Cameroun à Yaoundé même. Je pense que nous sommes capables de rééditer cet exploit ici à Blida. Nous gardons toutes nos chances », a-t-il souligné.

Côté effectif, le coach des Verts devra à nouveau se passer des services du buteur Oussama Darfalou, blessé à la veille du match aller au niveau de la cheville.

En revanche, il pourra compter sur le milieu défensif Oussama Chiffa qui a dû quitter ses coéquipiers en cours du match lors de la première rencontre. Ce match retour sera arbitré par le Sénégalais Daouda Gueye, assisté de ses compatriotes Serigne Cheikh Toure, et El Hadji Abdulaziz Gueye. L'enjeu d'une qualification pour la phase finale de la CAN prévue au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain sera de taille, puisqu'elle est qualificative aux jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, un rendez-vous planétaire auquel l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.

LIGUE 1/ MC ALGER (PRÉPARATION 2015-2016)  
3 matches amicaux au menu des Algérois en Pologne

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) disputera trois matches amicaux au cours de son stage précompétitif entamé jeudi en Pologne en vue de la saison footballistique 2015-2016, a appris l'APS vendredi auprès du club de la capitale.

Le Doyen jouera son premier test face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise) ce lundi, avant de défier Piast Gliwice (division 1 polonaise) et Rozwoj Katowice (division 2 polonaise) respectivement les jeudi 30 juillet et lundi 3 août. Les joueurs de l'entraîneur portugais Artur Jorge retourneront ensuite à Alger pour aborder la dernière ligne droite avant le début de la compétition fixée au week-end du 14 et 15 août.

Il s'agit du second stage pour le Doyen après un premier re-

groupement qui s'est déroulé à Tlemcen en plein mois sacré de Ramadhan, axé essentiellement sur l'aspect physique. Côté recrutement, le MCA a engagé jusque-là sept éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbès), Rachid Boughenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheirreddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), et l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte). Kacem Mehdi a réintgré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver. Les « vert et rouge » débuteront la saison 2015-2016 avec le derby algérois face au CR Belouizdad.

STADE DU 5-JUILLET 1962  
L'homologation  
**«définitive»**  
prévue une semaine  
avant le début du  
championnat de L1

L'homologation «définitive» du stade du 5-Juillet 1962 se fera au plus tard une semaine avant le début du championnat national de football, prévu les 14 et 15 août prochains, ont indiqué jeudi à Alger des responsables du secteur de la jeunesse et des sports.

«L'homologation définitive du stade se fera une semaine avant le début du championnat», a assuré le président de la ligue algérienne de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, au wali Abdellak Zoukh qui a inspecté cette infrastructure. «Toutes les réserves concernant la sécurité dans et autour du stade seront levées, au plus tard, début août», a ajouté un responsable à la direction de wilaya de la jeunesse et des sports.

Après son inspection, le wali a estimé que «le stade, qui connaît les derniers préparatifs, serait prêt pour l'organisation des matchs» au début du championnat pour la saison 2015-2016 de la Ligue 1 de football.

La première journée de ce championnat, sera marquée par un «classique», MC Alger- CR Belouizdad, prévu au stade du 5-Juillet, rappelle M. Kerbadj. Inauguré en juin 1972, le stade du 5 juillet (70.000 places) a été remis en service le 4 juillet dernier par le Premier ministre Abdellmalek Sellal après avoir été fermé pendant près de deux ans pour des travaux de confortement et de consolidation des structures.

Le 21 septembre 2013, l'effondrement d'une tribune a coûté la vie à deux jeunes supporters venus assister au derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger. Cet incident tragique a entraîné la fermeture momentanée du stade, le temps de mener l'enquête et les opérations de remise à niveau. Malgré la mise en service officiel, le stade connaît toujours des travaux notamment en ce qui concerne la levée des réserves de sécurité, réitérées à cette occasion par le chef de la sûreté de wilaya d'Alger, Nouredine Berrachedi.

À niveau des tribunes aériennes, M. Berrachedi a demandé à ce qu'il y ait davantage de couloirs sécurisés afin de permettre aux policiers «d'accéder directement et rapidement aux zones d'agitation» lors des matchs importants. Un de ces couloirs a complètement disparu après avoir été utilisé pour étendre les capacités d'accueil du stade alors que d'autres ont été rétrécis, a-t-on constaté.

Il a insisté pour que la sûreté de wilaya d'Alger soit associée dans la réalisation du projet d'installation de 80 caméras au stade du 5-Juillet, surtout dans les couloirs intérieurs qui se remplissent de supporters pendant les matchs et où les rixes et autres agressions sont possibles.

En attendant l'installation de la billetterie électronique à partir de novembre 2015, M. Berrachedi a demandé l'assistance des agents de l'OCCO (office du complexe olympique) dans la gestion de la foule au niveau des accès du stade.

Le chef de sûreté de wilaya a également insisté auprès de M. Kerbadj pour que la LFP ne programme qu'un seul derby par jour à Alger, toutes compétitions confondues (ligues 1 et 2), afin d'aider la police à mieux canaliser les supporters avant, durant et après les matchs.

La décision de compartimenter le stade, en empêchant le contact direct entre les supporters de deux clubs dans les tribunes, les couloirs et les sanitaires, a été vivement saluée par le président de la LFP mais surtout par le chef de la sûreté de wilaya.

Avant d'inspecter le stade du 5-Juillet, M. Zoukh a visité dans la commune de Bab El Oued la piscine d'El Kettani, qui enregistre une grande affluence au niveau de ses trois bassins réservés respectivement aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Au niveau de la promenade des Sablettes, il a procédé à l'inauguration d'un tronçon de 2 km d'une piste cyclable d'une longueur totale de 3,5 km. La totalité de la piste n'est pas accessible parce que la promenade est toujours en chantier du côté de l'usine de dessalement, a expliqué à l'APS le directeur de wilaya des travaux publics, nommé mercredi wali délégué de la circonscription administrative de Rouiba, M. Rabhi Mohamed Abdenour.

APS

### ARSENAL : UN ASSAUT EXPRESS POUR LLORENTE

L'attaquant espagnol ne fait plus vraiment partie des plans de l'entraîneur Massimiliano Allegri à la Juventus Turin. Du coup, il devrait faire ses bagages avant la clôture de ce mercato estival. Une expérience à Arsenal pourrait le séduire même s'il serait en concurrence avec le Français Olivier Giroud. Les Gunners seraient prêts à lancer le jeu des enchères pour Fernando Llorente. Une offre écrite d'environ 11,3 millions d'euros pourrait être transmise au président Andrea Agnelli.



### VIDAL EST UN JOUEUR DE BAYERN MUNICH !

Le Bayern Munich s'est offert Arturo Vidal. Karl Heinz Rummenigge, le directeur général du club allemand a annoncé la nouvelle en disant qu'un accord avait été trouvé avec le joueur et la Juventus Turin pour son transfert.

Arturo Vidal rejoint donc le Bayern après 4 saisons sous les couleurs de la Juventus Turin. Le milieu de terrain, après avoir remporté la Copa America avec le Chili, ne sera de retour de ses vacances à Miami que dans les prochains jours. Il passera la traditionnelle visite médicale avant de signer un contrat de 5 ans pour un salaire de 6,5 M€ par saison.

La Juventus Turin récupère là aussi un joli chèque de 40 millions primes compris. Beppe Marotta avait déjà confirmé ce transfert avant la partie allemande le 21 de ce mois.

## MOURINHO SE PAYE DE BRUYNE

On s'arrache Kevin De Bruyne sur ce mercato. Son ancien entraîneur à Chelsea José Mourinho a mis ses prétendants en garde.

José Mourinho, qui l'a coaché à Chelsea pendant une demi-saison (9 apparitions toutes compétitions confondues), a préféré mettre les Citzens en garde. Interrogé par le Daily Mail, le Daily Telegraph et le Daily Mirror, le Special One a en effet expliqué que l'échec du Diable Rouge chez les Blues n'était pas dû au hasard. « Pour le premier match de la saison, contre Hull City, il a joué. Pour le second, contre Manchester United, il a aussi joué. Pour le troisième match, la Supercoupe d'Europe, à Prague, j'ai décidé de ne pas le faire jouer. Pour le quatrième match, en Premier League, il était sur le banc. Et il n'était pas content. Il m'a dit qu'il n'était pas heureux. Il ne s'entraînait pas très bien et il me faisait comprendre « Je ne peux pas donner plus. C'est ma façon d'être ». Alors j'ai accepté le fait que si c'est sa mentalité et que son choix est de partir, il est mieux pour Chelsea de réaliser une belle vente avec lui. Chelsea a fait une belle affaire et il était heureux de partir. J'étais heureux moi aussi, car c'est un bon garçon. Je suis heureux pour lui aujourd'hui », a-t-il confié.

### PAS APTE À SUPPORTER LA PRESSION

Pour le technicien lusitanien, l'international belge (31 sélections, 7 buts) n'est pas prêt pour les exigences d'un grand club. « Je voulais le garder et il m'a dit que ce n'était pas dans sa personnalité de se battre pour une place dans l'équipe. Il avait besoin d'une équipe où il sait qu'il peut jouer tous les matches. Il a besoin de savoir qu'il est important. Il ne veut pas d'une équipe où il se demanderait « Est-ce que je vais jouer ? ». Il a besoin de cette confiance. Il a besoin de cette assurance. Mais je n'étais pas content quand il est parti. Ce n'est pas juste de dire cela. Il ne m'a pas dit qu'il ne pouvait pas supporter la pression. Il m'a dit qu'il ne l'aimait pas, qu'il voulait jouer tous les week-ends », a-t-il assuré avant de poursuivre.

## Roma : Salah en approche !

Prêté par Chelsea à la Fiorentina la saison dernière, Mohamed Salah (23 ans, 16 matches et 6 buts en Serie A en 2014-2015) devrait rester en Italie, mais sous les couleurs de l'AS Roma. D'après l'ensemble de la presse italienne ce vendredi, le club de la Louve a trouvé un accord avec les Blues pour un prêt payant de 3 millions d'euros, assorti d'une option d'achat obligatoire de 20 millions d'euros. Arrivé à Londres en provenance du FC Bâle en 2014, Salah n'a jamais convaincu José Mourinho, mais ses prestations sous les couleurs de la Fiorentina ont prouvé qu'il était toujours

un excellent joueur.



### NETO VEUT LA PLACE DE BUFFON

Après quatre années passées sous les couleurs de la Fiorentina, le portier auriverde Norberto Neto a paraphé un bail de quatre années avec la Juventus. S'il est conscient du défi de taille qui l'attend avec la concurrence de Gianluigi Buffon, le Brésilien n'entend pas se laisser marcher dessus. « J'ai choisi la Juve car elle me garantit un avenir. Je ne me sens pas comme un remplaçant mais comme un gardien de but de la Juventus. Buffon m'a très bien accueilli, avec beaucoup de professionnalisme et de sympathie », avait-il déclaré.

## SERGIO RAMOS AU CLASH ?

Alors que Rafa Benitez s'est montré catégorique quant à l'avenir de Sergio Ramos au Real Madrid, Manchester United n'a pas abdiqué. Les dirigeants des Red Devils auraient demandé au défenseur espagnol de déclarer son intention de quitter la Casa Blanca, comme l'indique Marca vendredi.

Actuellement en Australie avec le groupe madrilène, celui qui a été promu capitaine après le départ d'Iker Casillas n'est pas entré en conflit avec ses dirigeants pour l'instant. Seule la presse a affirmé que l'ancien Sévillan n'était pas d'accord concernant une revalorisation salariale dans le cadre d'une prolongation de contrat. Recruté il y a 10 ans, l'ancien Sévillan, âgé de 29 ans, a disputé 445 rencontres avec les Merengues, pour 55 buts inscrits.

**TOMBOLA DK NEWS Ramadhan 2015**

**Condor** Machine à laver + Frigo + Smartphone + TV + Cuisinière

**AIGLE AZUR** 3 billets d'avion A/R

**SOUMMAM** 2 parures en or

**Grand Hotel Arc en Ciel Skikda** Un séjour offert par Grand Hotel Arc en Ciel Skikda

**LABORATOIRES venus** 30 packs

**HUAWEI** 2 Smart phones

**ALGERIE - FERRIES** 1 billet vers l'Espagne ou Marseille

**TOURING VOYAGES ALGERIE** 2 billets OMRA

**ALGERIE - FERRIES** 1 billet vers l'Espagne ou Marseille

## Règlement TOMBOLA 2015

**Article 1 :** La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

### Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

### Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

### Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone

(Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algerie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

18-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

19-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

20-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

21-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

23-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

24-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

25-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

26-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

27-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

28-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

29-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

30-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

31-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

32-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

33-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

34-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

35-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

36-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

37-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

38-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

39-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

40-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

41-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

42-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

43-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

44-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

45-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

46-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

47-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

48-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

49-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

50-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

51-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

52-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

53-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

54-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

55-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

56-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

57-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

58-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

59-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

60-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

61-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

62-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

63-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

64-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

65-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

66-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

67-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

68-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

69-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

70-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

71-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

72-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

73-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

74-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

75-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

76-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

77-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

78-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

79-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

80-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

81-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

82-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

83-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

84-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

85-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

86-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

87-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

88-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

89-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

90-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

91-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

92-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

93-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

94-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

95-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

96-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

97-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

98-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

99-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

100-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

101-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

102-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

103-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

104-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

105-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

106-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

107-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

108-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

109-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

110-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

111-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

112-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

113-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

114-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

115-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

116-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

117-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

118-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

119-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

120-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

121-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

122-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

123-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

124-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

125-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

126-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

127-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

128-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

129-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

130-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

131-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

132-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

133-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

134-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

135-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

136-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

137-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

138-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

139-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

140-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

141-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

142-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

143-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

144-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

145-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

146-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

147-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

148-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

149-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

150-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

151-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

152-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

153-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

154-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

155-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

156-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

157-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

158-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

159-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

160-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

161-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

162-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

163-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

164-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

165-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

166-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

167-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

168-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

169-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

170-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

171-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

172-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

173-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

174-1 Séjour

## MESURES DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES: **L'UGTA «satisfait»**

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a exprimé vendredi sa «satisfaction» des mesures prises mercredi dernier lors du Conseil des ministres, présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'UGTA a pris connaissance «avec satisfaction» du communiqué du Conseil des ministres, a indiqué une déclaration de la centrale syndicale, saluant la confiance du président Bouteflika «envers les cadres gestionnaires» et son attachement «à la bonne gouvernance et le pouvoir d'achat des travailleurs».

«Consciente des enjeux du développement national et du progrès social», l'UGTA a affirmé avoir «toujours avancé des propositions constructives dans le cadre d'un développement national global et d'une participation activement forte des compétences nationales et de l'exploitation accrue des potentialités de notre pays».

Elle considère, à cette occasion, que la dériminalisation de l'acte de gestion comme une «avancée de première importance, qu'on peut qualifier d'historique».

Pour l'UGTA il s'agit d'une marque de confiance du chef de l'Etat envers les cadres des entreprises publiques», ajoutant que «ce gage de confiance est conforté par la nouvelle réglementation des marchés publics».

«L'encouragement de la promotion de la production nationale et de l'entreprise nationale, qu'elle soit publique ou privée, soutenu par le président de la République, ainsi que l'amélioration de leur climat des affaires constituent un stimulant important pour inciter nos entreprises aux efforts d'initiatives pour dynamiser la diversification économique dans tous les secteurs d'activités», a ajouté l'UGTA.

Dans ce cadre, elle a salué les mesures apportées pour l'absorption de l'économie informelle.

L'UGTA a «mercié», également, le président de la République d'avoir décidé du versement dès le mois d'août 2015, des augmentations salariales avec effet rétroactif du 1er janvier 2015, issues de la nouvelle définition du SNMG et l'abrogation de l'article 87 bis, au profit de 2 millions de travailleurs de la fonction publique et du secteur «économique». Elle a salué, aussi, le chef de l'Etat pour «son écoute et sa préoccupation pour le bien être des retraités, des travailleurs et des travailleuses et de leurs familles». «La réalisation des objectifs stratégiques définis par le plan de développement présidentiel, repris par le Pacte national économique et social de croissance, repose largement sur la contribution de l'action effective des partenaires socio-économiques, pour atteindre le plein emploi, la croissance économique et la cohésion sociale», a-t-elle poursuivi. Les décisions du président de la République renforcent l'orientation économique et sociale qu'il a tracée au pays pour son épanouissement, sa cohésion et sa stabilité», a-t-elle soutenu.

## ALGÉRIE-FRANCE

### **M. Lamamra s'entretient à Paris avec son homologue français**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, jeudi à Paris, avec le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, dans le cadre des «consultations politiques» algéro-françaises, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



«L'entretien qui a lieu dans le prolongement de la participation de M. Lamamra à la première session des consultations ministérielles informelles sur la conférence internationale sur les changements climatiques, a donné lieu à une évaluation de l'état d'avancement du processus préparatoire et des perspectives de rapprochement des positions en présence sur les questions-clés que sont la différenciation, l'adaptation, le finance-

ment et le transfert de technologies», a précisé la même source.

Les deux ministres ont également procédé à un large échange de vues sur les relations algéro-françaises à la lumière des orientations émanant des discussions que les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont eues le 15 juin dernier à Alger.

Les chefs de diplomatie algérien et français «sont félicités des développements des consultations politiques

et de la coopération économique entre les deux pays». Ils ont également abordé les questions liées à la circulation des personnes entre les deux pays dans «une approche constructive tenant compte des circonstances relatives à l'opération en cours de délivrance de passeport biométriques», a-t-on souligné. Les deux ministres ont, par ailleurs, évoqué «plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun», a ajouté la même source.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

### **Le financement du terrorisme a pris des formes plus dangereuses**

Le financement du terrorisme a pris ces derniers temps de nouvelles formes plus dangereuses, notamment avec «les financements des Etats», a déclaré jeudi un observateur participant à la Conférence internationale d'Alger sur l'extrémisme violent et la dé-radicalisation, appelant les Etats à lutter sérieusement contre le phénomène. «Il y a une mutation dans le financement des organisations terroristes, telles que l'organisation autopropagée «Etat islamique» (EI/Daech), le Front d'El-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda)», a constaté, dans une déclaration à l'APS, Richard Labeyrière, rédacteur en chef du magazine en ligne prochétymo-orient.ch, en marge des travaux. «Ce sont des organisations qui ont été financé très clairement par des gens, soit des privés ou des responsables dans les monarchies du Golfe, à l'instar de l'Arabie saoudite, du Qatar et du Koweït», a précisé le spécialiste dans le terrorisme en marge de la conférence, dont les travaux clôturent jeudi. «Il est clair que toutes les conventions des Nations unies adoptées après les attentats du 11 septembre 2001 et renouvelées dernièrement pour lutter contre le financement de Daech-EI mais c'est plutôt aux Etats de lutter efficacement ou non contre le financement

du terrorisme», a-t-il noté. Par ailleurs, le fondateur du prochétymo-orient.ch a souligné que «l'Algérie souffre dans sa chair, durant la décennie noire, lors de la lutte contre le terrorisme», rappelant que c'est grâce à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux dirigeants (du pays) que l'Algérie, sans aucun soutien extérieur, a pu sortir du tsunami terroriste».

Il a mentionné, en outre, que «l'Algérie fait aujourd'hui face à la menace terroriste dans une région un peu volatile et au milieu d'un contexte très hostile d'Etats faillis, notamment avec le chaos libyen provoqué par les gouvernements français et britannique». «La menace terroriste, déjà hybride et complexe et qui profite aujourd'hui au chaos des Etats faillis de l'Afrique subsaharienne, se renforce de plus en plus, notamment avec les nouvelles formes de financement telles que le trafic de drogue, d'ivoires d'éléphants et les filiations d'immigration clandestines», a-t-il relevé. Le spécialiste dans le monde arabe, a souligné que «toute cette segmentation criminelle est parfaitement identifiée, mais elle nécessite beaucoup plus de moyens militaires, surtout en ce qui concerne le partage du renseignement».

## SELON L'UNIVERSITAIRE MUSTAPHA SAIDJ **L'islamophobie, une réalité en constante recrudescence**

L'islamophobie est un phénomène existant et en constante recrudescence, même si les discours officiels occidentaux, qui se veulent rassurants, tentent de démontrer le contraire, a affirmé jeudi à Alger l'universitaire, Mustapha Saidj.

S'exprimant lors plénière aux travaux de la Conférence internationale sur l'extrémisme et sur la dé-radicalisation, le professeur Saidj, enseignant à l'Université d'Alger, a mis en garde contre «la montée» de l'islamophobie en occident, désavouant les discours des officiels de certains pays notamment d'Europe qui, a-t-il dit, «minimisent l'ampleur de ce phénomène».

«Nous écoutons des discours rassurants comme celui du président américain, Barack Obama, qui dit aimer l'Islam et les musulmans, mais la réalité est toute autre sur le terrain», a-t-il constaté. Selon lui, l'islamophobie, qui consiste à diaboliser l'Islam et les musulmans, est amplifiée et relâchée par certains médias occidentaux qui par leurs écrits mettent en danger la vie et les biens de la communauté musulmane établie dans leurs pays. M. Saidj a cité, dans ce contexte, l'exemple de certains médias français qui se spécialisent dans la propagande de discours populistes prêchant la «dangerosité» de l'Islam vis-à-vis de la société et de la civilisation françaises et l'incompatibilité de cette religion avec le modèle civilisationnel de l'Occident.

«A travers leurs caricatures et articles anti-islam, ces médias tentent de semer la peur dans les esprits des Français à l'égard de l'Islam et de ses pratiquants et mettent en garde contre une éventuelle ascension des musulmans au pouvoir en France», a-t-il ajouté.

Dans un sondage publié en 2013 par le journal français *Le Monde*, 74% des personnes interrogées sur l'Islam ont considéré que cette religion était «intolérante et ne correspond avec la culture, les aspirations et le monde de vie des Français et de la France».

Il a expliqué que l'Occident et plus précisément les Etats-Unis ont cherché un nouvel ennemi après la fin de l'Union soviétique et de la guerre froide, ayant duré plus de cinquante ans, précisant que les attentats du 11 septembre 2001 à New York, avaient constitué «l'opportunité pour cibler l'Islam et diaboliser aux yeux des Américains et du monde occidental en général». L'Australie, a-t-il fait savoir, connaît elle

aussi une montée de l'islamophobie par l'émergence de mouvements radicaux appelant à «chasser les musulmans de leur pays» et scandent «une Australie pour les Australiens».

Pour le professeur, ce sont les premiers groupes afghans, dont des djihadistes d'origine arabe, qui ont été armés et entraînés par les Etats-Unis et leurs alliés pour combattre les Soviétiques, qui sont à l'origine de l'émergence du terrorisme dans le monde.

Il a affirmé que la création de groupes comme l'organisation dite «Daech» constitue un carburant pour alimenter la phobie des sociétés occidentales à l'égard de l'Islam et des musulmans. Ce sont ces mêmes Arabes afghans qui avaient attaqué une caserne à Guemar, en Algérie, durant les années 1990, pour entamer par la suite une guerre, qui ne disait pas son nom, contre l'Algérie et son peuple, a-t-il rappelé. «L'Algérie avait souffert des affres du terrorisme et lutté seule contre ce fléau transnational, alors que les médias occidentaux décrivaient cette tragédie comme une simple guerre civile et s'interrogeaient sur le qui tue qui», a-t-il dit avec beaucoup d'émotion.

APS

**Anniversaire**  
Loukili Lyna Malek souffle aujourd'hui sa première bougie.  
Elle est tout naturellement très heureuse et très fière de partager cet événement avec papa Khaled et maman Touhami.  
En ce heureux événement toute la famille de DK News lui souhaite un heureux anniversaire et une longue et heureuse vie auprès de sa maman et de son papa qu'elle aime beaucoup.  
A l'année prochaine inchallah  
«Baboucha »